HAL
archives-ouvertes.fr

Léry, village normand. Un croquis ethnologique

Claude Macherel, Jacques Le Querrec

▶ **To cite this version:**

Claude Macherel, Jacques Le Querrec. Léry, village normand. Un croquis ethnologique. Nanterre : Laboratoire d'Ethnologie, 122 p., 1974. halshs-00374833

HAL Id: halshs-00374833
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00374833

Submitted on 9 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LÉRY, VILLAGE NORMAND

un croquis ethnologique

par

CLAUDE MACHEREL

et

JACQUES LE QUERREC

NANTERRE

LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE

1974

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

ARCHIVES

SERVICE DE PUBLICATION
LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

LÉRY,
VILLAGE NORMAND

Un croquis ethnologique

par

CLAUDE MACHEREL
et
JACQUES LE QUERREC

NANTERRE
LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE
1974

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Ce texte est une version revue et corrigée du rapport de recherche présenté au Secrétariat Général du Haut Comité de l'Environnement au terme de la convention de recherche 73-70 du 8 août 1973, passée entre le Ministère de la protection de la nature et de l'environnement et l'université de Paris X.

© LABETHNO 1974

Service de publication du
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative
Université de Paris X, 92001 Nanterre
74-04

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

"Je n'entendais pas encore alors
parfaitement tout leur langage,
et ils avaient dit plusieurs choses que je n'avais pu comprendre..."

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*
(Paris, Éd. de Paris, 1957), p. 337.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Note pour la présente édition.

Rapport de recherche présenté en juillet 1974 au Haut Comité à l'Environnement, sous le titre *Survol ethnologique d'un village normand : Léry (Eure)*, cette étude a fait l'objet, sous cette forme, d'une diffusion contrôlée et limitée à quinze exemplaires (cf. *infra* pp. 9-10).

Pressés par les circonstances de lui donner rapidement une diffusion plus large, nous ne le faisons qu'après avoir reçu, des principaux intéressés, l'assurance que celle-ci ne soulèverait de leur part aucune objection majeure. Les heures d'entretien qu'ils ont bien voulu passer à revoir le texte avec nous ont en outre permis de corriger un certain nombre d'inexactitudes matérielles.

Ceci dit, l'appel à la critique que nous lancions en juillet (cf. *infra* p. 10) garde d'autant mieux sa vigueur que nous nous efforçons présentement d'obtenir les moyens de réaliser une étude analogue dans un bourg voisin, et que cette étude, à laquelle il est fait allusion dans l'avant-propos, ne saurait, à nos yeux, aller sans une enquête ethnographique complémentaire à Léry. La présente édition, prise en charge par le service de publication du laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université de Paris-X, reste limitée. Elle n'est pas destinée à la vente et nous souhaitons qu'elle soit, pour les Lérysiens, l'occasion et le moyen de poursuivre le dialogue qu'ils ont accepté d'engager avec nous, dialogue dont ce texte n'est qu'un fruit encore vert.

Paris, 9 décembre 1974. C. M.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

AVANT-PROPOS

L'étude qu'on va lire est le fruit d'une enquête ethnographique conduite par les auteurs, en collaboration avec Roland Meyer, à temps partiel entre la fin d'octobre 1973 et la fin mars 1974.

Le cahier des charges comportait trois points. Le Haut Comité à l'Environnement nous demandait (a) de "réaliser une photographie du mode de vie actuel" (b) d'un bourg et d'un village comptant respectivement 1 500 et 1 000 habitants environ, (c) situés l'un et l'autre à proximité immédiate du site d'édification de la Ville Nouvelle du Vaudreuil.

Sachant sur quelles difficultés de communication trébuchent généralement les chercheurs en sciences sociales qui tentent de dialoguer avec des administrations, le premier point nous parut d'un vague compréhensif et engageant.

Le second taillait manifestement une cotte trop ample, inadaptée non point tant aux méthodes ethnographiques qu'à l'étude en quatre mois, à l'aide de ces méthodes, de collectivités aussi vastes. Notre proposition de s'en tenir prudemment au seul village fut acceptée, quitte, si cette première expérience s'avérait concluante, à entreprendre ensuite, sur frais nouveaux, l'étude du bourg.

Seul le troisième point nous paraissait, au départ, devoir poser des problèmes sérieux et ce, pour trois motifs conjoints. Mettre une ville à la campagne et réaliser ainsi l'utopie d'Alphonse Allais est une initiative séduisante. Mais toute urbanisation, qu'elle soit anarchique ou planifiée de la première bouche d'égoût au dernier orifice

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

de cheminée, bouscule sans trop de ménagements ce et ceux qu'elle urbanise. Celle-ci avait déjà, avant toute pose de première pierre, suscité des réactions pour le moins diverses. Nous pouvions craindre que la résistance des occupants et légitimes propriétaires du site aux planificateurs n'oppose des obstacles insurmontables à l'enquête des ethnographes par assimilation des seconds aux premiers. D'un autre côté, l'état du terrain posait une question de principe : l'État ne faisait-il pas appel aux sciences sociales pour qu'elles contribuent à contrôler la bousculade et n'allions-nous pas, en acceptant le contrat, endosser les emplois mêlés de gardiens de l'ordre dominant et de gentils organisateurs ? Enfin l'ethnologie même européaniste, prête plus volontiers attention à des sociétés froides et à des formes de vie sociale que les cataclysmes de tous ordres ont relativement épargnées (1).

Que pouvait bien donner l'étude à chaud d'un village aspiré par le simoun des transformations contemporaines de la société française ?

Nous devons à la vérité de dire que la nécessité surtout nous a pressés, au départ, d'accepter le travail. La faim chasse le loup du bois et le sort fait à la recherche fondamentale en sciences humaines est tel, que nombre de jeunes chercheurs ne trouvent pas à en vivre, même hors du bois.

Quant aux questions et aux scrupules, le présent rapport y répond. Disons, pour emprunter au parler paysan une expression savoureuse qui résume bien notre sentiment à l'arrivée, que nous avons été "déçus en bien".

Sur le premier point, l'accueil que la population et les autorités de Léry ont ménagé à notre présence et à notre importune curiosité ne fut pas chargé de plus de préventions qu'il n'est d'usage en pareille situation. Le regard plein de sympathie que nous nous sommes efforcés de porter sur quelques traits de l'histoire de leur village et sur certains aspects de sa vie présente, sympathie dont, nous l'espérons, ce rapport témoigne, exprime notre reconnaissance mieux que

---

(1) Jugement en partie subjectif et on pourrait évidemment citer une foule de contre-exemples. L'étude, par Firth (1959), de Tikopia après la tempête en est un bon.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

des remerciements de convenance.

A la seconde question, une fois les principes affirmés, seuls le travail ethnographique et son élaboration ethnologique conduits à leur terme étaient en mesure d'apporter une réponse circonstanciée. Mais nous nous devions de prendre position en évitant les travers partisans. Nous l'avons fait principalement au chapitre VII, qui traite de l'identité villageoise et dans l'appendice qui fait suite au chapitre centré sur le pouvoir local (VIII), parce que l'identité villageoise et le pouvoir local ont été, sont et ne cesseront d'être l'une et l'autre violemment mis en cause par l'urbanisation de la plaine du Vaudreuil.

Faut-il le dire ? Il s'agit ici d'ethnologie et les prises de position visent les choses que sont les faits sociaux et non, en tant que tels, les individus que ces choses animent. L'observation vaut aussi bien pour toutes les descriptions, citations et analyses où l'identité de tel ou tel individu est transparente à quiconque connaît le village : était-il possible de la masquer alors que c'est cette identité elle-même qui est en question ? Au problème du brouillage des repères d'identification, peu de solutions satisfaisantes peuvent être données. Celles imaginées par Bernot (1953) et Laurence Wylie (1964), avant d'autres, sont apparemment identiques : remplacer le nom du village étudié par un pseudonyme et ne pas tracer autour de lui des pistes trop voyantes. En réalité, le problème est ailleurs. Wylie a pu, sans difficultés aucune, reprendre, dix ans après son premier séjour, l'étude de Roussillon et publier ses résultats (*op. cit.* épilogue) ; alors que la même expérience tentée sur Nouville vingt ans après le premier séjour de l'ethnographe, a dû être abandonnée sitôt engagée. La raison en est probablement que la première monographie est relativement anodine, alors que la seconde ne l'est pas. Car toute étude ethnographique un peu conséquente, outre qu'elle présente, le cas échéant, à ceux qui s'y prêtent un miroir où ils répugnent parfois à se reconnaître, emporte en elle-même une part de critique sociale.

Il importe donc que la diffusion de la présente étude soit contrôlée, c'est-à-dire qu'elle passe en premier lieu par les intéressés dont les avis et les critiques devront être soigneusement recueillis et consignés, avant qu'une publication, même restreinte, puisse être envisagée. Dans la partie qui se joue au Vaudreuil et que nous évoquons dans

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

l'appendice, nous avons pris la place de spectateurs attentifs, qui ne sont pas moins tenus au respect des partenaires que les équipes en présence sur le terrain.

Cette étude est le produit critiquable d'un travail conduit dans des conditions difficiles et nous souhaitons que soient critiqués aussi bien la pondération des données ethnographiques, pas toujours aussi fournies que nous l'eussions souhaité, que la conduite des analyses. Signalons une lacune d'importance : nous n'avons pu consacrer à la population et à la condition ouvrières, à Léry, un chapitre qui eût fait pendant aux chapitres III (artisans) et IV (agriculteurs). Les ouvriers occupent cependant le devant de la scène dans le chapitre V.

Le lecteur pressé désireux d'avoir une vue synthétique de l'étude pourra se contenter de parcourir le chapitre VIII, à condition de faire usage des renvois. S'il est plus pressé encore, et doué d'imagination sociologique, une considération attentive de la fig. 15 peut suffire. Pourtant il doit être prévenu qu'il se mettrait alors dans la situation d'un dîneur estimant son appétit rassasié par la lecture répétée du menu affiché à la porte du restaurant. Signalons, malgré tout, que les renvois directement associés à la figure 15 (pp.105 et 106) lui ouvrent, aux moindres frais, la possibilité d'une lecture à la carte.

Plusieurs personnes ont fait office de médiateurs entre les commanditaires de l'étude, les Lérysiens et les auteurs. Que Ginette Baty, Jean Caron, Isaac Chiva, Raymond Femel, Anne Hublin, Xochitl Macherel, Claude Rouard, Dan Sperber, Georges Thurnauer et Jean-Louis Werlé soient ici remerciés pour leur gracieux concours. Par ailleurs, cinq étudiants et deux enseignants du laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université de Paris-X ont accepté de discuter certaines parties de ce travail et ont apporté de précieuses observations dans le cadre d'un enseignement d'ethnologie européenne donné à Nanterre par l'un d'entre nous. Enfin les idées qui soutiennent certaines analyses de portée plus générale ont été mûries au contact de Claude Gaignebet, Christian Gaillard, Robert Jaulin et Dan Sperber.

Paris, 11 juillet 1974. C. M.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre premier

SURVOL DÉMOGRAPHIQUE

1. *Les données.*

Pour autant qu'elles proviennent exclusivement de recensements, les données utilisées permettent de dresser un tableau de *l'état* de la population villageoise à différentes dates ainsi que des courbes d'évolution d'un état à l'autre. Elles ne permettent pas, par contre, de quantifier les facteurs de son *mouvement* (natalité, mortalité, émigration et immigration) ; seuls leurs effets apparaissent, d'ailleurs de manière suffisamment nette parfois pour qu'il soit permis de formuler des hypothèses les concernant.

Outre l'étude sur l'évolution de la population globale effectuée sur la base de tous les recensements publiés (vingt-six depuis 1808), ce survol démographique comprend l'analyse de cinq recensements couvrant une période de 113 ans, dont trois illustrent un choix fondamental. Il fallait qu'ils portent sur le XXe siècle, qu'ils aient été effectués à des dates historiquement significatives et qu'ils soient enfin séparés par l'intervalle d'une génération (25 ans). Ont donc été retenus : le dernier recensement effectué avant la première guerre mondiale (1911), le dernier effectué avant la seconde guerre (1936) et celui effectué vingt-six ans après (1962). Le complément a été fourni, en amont, par le recensement de 1861, parce qu'il reflète l'état de la société villageoise juste avant que se fassent sentir les effets de la évolution industrielle et, en aval, par une évaluation sommaire en 1974. Lorsque les données que nous avons recueillies nous-mêmes à cette

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

date se révélaient insuffisantes, nous nous sommes rabattus sur le recensement de 1968.

Un mot sur la nature des sources, qui sont hétérogènes. Les Archives Départementales de l'Eure nous ont fourni les données pour 1861, 1911 et 1936. Alors que le recensement de 1861 est dépouillé, nous avons dû, pour 1911 et 1936, dépouiller les feuilles du dénombrement individuel et par ménages. Mais nous avons tiré profit de la riche information concrète qu'elles contiennent, en esquissant notamment une étude sur le choix du conjoint. Pour 1962 et 1968, la direction départementale de l'INSEE, à Rouen, nous a fourni le dépouillement exhaustif des recensements. Pour 1974, nous avons procédé au moyen de l'inventaire des immeubles habités tenu par le garde-champêtre municipal, et avec son aimable collaboration, à un recensement rapide, qui s'est avéré incomplet à l'usage : y manquent une dizaine de personnes, enfants sans doute et adolescents scolarisés ou en apprentissage hors de Léry.

Les problèmes posés par l'établissement, à partir de ces sources hétérogènes, d'une grille uniforme pour l'étude de la répartition en catégories socio-professionnelles sont discutés plus loin (p. 20).

2. *Évolution globale de la population (1808-1968).*

Le tableau 1 et sa traduction graphique (fig. 1) présentent les données concernant Léry en regard de celles qui concernent quatre communes situées à son voisinage immédiat (Notre-Dame et Saint Cyr du Vaudreuil au sud, Poses à l'est et Pont de l'Arche au nord), de manière à évaluer correctement l'évolution de la population villageoise dans le contexte d'une micro-région centrée sur Léry. Le commentaire, à cette échelle, se fonde sur les traits significatifs suivants :

-- taille relative des communes ;

-- tendances d'évolution décelables sur plusieurs décennies (croissance, ou stabilité, ou décroissance) ;

-- dates auxquelles une tendance se modifie de façon durable.

Les résultats de l'analyse sont ensuite rapidement confrontés à quelques traits de l'évolution démographique du département de l'Eure, eux-mêmes replacés dans le contexte national.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

On sait que la taille d'une agglomération est un facteur important de l'évolution de sa population, singulièrement depuis le milieu du XIXe siècle, en raison de la prépondérance des mouvements migratoires sur les mouvements naturels ; en effet, le processus de concentration de la population française, lié au décollage industriel du pays, affecte, *grosso modo*, les petites agglomérations de manière négative et positivement les grosses (Mendras, s. d., Faraut et Macherel, 1970). A cet égard, les quatre communes considérées ici peuvent être caractérisées selon la typologie établie par le P. Mols (1963) pour les localités inférieures à 3 000 habitants.

1. *Centres ruraux* 1.1. Toute commune de plus de 1 500 habitants 1.2. Chefs-lieux de canton non compris sous 1.1.	Pont de l'Arche
2. *Gros villages* (communes de 500 à 1 499 h., sauf celles comprises sous 1.2.)	Léry, Poses, Notre-Dame Saint-Cyr du Vaudreuil
3. *Petits villages* (communes de moins de 500 habitants)	

Du point de vue des tendances à moyen terme, tous les *gros villages* présentent une évolution parallèle pendant la totalité de la période considérée, où trois phases se laissent nettement distinguer (fig. 1 et tableau 1).

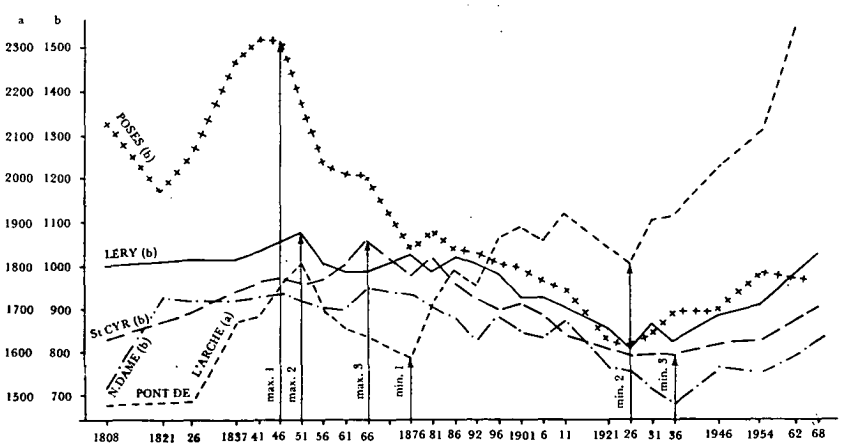

a : croissance du début au milieu du XIXe siècle, le maximum étant atteint à des dates variables (1846, 1851 ou 1866). b : décroissance globale, mais ponctuée de reprises sans lendemain et de faible amplitude, du milieu du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres. c : croissance constante, tantôt dès 1931, tantôt à partir de 1946 seulement

Fig. 1. *Évolution de la population de Léry et de quatre agglomérations voisines de 1808 à 1968.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Année	Léry	N. D. du V.	St Cyr	Poses	Pont de l'Ar.
1808	1001	728	830	1334	1477
1821	1012	932	872	1177	1486
1826	1021	924	891	1255	1491
1837	1018	927	947	1474	1674
1841	1036	808	956	1511	1687
1846	1056	944	961	1510	1755
1851	1075	927	953	1398	1815
1856	1009	904	965	1239	1699
1861	994	901	1005	1211	1661
1866	998	951	1058	1206	1643
1871	Les chiffres reproduisent ceux de 1866.				
1876	1028	940	972	1047	1594
1881	994	904	1020	1082	1711
1886	1019	887	965	1048	1789
1892	1003	834	927	1030	1752
1896	983	889	900	1010	1867
1901	933	851	925	1001	1890
1906	925	842	889	963	1859
1911	907	873	849	899	1921
1921	858	770	818	839	1845
1926	811	759	801	817	1808
1931	864	711	804	850	1907
1936	839	682	799	902	1913
1946	884	766	824	897	2025
1954	914	761	827	983	2118
1962	980	796	875	973	2308
1968	1034	839	902		

Tableau 1. *Population de Léry, Notre-Dame du Vaudreuil, Saint-Cyr du Vaudreuil, Poses et Pont de l'Arche de 1808 à 1968 (sources : Archives départementales de l'Eure ; Evreux. INSEE pour les chiffres de 1968. Manquent les chiffres de 1811 et des périodes de guerre).*

Le bourg de Pont de l'Arche, qui fait figure de "centre" à la fois par sa taille et parce qu'il est chef-lieu de canton, présente une évolution parallèle à celle des gros villages, mais une octave au-dessus, pour ainsi dire, pendant les trois premiers quarts du XIXe siècle : sa population croît jusqu'en 1851, date où elle culmine et décroît ensuite jusqu'en 1876 seulement ; la reprise est enregistrée par le recensement de 1881 ; elle n'est interrompue de façon durable qu'entre 1911 et 1926 (impact de la première guerre mondiale) et se poursuit depuis à un rythme nettement plus rapide que celle des gros villages (fig. 1 et tableau 2).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

	1ère phase de 1808 à ...	*2ème phase* de la fin de la 1ère phase à ...	*3ème phase* de la fin de la 2ème phase à ..
Notre-Dame	1866 : 31%	1936 : -28%	1968 : 23%
Saint-Cyr	1866 : 27%	1936 : -24%	1968 : 13%
Léry	1851 : 7,5%	1926 : -25%	1968 : 22%
Poses	1846 : 13%	1926 : -46%	1962 : 19%
Pont de l'Ar.	1851 : 23%	1876 : -12%	1962 : 45%

Tableau 2. *Variations de la population totale à Léry et dans quatre agglomérations voisines (1808-1968).*

La courve démographique reflète sans doute une transformation dans la nature du bourg : si son évolution est parallèle à celle des gros villages jusqu'en 1876, c'est que Pont de l'Arche est jusqu'à cette date un centre *rural*. En effet, le renversement de la tendance en 1881 apparaît directement lié, d'une part à l'implantation d'*industries* très spécialisées (chaussure : Ouin et Prieur s'établissent à Pont de l'Arche en 1880 et 1898 respectivement, Nion et Morel en 1925 et 1930) et, d'autre part, à l'assomption par le bourg de *fonctions urbaines* de plus en plus nombreuses et diversifiées (commerces, services, etc.).

Un examen plus fin des courbes révèle, en filigrane, un autre clivage, ressortissant non pas à la typologie des agglomérations, mais à la géographie humaine et à l'histoire sociale. Car si la population culmine en 1851 à Pont de l'Arche *et* à Léry (dès 1846 à Poses), la croissance de Notre-Dame *et* de Saint-Cyr se prolonge jusqu'en 1866. Symétriquement, quatre-vingt années plus tard, la reprise de la croissance s'amorce *en même temps*, entre 1926 et 1931, à Poses, Léry et Pont de l'Arche, et *en même temps*, mais quinze à vingt ans après, à Notre-Dame et Saint-Cyr (fig. 1 et tableau 2).

Bien que nous ne puissions interpréter ces décalages comme tels, ils pourraient refléter une coupure partageant la plaine en forme de croissant où se trouve Léry. Aux deux extrémités du croissant, Louviers et Pont de l'Arche représentent son armature urbaine et polarisent les

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

relations sociales et économiques dans deux directions opposées. Certes, les aires d'influence des deux villes se chevauchent, d'autant que leur poids est inégal (M. E. V. N. V. janvier 1971, pp. 22-23 et fig. 8). Cependant, l'histoire démographique, indice de l'histoire tout court, met Léry et Poses d'un côté, dans la mouvance de Pont de l'Arche, tandis que les communes de Notre-Dame et de Saint-Cyr du Vaudreuil, soeurs siamoises aujourd'hui réunies, versent, si l'on peut dire, d'un autre côté. Il serait intéressant de vérifier que c'est vers Louviers et de rechercher les implications de ce partage au plan de la vie locale. Nous en trouverons l'indice confirmé à deux reprises dans la suite de ce travail (cf. pp. 27, 32).

Si maintenant on replace cette évolution locale dans un contexte plus large, un fait remarquable se fait jour : non seulement elle a même allure que l'évolution du département de l'Eure dans son entier, mais ce département lui-même a une physionomie démographique tout-à-fait caractéristique et représentative d'un ensemble de vingt-cinq départements français faiblement ou moyennement peuplés.

Ces départements ont vu leur population croître par accroissement naturel, au début du XIXe siècle, atteindre un maximum entre 1836 et 1851 (Eure :1841), décroître ensuite pendant un siècle du fait de la concentration géographique de la population, pour reprendre ensuite entre les deux guerres mondiales (Eure:1931-1936), à une date antérieure à la moyenne nationale (1946). La phase de dépeuplement y correspond à l'émigration vers les villes de certaines catégories de travailleurs ruraux (journaliers-propriétaires ; sous-prolétariat rural) et à la disparition, sous l'effet de la concurrence industrielle, de petites industries et d'ateliers artisanaux qui y avaient foisonné pendant la première moitié du XIXe siècle. Le dépeuplement n'y a cependant pas été si fort qu'il ait cassé la vitalité naturelle de la population, comme ce fut le cas ailleurs (Massif Central, par exemple). En sorte que l'Eure, avec une densité de 60 hab./km^2 en 1962 et une croissance démographique voisine de la moyenne nationale entre 1954 et 1962 (légèrement supérieure à 8%) figure le prototype du département français moyen ; Faraut et Macherel, 1972, *passim*). Ce qui n'est pas insignifiant lorsqu'on sait, et la récente élection présidentielle l'a confirmé, que les résultats électoraux, eux-mêmes indices d'une certaine

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

composition socio-professionnelle de la population, y sont généralement très proches des résultats nationaux.

3. *Composition de la population par sexe et par âge.*

La composition de la population de Léry par sexe a varié, au cours des cent dernières années, de façon particulièrement nette et continue dans le même sens (cf. tableau 3). En 1861, pour une population de 994 personnes, *ils* étaient 47 de plus qu'*elles* ; en 1968, pour une population de 1 034 personnes, *elles* sont 34 de plus qu'*eux*.

	♂	♀
1861	52,4	47,6
1911	51	49
1936	49,1	50,9
1968	48,3	51,7

Tableau 3. *Évolution de la répartition par sexe de la population de Léry (en pourcentage de la population totale).*

A partir d'un rapport favorable aux hommes, le *sex-ratio* évolue vers un point d'équilibre qui est atteint cinquante-cinq ans plus tard, pendant la première guerre mondiale. Un demi-siècle passe et la même valeur différentielle reparaît, mais inversée : les femmes sont majoritaires.

La clarté et la régularité de cette évolution permet de simplifier la suite de l'analyse. Puisque les variations sont symétriques, continues et inverses, il suffit de retenir, pour les comparer plus en détail, les situations aux deux dates extrêmes (1861 et 1968). Cette comparaison révèle que l'évolution n'affecte pas uniformément toutes les classes d'âge.

Considérons la pyramide des âges en 1861 (fig. 2). Sa base est large ; sa partie moyenne, occupée par la population active, est étoffée et elle s'effile régulièrement vers le haut : il s'agit d'une population dynamique dont la composition équilibrée est comparable, toutes choses égales d'ailleurs, à celle du Portugal et de l'Espagne en 1960, du Japon en 1963, c'est-à-dire de pays sortant du sous-développement et où s'amorce le décollage industriel (Sauvy, 1966, p. 60) :

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

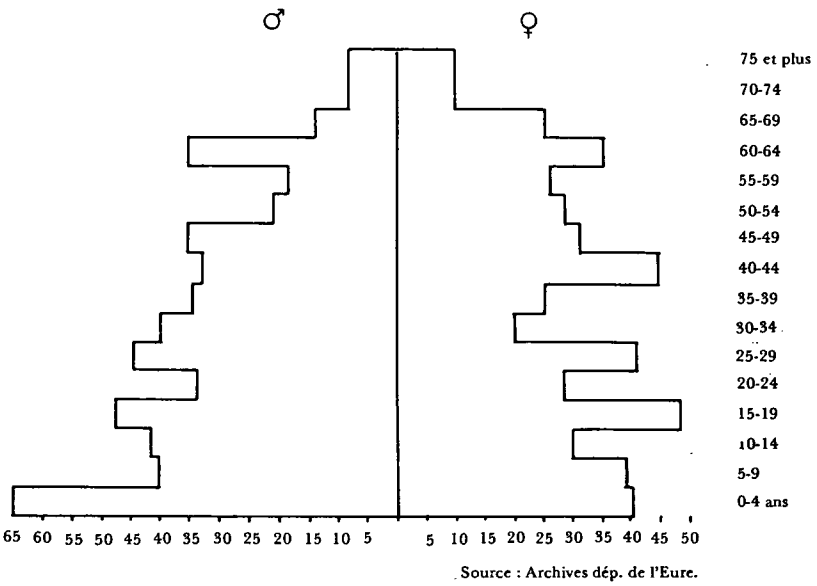

Fig. 2. *La pyramide des âges à Léry en 1861.*

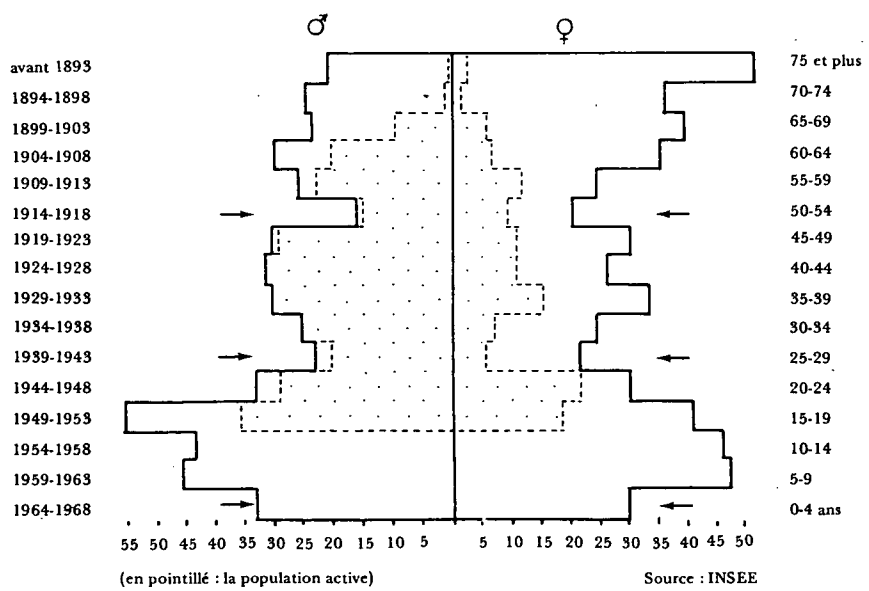

Fig. 3. *La pyramide des âges à Léry en 1968.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

35 à 37% de jeunes (0-20 ans) ; 55 à 58% d'adultes ; 7 à 8% de vieillards (65 ans et plus).

Par rapport à cette composition équilibrée, celle de la population villageoise en 1968 offre un contraste frappant (fig. 3). Certes, la base "jeune" de la pyramide est à peine moins large (32% de 0-19 ans). Mais son corps exsangue (47,9% d'adultes) supporte, comme une tête hypertrophiée, une population de vieillards qui représente près d'un cinquième du total (19,1%). Un premier élément d'explication est fourni par la présence de trois classes creuses séparées chacunes par l'intervalle d'une génération : la forte baisse de natalité déterminée par la première guerre mondiale (classe des 50 à 54 ans), est répercutée 25 à 50 ans plus tard (classes des 25 à 29 ans et des 0-4 ans). Même compte tenu du fait que nous sommes dans une région française que les guerres ont plus durement éprouvée que d'autres, l'explication est insuffisante. La part de chaque classe d'âge dans l'ensemble de la population française était en effet, en 1963, de 30,1%, 57,7% et 12,2% respectivement (Sauvy, *ibid.*).

Le tableau 4 permet de pousser l'analyse.

De 1861 à 1968, trois types de variations ont affecté les six classes que détermine le croisement des deux paramètres "sexe" et des trois paramètres "âge" :

-- deux variations de faible amplitude, orientées dans le même sens (-) ont affecté pour les deux sexes la même classe d'âge (0-19 ans) -2% (masc.) et -1,1% (fém.).

-- deux variations d'amplitude moyenne, orientées en sens inverse ont affecté, l'une la classe des 20-64 ans fém. (-3,8%), l'autre la classe des plus de 64 ans masc. (+3,9%).

-- deux variations de forte amplitude enfin, concomitantes des précédentes, ont affecté la classe des 20-64 ans masc. (-6%) et celle des plus de 64 ans fém. (+5,3%).

Si nous ne pouvons, sans sortir du cadre de cette étude, interpréter un chiffre de population masculine supérieur, en 1861, à ce que même la surnatalité masculine normale laisse attendre, quelques hypothèses plausibles permettent par contre d'expliquer en partie l'évolution dont la situation en 1968 est le fruit. Elle résulte de l'effet cumulé de deux facteurs. D'un côté, la baisse de natalité déjà notée a

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

conduit à un vieillissement de la population, d'ailleurs général en France. Ce vieillissement a été accentué par un double mouvement migratoire affectant, en sens inverse, deux classes d'âges distinctes :

-- Celui de jeunes qui, parvenus à l'âge adulte ont quitté le village pour s'établir en ville (exode rural).

-- Celui de retraités qui, nés à Léry comme c'est souvent le cas, ou non, se sont, l'âge venu, établis en grand nombre dans ce village qui avait, jusqu'à une date récente, la réputation d'un "petit pays tranquille" La surmortalité masculine affectant, ici comme partout, cette classe d'âge exceptionnellement nombreuse, explique le nombre considérable des femmes âgées, veuves pour la plupart (plus de 12% de la population totale).

	1861			1968		
	masc.	fém.	total	total	fém.	masc.
0-19 ans	19,2	15,9	35,1	32 (-3,1)	14,8 (-1,1)	17,2 (-2)
20-64 ans	30,2	27,5	57,7	47,9 (-9,8)	23,7 (-3,8)	24,2 (-6)
65 ans et plus	3	4,2	7,2	19,1 (+9,2)	12,2 (+5,3)	6,9 (+3,9)
totaux	52,4	47,6	100	100	48,3	51,7

Tableau 4. *Les classes d'âge par sexe à Léry en 1861 et en 1968.*

4. *Évolution par catégorie socio-professionnelle.*

Le tableau 5 présente l'ensemble des données concernant la répartition de la population par catégorie socio-professionnelle. Afin de rendre les données comparables, on s'est tenu aux catégories INSEE. Les feuilles des dénombrements de 1911 et 1936 sont suffisamment détaillées pour que l'application de cette grille ne fasse pas problème. Cependant certaines catégories ne recouvrent pas, à plusieurs décennies d'intervalle, les mêmes activités : les ouvriers étaient employés chez des artisans locaux jusqu'aux environs de 1930 et sont presque tous ouvriers d'usine par la suite. Seul le "patron" artisan est inséré dans la caté-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

		Les deux sexes					Sexe masculin					Sexe féminin				
		1861	1911	1936	1962	1974	1861	1911	1936	1962	1974	1861	1911	1936	1962	1974
0	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	139	109	63	32	24	72	68	38	19	12	67	41	25	13	12
1	SALARIES AGRICOLES	307	161	103	16	7	133	92	68	15	7	174	69	35	1	0
21	Industriels		1	2		3		1	2		2					1
22	Artisans	47	98	45	12	5	22	63	31	10	4	25	35	14	2	1
26	Gros commerç.		2	1	3	5		2	1	2	5				1	
27	Petits commerç.	26	21	39	52	30	13	11	22	28	14	13	10	17	24	16
2	PATRONS INDUSTRIE ET COMMERCE	73	122	87	67	43	35	77	56	40	25	38	45	31	27	18
30	Profes. libérales		1	2	4	2		1	2	4	2					
34	Cadres supérieurs				4	5				4	5					
3	PROFESSIONS LIBERALES ET CADRES SUPER.	0	1	2	9	7	0	1	2	9	7	0	0	0	0	0
41	Instituteurs	2	3	2	5	5	1	2	1		1	1	1	1	5	4
42	Services médic. et sociaux		1	1		4					1		1	1		3
43	Techniciens			1	3	1				2	1			1	1	
4	CADRES MOY.	2	4	4	12	10	1	2	1	6	3	1	2	3	6	7
51	Employés de bureau		5	11	31	24		4	8	15	7		1	3	16	17
53	Employés de commerce		6	10	4	4		4	8	2	3		2	2	2	1
5	EMPLOYES	0	11	21	35	28	0	8	16	17	10	0	3	5	18	18
60	Contremaîtres		2	1	10	4		2	1	9	3				1	1
61/63	Ouvriers	68	82	119	136	159	56	67	71	86	128	12	15	48	50	31
67	Apprentis			3	12				3	12						
68	Manoeuvres				37					32					5	
6	OUVRIERS	68	84	123	195	163	56	69	75	139	131	12	15	48	56	32
70	Gens de maison	63	28	8	8	4	38	14	2	1		25	14	6	7	4
71	F. de ménage			1	4	8								1	4	8
72	Autre pers. de service	1	9	8	7	13	1	4	5	4	11		5	3	3	2
7	PERSONNEL DE SERVICE	64	37	17	19	25	39	18	7	5	11	25	19	10	14	14
8	Clergé, armée police	1	1	1	3	1	1	1	1	5	1					
93	Anciens de l'agriculture	6			29	15	3			8	7	3			21	8
94	Retirés des affaires	4	23		13	11	2	13		4	8	2	10		9	3
95	Retraités sect. public		1		35	27		1		27	24				8	3
96	Retraités sect. privé		2	7	58	36		2	7	27	33				31	3
97	0 à 14 ans	258	197	160	241	265	149	96	87	124	(140)	109	101	73	117	(125)
98	15 à 64 ans		133	241	137	245		8	51	11	16		125	190	126	229
99	65 ans et plus	72	21	10	46		30	7	3	3		42	14	7	43	
9	NON ACTIFS	340	377	418	594	599	184	127	148	227	228	156	250	270	367	371
	POPULATION	994	907	839	984	907	521	463	412	482	435	473	444	427	502	472
	ACTIFS	654	530	421	390	308	337	336	264	255	207	317	194	157	135	101

Tableau 5. *Répartition de la population totale de Léry par catégorie socio-professionnelle et par sexe.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

gorie artisan, au même titre que les chaussonniers qui travaillent "à la maison" pour le compte d'une fabrique extérieure au village. Ces mêmes chaussonniers, quelques années plus tard, sont comptés parmi les ouvriers parce qu'ils se déplacent pour aller travailler, même si l'entreprise, devenue usine, est la même. La différence est indiquée par les feuilles de dénombrement elles-mêmes : dans le premier cas elles portent la mention "chaussonnier patron" et dans le second "ouvrier en chaussure" chez X ou Y, à Pont de l'Arche ou à Saint-Pierre. Il en est de même pour les "personnels de service", catégorie qui regroupe presqu exclusivement des domestiques attachés à une personne ou à une maison jusqu'aux environs de 1930 et ne comptent plus, depuis, que des femmes de ménages ou des employés domestiques spécialisés (repassage, cuisine, conduite) attachés ou non à une maison. Ces variations ont surtout posé problème pour l'intégration des données, prétraitées, du recensement de 1861.

La partie blanche des colonnes de la figure 4 donne la population inactive de Léry pour l'année considérée, les parties hachurées donnent la population active (hachures simples pour les femmes, hachures croisées pour les hommes).

La diminution du nombre des actifs apparaît nettement sur la figure 4. Le taux d'activité passe de 66% en 1861 à 40% en 1962 ; l'équilibre entre actifs et inactifs est atteint avant la deuxième guerre mondiale et bascule négativement après. Le chiffre approximatif de 1974 marque une situation inverse de celle que connaissait le village en 1861 : à peine plus d'un tiers de la population globale est active.

La composition de la population inactive se modifie : elle comptait 3/4 d'enfants de moins de 14 ans en 1861 et plus de 1/3 seulement un siècle plus tard. Cette diminution ne s'explique pas par la baisse du taux de natalité mais par la diminution importante du taux d'activité féminin : 2/3 des femmes sont actives en 1861 et 1/3 seulement un siècle plus tard, et par celle moins sensible du taux d'activité masculin.

La figure 5 traduit graphiquement les données du tableau 5 qui concernent les six principales catégories socio-professionnelles. Les catégories qui sont ou ont été les plus nombreuses sont aussi celles dont les variations numériques ont connu la plus forte amplitude.

-- La courbe représentant les salariés agricoles est celle qui

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

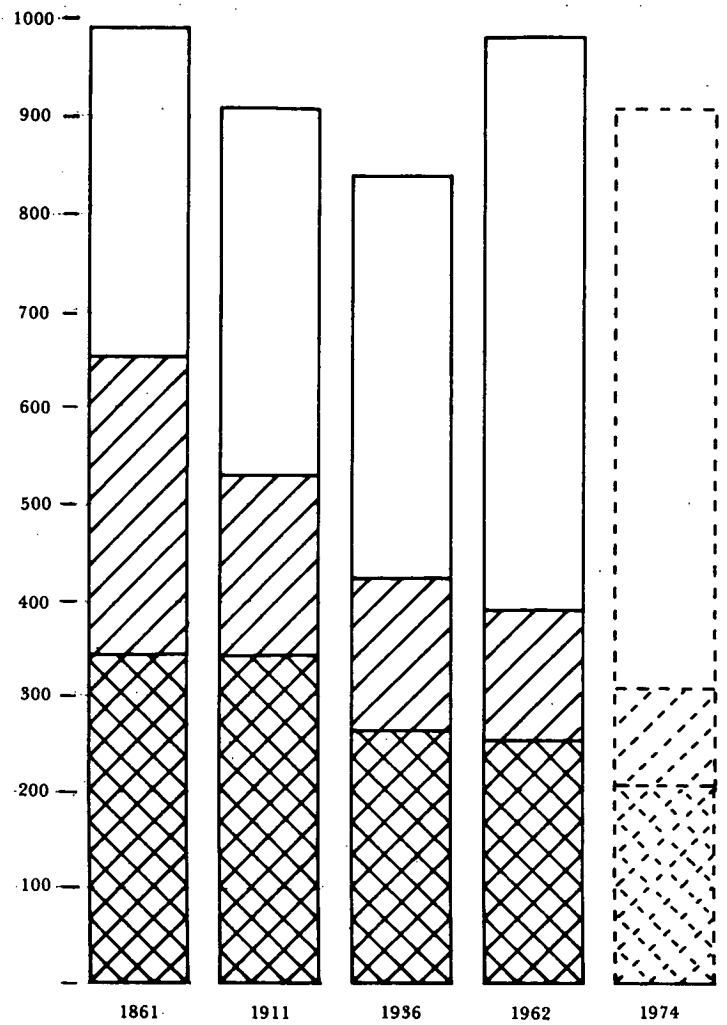

Fig. 4. *Actifs, par sexe, et inactifs à Léry de 1861 à 1974.*

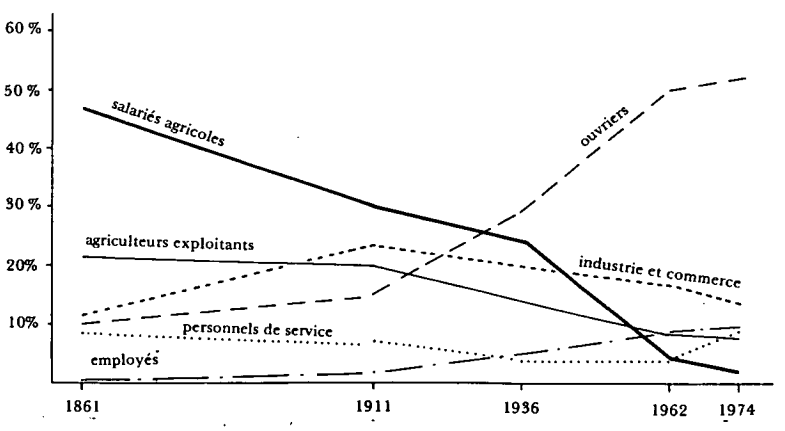

Fig 5. *Courbe d'évolution des catégories socio-professionnelles à Léry de 1861 à 1974.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

offre la plus forte décroissance ; lente jusqu'à la deuxième guerre mondiale, elle s'accentue fortement après jusqu'à nos jours. En chiffres absolus, les salariés agricoles sont passés de 307 en 1861 à 7 en 1974.

-- La courbe des ouvriers connait la plus forte amplitude. A la lente progression jusqu'à la première guerre mondiale (ouvriers de l'artisanat) succède une croissance très fortement accelérée après la seconde (ouvriers d'usine).

-- La courbe des agriculteurs exploitants, en très lente diminution jusqu'à la première guerre, accentue régulièrement sa décroissance jusqu'en 1962. Des informations plus précises montrent que cette décroissance régulière se prolonge en fait quelques années encore (1967, date du départ de plusieurs exploitants de Léry pour le centre de la France et notamment la Vienne). Le nombre d'agriculteurs (25 environ, contre 139 en 1861) est resté stable depuis lors.

-- La forte croissance que présente la courbe des patrons de l'industrie et du commerce jusqu'à la première guerre est entièrement due au développement très important de l'artisanat à Léry, le nombre des commerçants restant sensiblement le même. En forte progression depuis la première guerre, le nombre des commerçants a diminué de façon considérable ces dernières années. Cette progression masque sur la courbe la quasi-disparition des artisans qui passent de 98 en 1911 à 5 en 1974.

-- Nulle au siècle dernier, la courbe des employés progresse régulièrement jusqu'en 1974 ; lentement d'abord jusqu'à la première guerre, puis plus rapidement jusqu'à nos jours. Ce sont les employés de bureau et principalement les femmes qui ont permis une telle croissance.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre II

DONNÉES MATRIMONIALES

On sait que, dans nos sociétés, le choix du conjoint n'est pas déterminé par le système de parenté lui-même, mais, sous réserve du respect des degrés prohibés, par des critères d'ordre économique, géographique, esthétique, etc. Depuis le travail d'Alain Girard, à l'échelle nationale (1964), l'analyse sociologique et démographique de ces déterminismes a fait l'objet de nombreuses monographies, dont l'une, récente et fouillée, concerne une commune de l'Eure située non loin de Léry, de l'autre côté des forêts de Bord et Louviers (Segalen, 1972).

Dans les pages qui suivent, le dépouillement statistique et l'analyse d'un matériau limité concernant le choix du conjoint servent à mettre en évidence quelques-uns des clivages, quelques-unes des lignes de force qui ordonnent le champ des relations matrimoniales et, partant, des autres relations sociales dans et hors du village. Les limites sont celles de l'information fournie par les recensements de 1906 et de 1936, où le nom de chaque individu est suivi de l'indication de ses date et lieu de naissance, de sa nationalité, de son rapport de parenté au chef de ménage, de sa profession et de son statut professionnel (patron ou employé). Faute de temps, nous n'avons pu compléter ces données par l'exploitation d'un recensement récent.

1. *Les aires de relation.*

D'où viennent les individus qui ont formé les 220 couples mariés

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

résidant à Léry en 1906, les 225 couples qui y résident en 1936 ? Répondre à cette question, c'est évaluer, sur un indice particulièrement significatif, l'intensité et l'orientation géographique des relations que le village entretient avec la société englobante.

Trois situations peuvent se présenter : ou bien les deux conjoints sont nés à Léry (codé : 1), ou bien l'un d'eux est né dans une autre localité, ou encore ils sont tous deux nés ailleurs. Dans cet ailleurs, nous avons distingué, par tâtonnements successifs, deux zones : une zone proche (codée : 2), circonférence de 20 km de rayon au maximum centrée sur Léry, et, au-delà, une zone lointaine (codée : 3). Soit, au total, six types de mariage (codés : lérysien = lérysien 1.1 ; lérysien = conjoint proche 1.2 ; conjoint proche = conjoint lointain 2.3, etc.) entre lesquels les couples recensés se répartissent comme suit.

	1906		1936	
	nombre	%	%	nombre
1.1	57	26	16,5	37
1.2	89	40,5	26,5	60
1.3	21	9,5	11,5	26
2.2	23	10,5	17	38
2.3	11	5	13,5	30
3.3	19	8,5	15	34
Totaux	220	100	100	225

Tableau 6. *Répartition des couples à Léry selon le lieu de naissance des conjoints.*

Si les chiffres de 1906 reflètent à la fois une certaine stabilité résidentielle et l'extension réduite de l'aire de relations centrée sur Léry (puisque un quart des unions ont été contractées dans le village (1.1) et les deux tiers dans la zone proche (1.1 + 1.2)), ceux de 1936 traduisent des mouvements de population à plus longue portée et un brassage plus intensif (un sixième seulement d'unions endogames et 43% de mariages de types 1.1 + 1.2). Parallèlement, la proportion des couples établis à Léry sans qu'aucun des conjoints y soit né (2.2 + 2.3 + 3.3), passe de 24% à 45,5% du total. Nul doute que des chiffres plus récents

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

indiqueraient une accentuation de ces tendances.

Un examen plus attentif des unions de type 1.2 révèle la configuration particulière de l'espace de relation. C'est l'objet des figures 6, page 28 et 7, page 29. Il apparaît qu'à l'intérieur de la zone proche, Léry entretient des rapports privilégiés, plus suivis, plus intenses, avec un certain nombre de localités. Admettons, au vu des cartes, que la contraction, par des Lérysiens, de trois mariages au moins dans une même localité représente un seuil différentiel. Une région aux contours très nets se dessine aussitôt. Limitée au nord et à l'est par la Seine, au sud et à l'ouest par les forêts qui couvrent les rebords du plateau du Neubourg, elle a la forme d'un croissant dont Elbeuf et Louviers figurent les deux extrémités. Elle est beaucoup plus réduite que ce que nous avons convenu d'appeler la zone proche et 64 des 89 mariages de type 1.2 y ont été contractés en 1906 (40 sur 60 en 1936). Ses frontières sont si précises que lorsque quatre conjoints semblent venir d'un village situé hord d'elle (Les Authieux) il y a toutes raisons de penser qu'ils viennent en fait de plusieurs localités différentes portant le même nom. Enfin un village s'y distingue de tous les autres : Poses où sont nés en 1906, 19 conjoints de Lérysiens (9 en 1936) ; c'est-à-dire plus que dans les trois autres villages qui, du point de vue géographique (proximité immédiate, absence d'obstacles naturels) et démographique, occupent une situation comparable à celle de Léry lui-même (Les Damps, Notre-Dame et Saint-Cyr du Vaudreuil). D'autres indications viendront appuyer cette constatation : Poses et Léry forment couple à plusieurs égards et il serait intéressant de faire l'inventaire systématique des rapports entre les deux villages.

Autre observation : des deux obstacles "naturels" aux relations, la forêt est plus imperméable que le fleuve.

Enfin, corroborant les données cartographiées pour ce qui est des relations à plus grande distance, l'examen des unions de type 1.3 et 2.3 suggère que Léry est beaucoup plus tourné, si l'on peut dire, vers le nord, vers la Normandie maritime, vers le Pays de Caux, que vers le sud, vers la Normandie intérieure et l'Ile-de-France (comparer Segalen, 1972, pp. 89-93).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

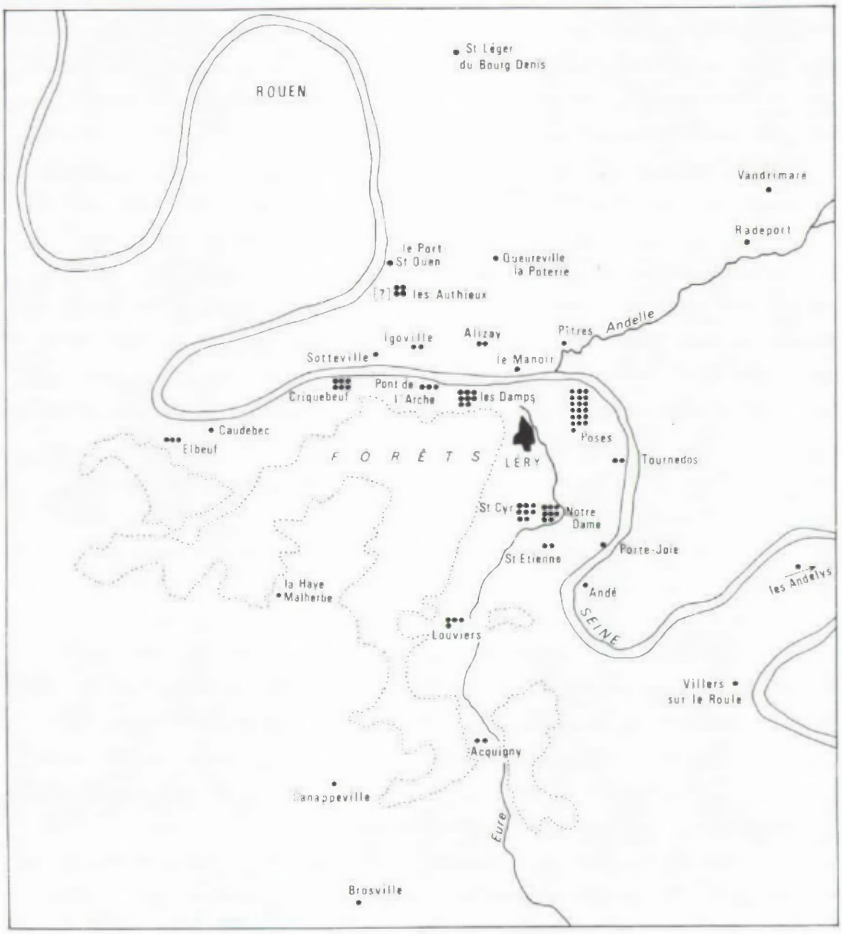

Les points représentent, au lieu de leur naissance, les individus mariés à un natif de Léry et domiciliés au village en 1906 (mariage de type 1.2).

Fig. 6. *L'aire matrimoniale proche en 1906.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

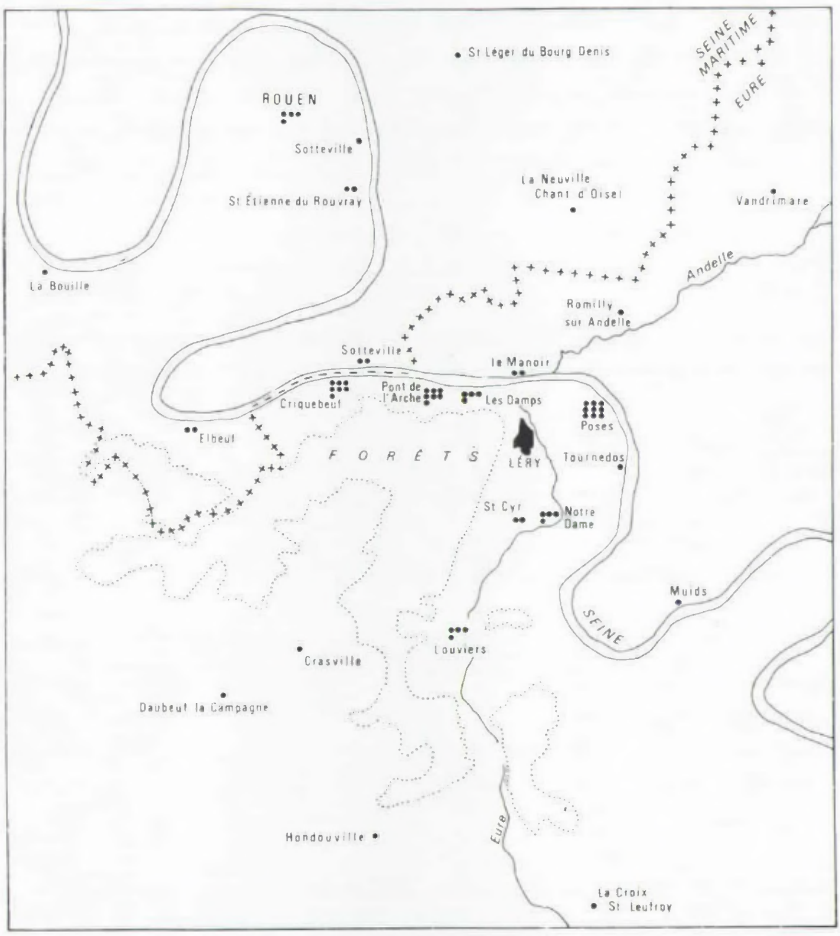

Les points représentent, au lieu de leur naissance, les individus mariés à un natif de Léry et domiciliés au village en 1936 (mariage de type 1.2).

Fig. 7. *L'aire matrimoniale proche en 1936.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

2. *Mariage et catégories socio-professionnelles.*

Une analyse tant soit peu poussée dans cette direction eut exigé une masse d'informations beaucoup plus considérable que celle qu'il nous a été matériellement possible de recueillir et de traiter. Que tirer de celles dont nous disposons ? Le croisement de l'origine locale et de la profession du mari n'ajoute guère aux enseignements du paragraphe précédent. Aussi ne reproduisons-nous pas les tableaux que nous avons dressés. Un seul fait frappe l'attention : en 1936, mais non en 1906, les commerçants mariés établis à Léry viennent presque tous d'ailleurs ; sur un total de 19 couples, 14 ressortissent aux types 2.2, 2.3 et 3.3, dont 7 à ce dernier, contre 5 seulement aux types 1.1, 1.2 et 1.3.

Qu'en est-il de l'homogamie ? Le recensement de 1936 attribue une profession aux deux conjoints pour 91 seulement des 225 couples recensés.

Profession du mari		Profession de la femme a	b	c	d	e	f	g	h	Total	Total couples
agriculteurs	a	*13*	-	1	-	-	-	-	-	14	32
ouvrier agricole	b	-	*19*	1	-	-	-	1	-	21	39
ouvrier	c	-	3	*19*	4	-	-	1	-	27	66
artisan	d	-	1	1	*3*	2	-	-	-	7	19
commerçant	e	-	1	1	1	*8*	-	1	-	12	19
patron, cadre	f	-	-	-	-	-	-	-	-	0	7
service	g	-	-	3	1	1	2	-	-	7	14
retaité, sans	h	-	2	-	1	-	-	-	-	3	29
										91	225

Tableau 7. *Profession de l'époux et profession de l'épouse en 1936. (Quand les deux conjoints donc exercent une activité, cette activité est la même dans la grande majorité des cas (68%) quelle que soit la profession, à la seule exception des personnels de service.)*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre III

ARTISANS : DE L'AUTHENTIQUE AU TOC

Sept tourneurs sur bois ayant trente ouvriers à demeure ; deux entrepreneurs en bâtiment en ayant dix ; une mère de famille qui tient un four à chaux ; deux menuisiers-charpentiers ; deux maçons et leur douze ouvriers ; un tailleur et quatre couturières ; deux cordonniers-bottiers assistés de quatre ouvriers ; un meunier et son aide ; un boulanger et le sien ; trois maréchaux-ferrants : tel est, en 1861, l'inventaire des activités artisanales qui font vivre cent soixante et onze personnes dans Léry, y compris les femmes, les enfants et les autres parents "vivant avec ces chefs de famille sans autres moyens d'existence que les leurs".

En 1911, le tableau n'a guère varié : seuls, ou presque, le four à chaux et le moulin disparus, l'apparition d'un mécanicien, d'une modiste et de deux coiffeurs témoignent au recensement du changement des temps. Mais en 1974, de cette diversité artisanale, il ne reste presque rien, sinon deux garagistes, un électricien, un maçon "à son compte", deux boulangers et autant de coiffeurs ; sinon le dernier des ateliers de tournage en activité ; sinon des souvenirs. Commençons par les souvenirs.

1. *Le maréchal-ferrant.*

Retiré depuis 1967, trois ans après la mort du dernier cheval de trait, le maréchal travaillait "pour les agriculteurs et les riches",

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

du temps qu'il "ferrait cent quarante chevaux de labour et une trentaine de chevaux de selle", du temps qu'il s'occupait "à recharger les socs de charrue, les haches, les herses, les pioches, les outils, quoi". Son activité était liée à celle du bourrelier, à celle du charron, à celle du mécanicien agricole et toutes l'étant à la traction animale, elles ont disparu avec elle.

Dans la mémoire du maréchal, une association chasse l'autre : "Un maréchal-ferrant *devait* être un peu vétérinaire. C'est lui qu'avait le droit de soigner les pattes du cheval, de faire les saignées, de couper la queue." Couper la queue ? L'évocation confère aux deux travails -- "un pour les chevaux, un pour les boeufs" --, désaffectés sous le hangar de la forge, où ils ne supportent plus que du bois mort, la majesté inquiétante d'instruments de supplice (1). "On coupait la queue des poulains le jour du Vendredi Saint." C'est au tour de l'ethnologue d'associer. ("Des paysans, raconte Boris Vian, devant une haute porte de chêne fruste, crucifiaient un cheval (...) -- Qu'a-t-il fait ? demanda doucement le psychiatre. Un des cinq ou six hommes qui regardaient lui répondit sans se troubler : -- C'est un étalon, il a fauté (...)."), tandis que le maréchal rabat sur cette marmite fumante le couvercle d'une rationalisation : "Pourquoi le Vendredi Saint ? Y faut regrouper tout le même jour ; ça fait du dégât, y'a des flaques de sang par terre et ça pue la chair brûlée."

2. *Le menuisier.*

Un ancien menuisier, retiré depuis deux ans, se souvient de même. Il travaillait pour le bâtiment, à Léry, au Vaudreuil, à Tournedos, à Pont de l'Arche, à Poses surtout, où les maçons de Léry, qui avaient grande réputation, ont, semble-t-il, beaucoup construit. L'artisanat, c'était le travail à façon : "Les gens venaient voir l'artisan pour commander une porte, une croisée, ou faire faire une réparation" ; c'était la fabrication lente : "Quand on travaillait à la main, il

---

(1) Nonobstant le fait que cette opération ne recquérait pas l'utilisation du travail.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

fallait douze heures à un bon ouvrier pour faire une croisée" ; c'étaient les petites séries : "Même quand on a quatre ou cinq fenêtres à faire en même temps, c'est bien rare qu'elles soient de mêmes dimensions." Toutes choses qui n'ont pas résisté à la standardisation, au "préfabriqué". L'artisanat c'était aussi une tradition familiale, tenue sur quatre générations, peut-être plus, par transmission des savoirs et d'un atelier :

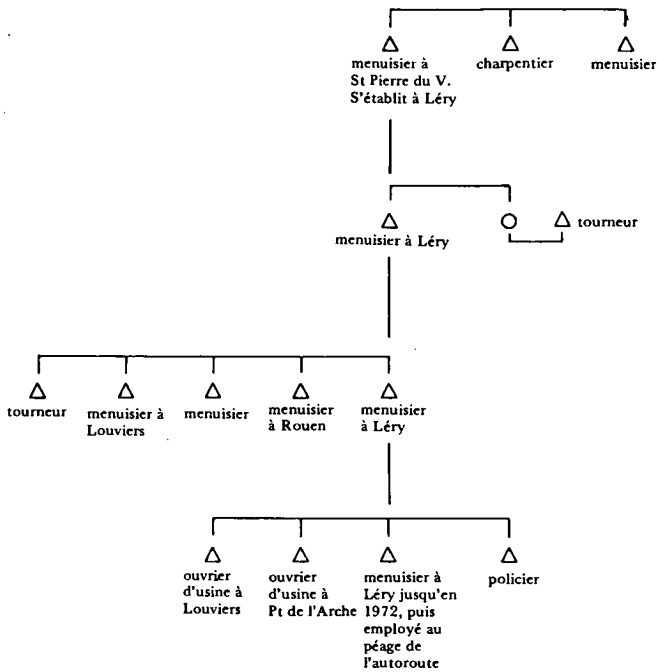

Fig. 8. *Une lignée de menuisiers.*

Que la dynastie centenaire s'éteigne aujourd'hui, avec la mise en sommeil de l'atelier où l'on ne fait plus que "bricoler", ne suscite pas de regrets. Un fils avait appris le métier ; depuis deux ans, "il fait les trois fois huit au péage de l'autoroute : il se fera plus d'argent comme ça". Ce qui est évoqué avec nostalgie, par contre, c'est la fin des artisans en tant que catégorie sociale de la "région", une "région" qui regroupait, artisanalement parlant et le point est intéressant,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

"Léry et les deux Vaudreuil".

3. *Les tourneurs.*

Délaissons provisoirement la modiste, héritière elle aussi d'une lignée, féminine celle-ci, "d'artisans de très grande classe" (cf. p.88 et fig. 13), pour entrer chez un tourneur, voisin du menuisier et son parent par alliance.

A quoi les tourneurs de Léry doivent-ils de figurer, dans la mémoire collective, l'archétype de l'artisan local ? Constamment évoqués les premiers dès qu'il est question d'artisanat, ils le sont comme un corps de métier homogène dont les contours dessinent pareillement une "région", toujours la même, et dont les effectifs sont mémorisés au moyen d'une numération tantôt stéréotypée ("Il y a 70 ans, il y avait 70 tourneurs sur bois entre Notre-Dame, Saint-Cyr et Léry." "Y avait 70 tourneurs dans la région."), tantôt astronomique ("Y en avait plus de 100 à Léry et au Vaudreuil.").

On entrevoit, et c'est sans doute un élément de réponse, que cet artisanat était une activité fortement intégrée au plan techno-économique et prise de ce fait dans un réseau de relations sociales particulièrement dense et bien circonscrit. Du choix et l'acquisition des matières premières, les bois, à la fabrication des produits et à leur écoulement, en passant par la totalité des opérations intermédiaires, le patron tourneur contrôlait et réalisait lui-même, à la tête d'une petite équipe d'ouvriers, le cycle entier de la production. "On allait nous-mêmes couper le bois au début du printemps, en mars-avril. Il fallait prendre le train jusqu'à Vernon, puis marcher jusqu'à la forêt de... ; on la traversait pour chercher l'endroit réservé à la coupe. Ça prenait trois-quarts d'heure, parfois plus. On emmenait le manger du midi, à boire ; et on coupait : châtaignier, hêtre, tilleul ; pas à la tronçonneuse à moteur, à la main ; puis on écorçait. Il fallait attendre que la sève sèche, alors on laissait là les coupes ; l'été venu, on allait chercher les arbres avec un charretier, c'était son métier, sa voiture à cheval, et on les rentrait dans la cour. Il fallait les calibrer, les débiter (...). On allait aussi couper les gaules d'aulne, dans

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

les marais."

Les tourneurs sur bois fournissaient en bobines les filatures drapières et voisines de Louviers, d'Elbeuf, de la vallée de l'Andelle. Au déclin de ces industries, certains se reconvertirent "dans la quincaillerie" (manches de "balais de chiottes", poignées de sceaux, en chêne), ou bien dans la fabrication d'instruments pour vétérinaires (casseaux à castrer, épingles et agrafes à sutures, "pousse-bougies" (2), etc.), aux marchés plus lointains.

Chaque tourneur avait une spécialité ou bien, s'il tournait un objet commun, des bobines par exemple, une clientèle à lui, auquel cas l'éthique de la profession réglait les pratiques commerciales : "On ne marchait pas sur les brisées des autres, on ne graissait pas la main." La main. Sans cesse le mot revient, disant le caractère du travail que les mains fortes, noueuses, puissament articulées du vieux tourneur elles-mêmes miment ; que ses mains jouent sur le fil du discours jusqu' à rendre présents le grain d'un bloc de tilleul, la forme et le fonctionnement d'un pousse-bougies, la courbure spécifique d'une gouge. La main de même donne la mesure *sociale* du travail : relations prochaines, connaissance interpersonnelle, transactions de main à main. "Les outils, c'était un serrurier du Vaudreuil qui les faisait. Il connaissait son métier, il savait travailler, savait à quoi les outils servaient, y avait plus qu'à affûter." Tout était à la mesure de corps d'homme : "Papa a eu jusqu'à cinq ouvriers *au pied*." Et quand il faut dire que "le sens du travail se perd", c'est encore au corps qu'est empruntée l'aune des métaphores : "Autrefois, y avait beaucoup de tâcherons, de journaliers, de gens *à toute main*. C'est fini. On a du travail *par-dessus la tête* et on ne trouve plus personne. Les gens ont *les bras retournés*."

Papa n'est pas un terme de référence courant dans la bouche d'un vieillard de soixante-quinze ans. Il traduit, entre de multiples choses sans doute, un autre aspect de l'artisanat du bois : son intégration dans une structure familiale, généalogique ou horizontale (fig. 9).

---

(2) Piston à injecter les suppositoires.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Celle-ci assure notamment la transmission du savoir-faire, des valeurs ("sens du travail", probité, rectitude, etc.) et des tours : tours à pied, même après l'électrification du village, et tours de main.

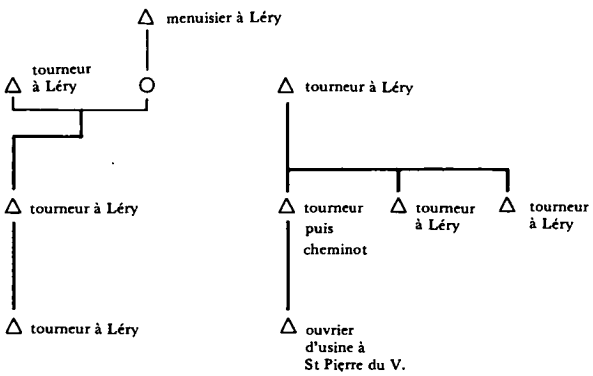

Fig. 9. *Une lignée et une famille de tourneurs sur bois.*

"Papa" arrive à Léry en 1886, venant d'Igoville. Il est d'abord "gamin tourneur" à l'ancienne Maison Botté, puis s'installe à son compte. C'est seulement une fois établi qu'il songe à se marier ("Ce n'est pas comme aujourd'hui.") ; il épouse une voisine, fille et soeur d'artisans, future tante du menuisier de tantôt. Son atelier, aujourd'hui conduit par son petit-fils et entièrement mécanisé, est le dernier atelier de tournage actif à Léry.

4. *Le tournage aujourd'hui.*

Avant d'y pénétrer, une remarque est nécessaire. Ici, comme en d'autres parties de ce travail, la manière même dont l'information ethnographique a été recueillie impose sa forme à l'exposé. Si donc ce qu'on va lire est aussi un portrait, c'est que le maître de l'atelier nous a fait l'amitié d'être, en compagnie des étrangers que nous étions, l'homme qu'il est pour ses proches : spontané et sans fards. Que ceux qui peuvent y reconnaître une personne veuillent bien, pourtant, porter leur vue au-delà du portrait, vers l'analyse d'une *condition* que nous

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

avons seulement tenté de cerner, mais sans pouvoir cacher l'homme, parce que celui-ci illustre celle-là, d'une façon qui nous a paru exemplaire. Esquisse d'ailleurs, plutôt qu'analyse, et tracée sur le vif : quatre croquis s'efforcent d'en préserver la fraîcheur.

4. 1. La contradiction.

Entre sa qualité d'artisan, que le tourneur affirme, affiche et valorise sans se lasser, et la réalité de son activité *hic et nunc*, la contradiction est flagrante. Son travail en effet s'apparente, par trois caractéristiques importantes, à du travail industriel, à du travail en miettes. (a) Il fabrique un nombre très réduit d'objets, deux ou trois types en même temps, pas plus. C'est ce qu'il appelle avec humour "de la cavalerie" (c'est-à-dire des modèles réduits de harnais) et des soufflets, lesquels ne sont pas plus destinés à attiser du feu que les harnais à entraver des encolures chevalines. Porte-clefs ou encadrement de miroirs, ils n'ont d'usage que décoratif. (b) Ces objets, il les fabrique non seulement en très grandes séries, à la chaîne, à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'exemplaires mais encore (c) il n'en confectionne qu'une partie : leur armature de bois. Celles-ci sont livrées à un fabricant "d'articles pour cadeaux", qui assure le montage, la couverture en simili-cuir, le rembourrage, la finition et la "diffusion" des produits.

D'ailleurs, comme s'il faisait les trois fois huit sur une quelconque chaîne d'usine, l'artisan tourneur se plaint de deux contraintes induites par cette forme de travail. De la fatigue oculaire d'abord, engendrée par l'attention que recquiert le découpage, monotone et répété à raison de plusieurs dizaines d'exemplaires par jour, des faux harnais et des faux soufflets ("je ne peux même plus regarder la télévision le soir") ; de la nécessité ensuite où il se trouve de modifier une, deux, trois fois par semaine la disposition de ses machines et le délicat réglage de leur fonctionnement, de par la volonté du commanditaire, elle-même guidée sur le succès marchand de l'un ou l'autre produit.

A ce travail-là, il oppose ce qu'il faisait "avant", un avant pas trop lointain : des plats et des ustensiles de bois tourné, dont il

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

concevait les formes ; des meubles rustiques, de la sculpture même. S'il y a renoncé, c'est, explique-t-il, par dégoût de voir ses oeuvres âprement marchandées, dépréciées aux deux sens du terme, par des revendeurs à l'étalage desquels il retrouvait ensuite les produits de son artisanat étiquetés trois, quatre, cinq fois le prix qu'il en obtenait lui-même.

4. 2. Compensations symboliques.

Le passage aux productions en série est certes rémunérateur. Mais parce que les transformations économiques qui l'ont rendu obligé ont distendu, jusqu'au point de rupture, le fil d'une tradition où le fils, tout ensemble apprenti, héritier et successeur de son père, ne trouvait à se réaliser pleinement qu'en assumant en bloc l'héritage, c'est-à-dire une condition d'artisan indépendant et créateur, le renoncement est vécu comme un reniement douloureux. PLus précisément, puisque cette réalisation est à la fois nécessaire et impossible, elle s'opère envers et contre tout, mais sur le mode symbolique, à coup d'ersatz pour donner le change et qui révèlent la contradiction en s'efforçant de la masquer.

Le tourneur n'a pas d'enfants. Mais il emploie un "gamin-tourneur", d'une quinzaine d'années, noiraud et doux, dont la condition est parée de toutes les vertus. Bien qu'il répète à journée faite les mêmes gestes parcellaires, il est présenté par le patron comme un "apprenti artisan". A son propos est exaltée la "tradition artisanale", qu'il est à la fois beau et nécessaire de perpétuer. Et comment ne pas lui faire occuper la place vide du fils manquant, quand il n'est de tradition artisanale que familiale ?

"Blaise est probablement le seul apprenti de Normandie à avoir mangé hier soir sa pomme (cuite sur le fourneau où brûlent les copeaux de l'atelier) dans un plat de bois, avec une fourchette en bois et un couteau en bois", raconte le tourneur avec une touchante fierté. Dix minutes plus tard, il s'en va, imperturbable, acheter au charcutier ambulant, dont la fourgonnette-magasin est stationnée sur le bord du trottoir, trois tranches de saumon froid-mayonnaise-salade et autres mets de traiteur servis en plats de carton qui feront son déjeuner et celui de Blaise. Adieu pomme, fourneau et ustensiles de bois tourné.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Autre symbole : l'abri que le tourneur se propose d'acquérir pour couvrir ses réserves de planches dans la cour et remplacer ainsi les bâches ruineuses et malcommodes qu'il utilise. Moins l'abri lui-même, d'ailleurs, dont l'acquisition paraît forcée par la nécessité de disposer d'importants stocks de planches, pour répondre instantanément à la demande du fabricant de cadeaux et où s'exprime donc une autre contrainte inhérente à la soumission de l'artisan aux lois de la production industrielle, moins l'abri que le désir explicite de l'acquérir *démontable, modifiable, mobile,* parce que "si c'était en dur, je me sentirais emprisonné, contraint et que j'ai besoin de liberté de mouvements pour me sentir respirer".

Voici l'artisan réduit à investir le sentiment qu'il avait de sa liberté dans un accessoire relégué au fond du jardin et d'ailleurs comparé -- ô enfance, refuge inaccessible -- à "un jeu de meccano", parce qu'il lui a fallu évacuer ce sentiment, à regret, malgré lui et sans en être vraiment conscient, du centre vivant de son atelier et de l'enchaînement créateur de ses gestes quotidiens, chaîne complète aux anneaux dissemblables dans le façonnement desquels la fantaisie avait sa part.

4. 3. Le toc et le rêve fusillé.

Et cet énorme morceau de déchets uniformes que sécrète la fabrication des soufflets porte-clefs et autres harnais miroirs et qui s'entassent dans le jardin ? A leur propos, pour la troisième, pour la quatrième fois en quelques heures, le tourneur reprend, redit, retourne sa condition contradictoire, comme si l'ethnologue, étranger et attentif, n'offrait sa présence que pour lui permettre de dresser l'interminable inventaire de ses facettes.

D'un côté, l'abondance de ces déchets manifeste massivement le gaspillage inhérent à la production en série : la moitié environ du bois coupé et acheté doit être jetée. L'artisan s'y résigne mal. Faute de mieux, il les donne, car il a le coeur sur la main. C'est ainsi que l'autre jour, un mastroquet d'une grande ville voisine, patron du café de l'artisanat, emporta un plein baquet de chutes dans le coffre de sa Jaguar, pour alimenter le feu de cheminée de sa résidence secondaire.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Saisissante logique d'un système qui a cessé de produire des objets authentiques pour ne plus fabriquer que des signes et où les déchets de fabrication eux-mêmes prennent rang de signes dans un procès de consommation consomptive ; où tout, objets et déchets, n'est que simulacre, imitation frelatée d'un monde disparu. Car si les soufflets et les harnais faussement rustiques attestent, par leur fonction décorative, la mort de la société rurale où, avec le cheval et le feu de cuisine, ils avaient fonction utilitaire, en même temps que la tentative dérisoire pour préserver ou récupérer l'image, le souvenir, le reflet d'une société que celle qui produit ces objets a détruite, les chutes du découpage des faux harnais et des soufflets sans souffle sont à leur tour récupérées pour nourrir un simulacre de feu -- puisqu'aussi bien il n'exclut ni le chauffage central, ni la cuisinière électrique -- devant et par lequel, chaque week-end, le bourgeois parvenu entretient l'illusion d'un retour à la vie des champs.

D'un autre côté, le rêve d'utiliser ces déchets tenaille l'artisan. Il a déjà fait, paraît-il, une tentative dans ce sens. Il en esquisse une autre devant nous. Debout derrière sa scie à ruban, il porte à hauteur de son visage une chute, "négatif" d'un demi harnais qui devient, dans ses mains courtes et potelées, un jouet d'enfant : fuselage d'avion avec sa queue et son empennage ; deux chutes encore et voici les ailes : "Un peu de peinture, des roues, quels beaux avions ça ferait." Ça *ferait* ... car : "Qu'est-ce que vous voulez, c'est pas possible, ça demanderait trop de travail, ça ne serait pas rentable." Pas rentable : le maître-mot lâché fusille l'avion et le rêve démantelé s'évanouit avec fracas dans le baquet de chutes, devant la scie à découper.

4. 4. Les oiseaux.

Au même instant, le tourneur se retourne avec vivacité, lance la tête et son regard vers la verrière qui éclaire le côté droit de l'atelier ; son geste abrupt brise le cercle de ceux qui l'entourent -- l'apprenti, l'ethnographe et trois hommes venus couper des planches ; tous se retournent : mais seul le tourneur a vu l'hirondelle traverser le grand air du jardin et disparaître ; la voici qui revient pour se nicher sous l'avant-toit.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Une autre verrière éclaire le côté gauche de l'atelier. Une cage est accrochée au mur adjacent, mais à l'intérieur, dans l'atmosphère confinée et poussiéreuse d'un coin de la salle des machines. Dans la cage un canari volette, auquel personne ne prête attention ; un canari gazouille, dont le chant, exténué par le vrombrissement de la scie à ruban, des machines à dégauchir, à percer, à poncer, à polir, ne dépasse pas les grilles de la cage.

A décrire ces deux oiseaux, il n'y a de notre part ni imagerie gratuite ni littérature. C'est le tourneur qui a accroché la cage du second dans son atelier et surpris le premier dans son vol ; il se tient là, entre les deux, vivant le rapport de symétrie inversée qui les relie en les opposant et qu'il vient de créer sous nos yeux. Il se tient entre eux deux, comme il est pris entre l'atelier et le jardin, entre la rentabilité contraignante et la fantaisie créatrice, entre l'enfance deux fois évoquée et l'âge d'homme toujours devant soi, entre l'artisanat inventif et la sous-traitance aliénée, entre le jeu et le travail. Ses propos sur le tas de chutes ou sur l'abri à planches, ses réflexions sur Blaise l'apprenti, celles sur l'indépendance passée et l'aliénation présente disaient la même chose : qu'un noeud de rapports contradictoires est serré à la croisée de son histoire familiale et l'histoire économique de son pays, noeud qu'il occupe et qui le préoccupe, lui, troisième oiseau cherchant à concilier l'irréductible opposition des deux autres.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre IV

AVOIR ÉTÉ DANS L'AGRICULTURE A LÉRY

Au début du siècle, plus de la moitié de la population active de Léry travaillait dans l'agriculture.

Une cinquantaine de fermes employaient -- avec une industrie fondée sur la culture du chardon -- plus de deux cent cinquante personnes. Ces chiffres n'ont fait que décroître jusqu'à 1974. On ne compte plus que cinq fermes et une exploitation arboricole, occupant, en tout, une trentaine de personnes.

En 1906, la moitié, soit vingt-cinq, de ceux qu'on appelle "les cultivateurs", étaient des propriétaires exploitants, l'autre moitié, soit vingt-six, étaient des fermiers. "Ici, y a pas de métayer. C'est pas dans l'esprit normand, le métayage. Chacun est son propre patron. On est locataire ou propriétaire, mais on mène seul son travail (...) Ce sont surtout des propriétaires exploitants (...) Mettons qu'un paysan possède vingt hectares, il va essayer de prendre en fermage des parcelles avoisinantes qui appartiennent, par héritage, à des commerçants ou à des gens qui ne cultivent pas.Ça arrive qu'un exploitant ait autant et même plus de terre en fermage qu'en propriété."

Le droit de fermage n'est pas très élevé, d'autant moins qu'il n'a pas changé depuis des décennies : cinquante francs par quintal et par an. Il est toujours payé en espèces, jamais en nature, même quand le propriétaire est un membre de la famille.

Propriétaires ou fermiers, les cultivateurs emploient un personnel important : "ouvrier agricole", "journalier(e)", "ouvrier(e) au chardon", "classeur de chardons", "jardinier", "ouvrier jardinier", "ouvrier

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

de culture", charretier, cocher, vacher, etc. En 1906, ils sont presque deux cents à Léry. Et ne sont pas comptés les "domestiques agricoles", "domestiques de ferme", "fille de ferme", "homme de ferme", que la nécessité de comparaison avec les chiffres INSEE de 1968 nous a fait classer dans la catégorie des "personnels de service" (cf. tableau 5).

D'autres métiers dépendent de l'agriculture : "entrepreneur de battage", maréchal-ferrant, bouilleur de cru, "distillateur ambulant", "messager", charron, forgeron, bourrelier.

Les cultivateurs s'occupaient de la vente de tous leurs produits, sauf de celle des légumes, qu'ils confiaient aux messagers. Trois familles de Léry "faisaient la messagerie". Ils passaient chez les producteurs du village avec "des voitures bâchées, genre Far West" et partaient vendre à Rouen, trois ou quatre fois par semaine, de pleines cargaisons de produits maraîchers. Les producteurs étaient payés au retour, selon le prix du marché "moins la commission".

Lorsqu'il s'agit de parler métier, le discours du cultivateur porte d'abord sur la terre. "Ici, les gens sont pointilleux. Vous savez qu'une terre comme en face, par exemple : le premier tiers est d'une qualité, le deuxième d'une autre, le troisième est en bas-fond, y a du gravier..." : la terre, sa qualité, son partage.

On naît cultivateur ; même si la naissance n'implique pas systématiquement la fonction -- et historiquement de moins en moins -- la réciproque ne connaît pas d'exception à Léry.

"La succession se réglait du vivant des parents avec les biens de monsieur, puis les biens de madame. Après avoir interrogé leurs enfants pour savoir leur préférence, *ils attribuaient à chacun* les lots qu'ils préféraient." On faisait l'acte notarié de la succession "quand on sentait qu'on devenait vraiment vieux, qu'on était aisé déjà, qu'on arrivait à pouvoir faire un rentier (...) C'était pas à soixante-cinq (ans) mais c'était peut-être à soixante-dix ou soixante-quinze. On sentait qu'on commençait à avoir les rognons couverts assez pour vivre de ses petits revenus -- bon -- et on voulait organiser ce qui appartiendrait à ses successeurs... Éviter qu'il y ait de la bagarre après."

Voilà pour la propriété, pour l'acte officiel de partage. Qu'en est-il dans les faits ? Comment s'effectue la répartition du patrimoine des parents dans une famille de cultivateurs ?

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

"C'est-à-dire, on tâtait l'terrain pour savoir ce que l'on (les enfants) préférait, quoi ... On cherchait aussi quelquefois à avantager la fille si on n'en avait qu'une. C'est un p'tit peu dans la mentalité, hein ? Y avait rien d'absolu (...) Chacun demandait la parcelle qui lui ferait plaisir d'avoir ; les parents jugeaient si c'était bien, jugeaient aussi c'qu'on pourrait donner pour un p'tit peu plus avantager celui-là ou un p'tit peu plus avantager l'autre. Eux, dans leur faire (sic) intérieur, ils ont des préférences."

D'idéologie égalitaire, le système de succession des cultivateurs prend tout son sens avec cette dimension préférentielle du partage. Il faut éviter "qu'il y ait de la bagarre après", en attribuant à chacun les lots choisis et simultanément assurer le meilleur sort possible au patrimoine en se réservant le choix de l'avantage : "y avait rien d'absolu".

Préserver le patrimoine, c'est favoriser son ou ses fils les plus aptes à mettre en valeur la terre et constituer une bonne dot à sa ou ses filles, selon l'opportunité des alliances et la valeur que l'on accorde à ses enfants : "les parents jugeaient si c'était bien". On voit clairement la place primordiale que prenait le choix de l'alliance dans un tel système.

Si l'endogamie professionnelle des cultivateurs ne semble pas très importante à Léry, c'est que, précisément, le système égalitaro-préférentiel d'héritage -- se manifestant *de facto* dès l'époque des alliances par le jeu de l'avantage -- faisait que tous les enfants d'un cultivateur ne pouvaient rester dans l'agriculture et que certains, plus ou moins contraints par leurs qualités et leur position relative à l'avantage, devaient chercher alliance hors de la profession, et par là, hors de la *possession*, même s'ils étaient potentiellement héritiers d'une part "égale" de la propriété foncière des parents. "On a continué jusqu'à présent tout de même à chercher les mariages (d'abord les parents puis les enfants eux-mêmes...). Les jeunes qui sont de mon âge ici, qui sont encore dans la culture, ont épousé les filles de cultivateurs qui avaient les plus belles situations ; pas au hasard, au bal ou n'importe quoi ; ils ont ... (mime du gars qui "tâte le terrain"), L., par exemple, ils ont qu'une fille unique, il est tout de même aisé, bon, il a épousé M., une famille riche ... L'autre, la soeur de M. est

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

mariée de G., bon, ben G. était pas ben riche mais il avait, lui, pas mal navigué, etc. Y a toujours la question de ... de ... *l'argent.* Y pas d'doute, qui guide tout de même sérieusement les Normands, plus les *qualités* parce que vous connaissez peut-être le proverbe normand : une maison c'est la femme qui la fait. Autrement dit : si la femme est économe (...), si elle tient sa maison de la façon la plus économique possible, ça fait la valeur d'la maison."

Prenons l'exemple du cultivateur G. L. Fils unique de parents âgés, il hérite "de quelques hectares" et commence "à racheter des parcelles après 14". Il se marie en 1929 ; il possédait alors quinze hectares. Sa femme apportait une dot conséquente : "Douze hectares de terre -- et la terre était meilleure que la mienne -- une armoire, un bon trousseau, un lit et sa literie... C'était une belle chambrée."

Sur les douze hectares de la dot, deux seulement ont été directement "en toute possession" des nouveaux mariés, les dix autres restaient propriété du père de l'épouse, mais "c'était une sorte de viager", c'est-à-dire que cette terre était en "fermage", mais comme "les lots étaient faits", elle devenait pleine propriété de G. L. à la mort de son beau-père.

Dans le choix du gendre et dans le choix du ou des fils qui prendront sa succession, le cultivateur joue son avenir patrimonial et matériel : c'est de ces choix que dépendra sa possibilité de "pouvoir faire un rentier".

Cependant,"là où on complique, c'est que eux (les parents), ils en gardaient quand même une parcelle pour pouvoir faire des pommes de terre ou des machins comme ça... Surtout dans des pays comme ici où on faisait (...) de l'asperge, des haricots, de l'oignon... Donc on en gardait obligatoirement des morceaux pour soi, pour sa nourriture personnelle." En fait, cette parcelle était également comptée dans les "lots" mais restait "réservée sa vie durant" au profit du père de l'épouse. "Les Normands ont l'habitude de faire leurs affaires avant leur décès."

Prenons, à titre d'exemple, le groupe domestique du beau-père de G. L., avant et après le partage des biens.

Le groupe domestique en 1906. Encadré d'un trait simple : X, "chef de famille", sa femme Y, deux fils A et C, deux filles B et D et un domestique.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

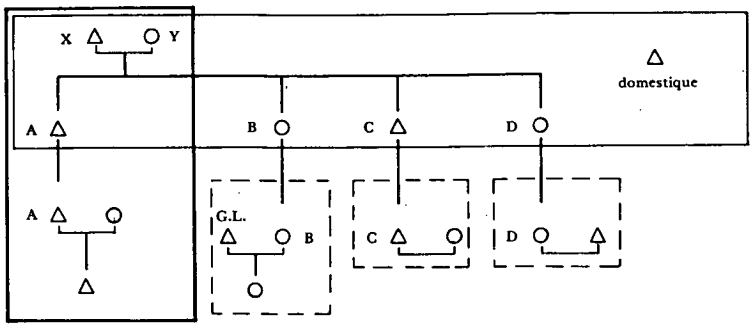

Fig. 10. *Éclatement du groupe domestique d'un cultivateur propriétaire.*

Les groupes domestiques en 1936. Encadré d'un trait double : dans la même résidence, A, le fils, "chef de famille", sa femme et son fils ; il n'y a plus de domestique et les parents sont maintenant rentiers. Encadrés en pointillés : B, la fille, est mariée à G. L., cultivateur propriétaire à Léry. C, le fils, est chaussonnier et réside à Léry avec sa femme. D, la benjamine, se marie et réside hors de Léry.

Les deux derniers ont vendu ou loué leur héritage foncier à leur frère A, qui a pris la succession de la ferme.

On voit ici que le jeu de l'avantage a dirigé plus ou moins directement le choix de l'avenir des enfants. Un fils a repris la ferme du père ; une fille, bien dotée, a épousé un cultivateur du village, l'autre fils a quitté l'agriculture pour l'artisanat du chausson et change de résidence ; la fille cadette se marie à l'extérieur du village. Les enfants avantagés ne sont pas nécessairement les aînés : les cultivateurs regardaient plutôt à la "qualité de leurs successeurs" et ne se soumettaient pas à une règle d'héritage systématique et relative à la naissance. D'où l'ambiguïté d'un système de succession égalitaire et préférentiel. "C'est tout au moins comme ça qu'on faisait au XIXe siècle, jusqu'à 1930 environ (...) Maintenant, les grosses fermes comme M., c'est l'notaire qui fait les partages. Ça donne des chicanes, d'ailleurs. Ya surtout des complications quand il s'agit de valeur subite des terres ; par exemple pour la terre du carrier : la terre qui va-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

lait six cent mille l'hectare s'est trouvée promue à trois puis à quatre millions en l'espace de quelques années."

Le morcellement des parcelles était évidemment très important en raison de la fréquence des partages et du rôle différentiel attribué à "la qualité d'la terre" (cf. *supra* p. 44) pour avantager ; surtout "qu'à c't'époque-là, on pensait pas tellement au regroupement des terres. On avait beaucoup de temps à perdre : d'ici on allait à pied conduire les vaches au pont du Manoir... Chacun avait ses parcelles au tonnerre de Dieu (...) On allait avec le cheval, perché sur le ch'val, pour aller labourer une petite parcelle de rien du tout (...) Moi j'ai vendu une parcelle qu'était large comme ça (environ six mètres) mais qui faisait plus de deux cents mètres de long."

L'étroitesse des pièces de terre, peu gênante durant la période de traction animale, devint un handicap dès les débuts de la mécanisation. "On a eu les premiers tracteurs vers 1930, mais ils marchaient pas fort." Les changements entraînés au niveau du temps de travail et de la rentabilité ont fait qu'un regroupement des parcelles s'est opéré peu à peu, d'abord de façon plus ou moins tacite entre propriétaires, puis officiellement lors des remembrements. "Maintenant, il faut des grandes surfaces pour qu'ce soit rentable." De plus, les pommiers qui poussaient dans les labours ont été arrachés presque tous pour faciliter le travail mécanisé, alors que la traction animale s'en accomodait fort bien : "y fallait qu'le cheval et le bonhomme baissent les oreilles."

Jusqu'au début du siècle, la culture était presque exclusivement maraîchère : "on faisait un peu d'orge pour nourrir les cochons", et de l'avoine pour les chevaux et pour la vente (cf. tableau p. 49). Toute la campagne est cultivée, "il n'y a jamais de terre en jachère ; sauf parfois un cossard ou un gars qu'a pas pensé à la louer (...), des fois à cause des brouilles d'héritage". S'il y a une terre en jachère, "on la rachète et on y fait un demi-fumier pour y mettre du blé".

Ce n'est que "pendant la guerre de 14 qu'on a commencé à faire la céréale", c'est-à-dire blé et maïs. Le bétail, peu important, se contente de l'herbe du dos. L'embouche commence vers 1925, sous l'influence des Belges. "On avait des vaches en stabulation qu'on allait

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

conduire à la belle saison dans des herbages artificiels, c'est-à-dire du fourrage, hein, du foin semé sur une parcelle, et les gamins, les gamines ou la femme de la maison s'il n'y avait pas d'enfants, allaient conduire les vaches à pâturer au tiers dans la plaine." On allait "mener les vaques à camp", disait-on en patois normand. Maintenant, "les bêtes restent à l'herbage toute l'année".

Avec le début de l'élevage, le paysage change de physionomie. Les labours diminuent au profit des prairies artificielles et la production maraîchère s'affaiblit peu à peu (cf. tableau).

	Époque		
	vers 1910	vers 1930	vers 1970
céréales	6	17,5	30
blé		10	16
avoine	5	7	
orge	1	0,5	7
maïs			7
prairie artificielle	0	0,5	15
légumes	9	3,5	0
pommes de terre	5	2	
haricots	2	1	
divers	2	0,5	

Tableau 8. *Répartition approximative des cultures d'un cultivateur propriétaire (1030), de son père (1910) et de son gendre (1970) à Léry.*

Les surfaces sont exprimées en hectares mais ne tiennent pas compte de la terre entourant la résidence -- "le clos"-- généralement consacrée, aujourd'hui encore, au petit élevage et au maraîchage : "le clos, c'est l'potager".

L'étude de l'assolement permet de voir plus en détail la diversité des cultures durant l'entre-deux-guerres (cf. tableau 9, page suivante).

L'emploi généralisé de l'engrais et la vocation céréalière de l'agriculture ont rendu l'assolement inutile : "maintenant, on ne fait plus que des céréales, c'est la culture à l'américaine".

Par leur implantation spatiale importante, leurs réseaux d'entre-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

aide et la pratique de l'endogamie professionnelle, les cultivateurs "et leur gens" apparaissaient comme une "catégorie" sociale forte dans le village. Ils ont tenu de façon nettement majoritaire le pouvoir local jusqu'à la première guerre et de façon moindre jusqu'en 1939. La complaisance de certains d'entre eux pour l'occupant et, conséquemment, leur comportement vis-à-vis de la population locale (et en particulier de la population ouvrière) durant les deux guerres leur a permis de "reprendre du souffle" à défaut de conserver le pouvoir.

	A	B	C
Année 1	blé	avoine et orge	"maïs en vert pour les bestiaux" pommes de terre et légumes divers
Année 2	"sur le blé j'mets l'avoine et l'orge"	pommes de terre betteraves légumes divers "un peu d'trèfle pour le cheval"	"et le blé sur les légumes"

Tableau 9. *L'assolement entre les deux guerres.*

"Les croquants, c'est eux", répétait volontiers un informateur en bombant le torse ; rien ne donnait mieux l'idée de "catégorie".

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre V

"RICHES" ET "MALHEUREUX" EN CARNAVAL : L'EXPRESSION RITUELLE D'UN ANTAGONISME

A la fin d'un repas auquel l'ethnographe a été convié, ses hôtes évoquent un fait unique et pourtant lourd de signification : l'organisation, en 1931 ("c'était ma tante Marguerite qu'était reine, ça fait quarante-trois ans"), lors du Mardi-Gras, de *deux* défilés costumés, de *deux* "cavalcades", alors que l'usage, à Léry comme ailleurs en Normandie (Lachiver, 1971, p. 232), est de n'avoir qu'une seule cavalcade par village.

De manière à préserver la saveur et l'authenticité du document -- les récits animés, ponctués de rires que trois villageois font de leurs souvenirs et que relancent de temps à autre, dans telle direction qui paraît fructueuse, des questions de l'ethnographe --, de façon aussi à ne pas masquer ses lacunes dans l'artifice d'un résumé trop reconstruit, on a choisi de présenter les données au moyen d'extraits commentés de la conversation, sur la base de la transcription intégrale de son enregistrement au magnétophone.

Voici pour la forme. Sur le fond, les faits doivent être situés : à la jonction d'un certain état socio-économique de la communauté villageoise d'un côté, des rituels du Carnaval de l'autre.

L'étude démographique a montré que ce village comporte, pendant la période étudiée, deux groupes majoritaires : les agriculteurs et les ouvriers agricoles d'une part, les ouvriers de l'autre, et qu'un aspect fondamental de la transformation de la collectivité villageoise pendant cette période est reflété par la diminution de la population agricole (près de 70% de la population active totale en 1861 contre

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

10% en 1974), et par la croissance parallèle de la population ouvrière (de 10% en 1861 à plus de 50% en 1974). Au début des années 30, les agriculteurs sont encore majoritaires (environ 40%), mais la part des ouvriers est déjà considérable (environ 30%). Cependant cette fraction de la population n'est pas représentée à cette époque au conseil municipal (cf. *infra* p. 92). Par ailleurs, c'est en référence à l'agriculture que le village définit son identité (cf. *infra* p. 88). Les ouvriers n'ont accès ni au pouvoir, ni, semble-t-il, aux moyens d'expression symboliques qui leur permettraient d'affirmer leur identité.

Le Carnaval maintenant.

Tout Carnaval européen a deux caractéristiques fondamentales :
1. Seule de toutes les cérémonies calendaires folklorisées, qui font intervenir le culte des saints, celui de la Vierge ou celui du Christ, et qui s'articulent directement au calendrier liturgique, le Carnaval est indépendant de ce culte et aucun personnage du panthéon chrétien n'y intervient (Van Gennep, 1947, III, p. 869, pour la France). Le Carnaval est une fête populaire. Ni le pouvoir officiel, laïc ou religieux, ni l'idiome culturel qu'il représente et impose n'ont part à ses manifestations. Raison pour laquelle ils les ont toujours combattues : "Sur tout le territoire français, de nombreuses ordonnances de police, ecclésiastiques d'abord, puis gouvernementales, ont tenté de restreindre, sous prétexte de désordres, l'ampleur des manifestations carnavalesques." (Van Gennep, *loc. cit.*).
2. Le Carnaval est une période dite de licence : licence alimentaire, décontraction de moeurs, liberté du langage et du geste. Disons, pour faire bref, qu'une culture populaire prend la parole en Carnaval et s'exprime librement à travers les groupes sociaux qui l'incarnent. Mais le discours qu'elle tient n'est pas pour autant incohérent ou arbitraire. Les rites, les pratiques ou les mots qui véhiculent cette parole "libérée", comme les mythes qui, éventuellement, la soustendent, ne peuvent échapper aux lois de la communication sociale, sous peine de ne rien signifier. Il n'y a de discours, même "libéré", que codé. Or les études particulières (telle, par exemple, celle du Carnaval de Romans ; Le Roy Ladurie, 1969, pp. 225-230), aussi bien que les analyses théoriques (Leach, 1961, pp. 131-136), mettent en évidence une nécessité de code à laquelle le Carnaval, comme toute fête, mais plus rigoureu-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

sement que d'autres, se plie : celle de *jouer*, dans son déroulement et ses manifestations concrètes, *la vie sociale à l'envers*.

La signification du Carnaval exceptionnel de 1931, à Léry, emprunte donc aux données du contexte social local et à un lexique, particulier lui aussi, constitué par les traditions normandes en la matière -- au centre desquelles se trouvent la cavalcade et le bal du Mardi-Gras -- pour les articuler les unes aux autres en un discours dont la grammaire générale de l'expression et de la communication symboliques modèle la forme, et pour partie, le contenu. Quel discours ? Et, pour commencer, qu'est-ce qu'une cavalcade ?

1. *Les deux cavalcades.*

"C'était l'défilé, y avait un accordéoniste... Y z'allaient costumés avec d'la musique... Par exemple ça représentait une noce normande : y avait l'marié, la mariée, après tous les invités, y z'étaient à pied..."

Les jeunes ne sont pas seuls à y participer : "Y avait de tout : y avait des enfants, des adultes, des jeunes gens (...) y avait des messieurs un peu âgés, comme mon père (...) et pis un aut'monsieur ; y z'étaient avec le p'tit ch'val à S. ; y avait un tonneau dans la voiture (...) y faisaient Bacchus (...) y jouaient aux cartes su' l'tonneau ; c'était gentil, vous savez."

Des groupes costumés, donc, qui défilaient en musique dans les ruelles du village. Etaient-ils masqués ? "Ah non, non. Y z'étaient grimés, hein, y z'étaient fardés."

Or voici qu'en 1931, l'antique coutume, qui ne fut plus reprise après la seconde guerre mondiale, prend une forme singulière : il y a deux cavalcades au lieu d'une, et elles diffèrent par un détail capital : "Y avait une cavalcade avec des autos, puis nous, *les malheureux*, on était tous à pied (...) A l'époque y avait pas de voitures comme maintenant ; alors évidemment, les cultivateurs qui possédaient des voitures avaient plus d'facilité pour organiser tout ça, plus que les gens de ... (inintelligible). Alors eux y faisaient presque tout à pied (...) Tandis que les riches, l'avaient des remorques ; c'était plus luxueux."

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

On a noté ailleurs que la représentation indigène de la hiérarchie sociale comporte trois termes : les notables, dits "les riches", les agriculteurs, dits "les croquants", et les ouvriers, qu'un informateur présente comme "les martyrs".

Or du fait que les notables ne participent pas au Carnaval, ce système ternaire s'y simplifie en un dualisme où les "cultivateurs", dont les chevaux et les voitures disent l'aisance, occupent le pôle "riche", tandis que le rôle des "pauvres" est assumé par des "malheureux", par "ceux qu'avaient pas d'voiture", c'est-à-dire "les ouvriers".

Comment ces deux groupes -- agriculteurs et ouvriers -- jouent-ils leur antagonisme en Mardi-Gras ?

Le défilé de l'après-midi est suivi, le soir, d'un bal qu'il prépare et puisqu'il y a, en 1931, deux cavalcades, chacune a *son bal* : "Y avait justement deux salles de danse, et ces deux salles de danse, à cette période-là faisaient chacune leur bal, et c'était auquel qu'allait amener l'plus d'clientèle ; y avait *bal* chez D. et *bal* chez M." Les cavalcades "c'était pour arriver à rassembler l'plus d'monde possible, soit sur une cavalcade, soit sur l'autre". L'opposition se généralise : une salle est dite "du haut" (M.), l'autre "du bas" (D.), en référence à leur position respective dans la topographie du village et, par extension, la cavalcade des "malheureux" est celle "du haut", tandis que celle des "riches" est "du bas".

On voit alors que toute la fête se déroule comme un jeu, comme une compétition entre les deux groupes costumés et, par-delà, entre les deux catégories de la population villageoise qu'ils représentent, compétition dont l'enjeu est pour chacun de l'emporter sur l'autre.

Et l'emporter, c'est quoi ? "C'est un succès, c'était la cavalcade qu'avait le plus de cote vis-à-vis de la population, qu'avait le plus de bravos ; et celle qu'avait le plus de succès, vous le retrouviez au bal, y avait plus de monde. -- Oh là là, s'exclame une convive. -- Ça y est, dit une autre. -- Y avait què'que chose comme populo, enchaîne la première. Et tous de rire aux éclats, parce que c'est "pour la cavalcade du haut", "chez les malheureux", dans la salle à Monsieur M., "qu'y avait què'que chose comme populo".

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

2. *L'inversion symbolique.*

Nous voici au coeur de l'affaire. Au moment où la compétition s'engage, les deux rivaux ne sont pas sur un pied d'égalité. De même que, tout au long de l'année, les agriculteurs ont le pas sur les ouvriers, que les "riches" sont supérieurs aux "pauvres", de même les "pauvres" entrent dans la course du Mardi-Gras grévés d'un handicap. Puisqu'une cavalcade est, par définition, un défilé de cavaliers et de chars, les "agriculteurs" sont seuls en mesure de réaliser, d'incarner en vérité et en principe ce modèle culturel. Les autres en sont réduits à l'ersatz, au paradoxe diminutif d'une cavalcade pédestre. Et pourtant dans le cours de la fête et la culmination du bal, tout s'inverse. L'ordre social normal est mis pieds par-dessus tête et les perdants de tous les jours deviennent les gagnants d'un jour.

Certes, une véritable cavalcade va à cheval. Mais l'ethnographe qui demande : "la cavalcade du haut, c'était qui ? s'entend répondre : --C'était les pauvres, c'était les *vrais*. Ceux qu'avaient pas d'voitures." Ou encore :

"Le haut, c'était quoi ?

-- C'était la salle M. ; à côté de chez S. (...) C'était une salle qu'était mieux aménagée que celle d'en bas...

-- Ah oui. Y avait une scène et tout...

-- Et en bas ?

-- C'était la salle de monsieur D., là, au coin de la rue des Violettes ; y avait une salle dans la cour, c'était beaucoup plus petit...

-- Nous (les "malheureux") on faisait dans la grandeur... (Rires). On l'a vu, rien que pour le repas...

C'est qu'en effet un repas précédait le bal. Et la cavalcade "travaillait" pour ce repas : "J'leur donnais des machins à vend', n'est-ce-pas, y fallait qu'tout l'monde travaille." Travailler, c'était vendre "des confetti, des insignes spécials qu'on donne, bleu-blanc-rouge, des gâteaux, des travestis -- des travestis, non -- des chapeaux en papier, tout un tas d'trucs (...) On allait chez les boulangers, on demandait tant de gâteaux à l'un, tant de gâteaux à l'autre et puis on les vendait ; des fruits, des oranges, tout ça..."

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Là aussi, les ouvriers remportent la palme : "J'vous fais r'marquer què'que chose : c'était la cavalcade des pauvres, c'était eux qui faisaient l'plus d'bénéfices." Et la remarque fait rire les femmes aux éclats. Les choses allaient si bien "qu'on n'avait plus rien à vend' ; alors j'dis : -- madame M., avez-vous encore des oranges ? E'm'dit : -- oui -- 'vez beaucoup ? -- oh oui qu'ê'dit (...) On gagnait la moitié su'les oranges et pis tout l'monde mangeait ensemble, c'était bien."

Le succès de la vente-quête et du défilé s'enrichit même de satisfactions annexes et imprévues : "Pis eux (les agriculteurs) qu'est-ce qu'y z'ont fait ? Y z'ont été su' l'Vaudreuil ; pis y z'avaient pas l'droit. Alors y z'ont eu une contravention : y fallait pas dépasser l'territoire d'Léry, y fallait des autorisations spéciales... Tandis qu'nous, les malheureux, on n'était pas si bêtes que ça, on n'a pas été su'l'Vaudreuil (...) Y z'étaient vexés parce qu'ils avaient eu une contravention, nous on n'y était pour rien (...) C'est toujours des gens intelligents qui l'savaient mieux qu'nous, puisqu'on était des malheureux..."

Que les propos brillent de l'éclat gras de la vengeance ("là y avait une p'tite vengeance"), loin de surprendre, valide l'interprétation. La partie qui se joue en ce jour de Mardi-Gras n'est pas isolée. Elle est la revanche de celle que les "riches" gagnent forcément à longueur d'année et cette revanche, les "malheureux" la prennent, après en avoir saisi, et peut-être même créé, l'occasion.

On peut d'ailleurs se demander, en passant, si l'incident de la contravention ne révèle pas, de la part des deux groupes, une perception différente de l'espace villageois. Pour tous, cet espace est centré sur l'agglomération habitée. Mais ne s'y réduit-il pas aux yeux des ouvriers pour qui la commune quotidienne est avant tout espace de résidence et qui, de fait, le jour de la fête, maintiennent leur défilé dans les bornes du *village* ; alors que les agriculteurs seraient portés à négliger, sans bien sûr les ignorer, les frontières administratives, du fait que de leur point de vue l'espace *réel* de la commune, celui de leur travail de tous les jours, de leurs champs et de leurs prés, est un *terroir* dont l'extension ne coïncide pas avec ces limites officielles et les dépasse souvent ? Les éléments manquent pour développer l'argument,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

mais la question méritait d'être au moins posée.

Pourtant, si vive que soit la rivalité, elle reste mesurée : "Y a eu des p'tits accrochages, des p'tites engueulades, des p'tites jalousies. Mais c'était pas méchant, ça allait pas aux coups d'poing."

La rivalité peut même s'effacer dans les rites du don et de l'échange, dans l'alcool qu'on partage en chemin : "Y z'emmenaient des bouteilles de cidre, y buvaient un coup d'cidre en route. Alors, les autres : -- Dis, Gaston, tu m'passes un (inintelligible) ? Alors y s'amenaient, pis y buvaient ensemble. C'était pas méchant, absolument pas."

Ou encore : "Les cultivateurs, en passant y en avait un qui nous donnait une bouteille de cidre, l'autre qui donnait aut'chose. On leur demandait pas. -- C'était des clans séparés pis y z'allaient quémander chez les cultivateurs (rires). -- C'étaient des gens trop riches..."

On observera que si ces situations momentanées paraissent cocasses c'est que l'antagonisme des groupes y est surmonté mais sans que leurs différences s'annulent. Ce qui fait rire les informateurs, c'est le paradoxe d'une rivalité un instant abolie sur un fond d'opposition distinctive qui ne peut, elle ,s'effacer, parce que la fête y perdrait sa saveur et sa raison d'être.

3. *L'apothéose du repas.*

"Pis le soir, quand on a dit : on a assez d'argent -- n'avait bien ramassé -- on a dit : on va manger tous ensemble. Alors, pour contenter tous les commerçants d'Léry, on a acheté chez tous les commerçants, comprenez-vous ? Et savez-vous combien on était à table ? Quatre-vingt. Et pis les jeunes du bas, les v'là arrivés. Ceusses d'en bas, c'était l'aut'cavalcade, comprenez-vous ? Madame M. dit : -- Ah non, y faut qu'vous d'mandiez à Andrée. Andrée, c'était mouè. Ah ben moi j'dis : -- Écoutez, c'est pas difficile, on est tous là, j'cause pour personne et j'cause pour tout le monde. On va demander aux quatre-vingt personnes qui sont là à table si sont d'accord pour faire manger ceusses d'en bas. Alors moi j'ai dit : non. Alors tous on a dit non, comme ça y n'ont pas pu manger avec nous, y n'avaient pas bien travaillé (...) Quand on a été tous ensemble, y a vingt-cinq gars de Pont de l'Arche

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

qui sont venus. M. F. qu'est venue s'adresser à moi. Ah. J'ai dit ça. Je n'suis pas la maîtresse de tout l'monde ; alors je crie : est-ce que vous voulez qu'une telle mange avec nous ? -- Non, non, non, non. Elle n'a pas marché comme nous tout l'après-midi... C'était sévère, hein. Oh ben dites. J'rigolais pas pou'tout ça..."

Il fallait citer ce long récit en entier : il comporte plusieurs traits remarquables qui parachèvent le sens de la fête. Récapitulons.

Pervertissant, retournant à leur profit ce que nous avons appelé le lexique du Carnaval, les "pauvres", ces "malheureux", les "ouvriers" mettent sur pied un défilé qui est une anti-cavalcade, parce que pédestre, et une contre-cavalcade, parce que rivale de la chevauchée des "riches", "vraie" *a priori*. Mardi-gras se passe et les "malheureux" l'emportent. Au bout du compte, les "vrais", ce sont eux, qui couronnent par leur réussite l'inversion des signes culturels d'une inversion des rôles sociaux. Ils tiennent le haut du pavé, et en dépit du "luxe" des autres, réussissent à "faire dans la grandeur", en occupant, en remplissant la belle "salle du haut". Les voilà riches. Riches non pas de valeurs héritées et durables, telles ces voitures, ces remorques et ces chevaux que les agriculteurs ont fait parader l'après-midi mais, ils le répètent sans cesse, du produit tangible de leur *travail*. Succès éphémère qu'ils vont savourer, aux deux sens du terme, en consumant la richesse qui le manifeste dans un repas commun : "On a assez d'argent, on va manger tous ensemble."

Mais du coup, ils goûtent aussi à une forme de pouvoir, qui, pour fugace et limité qu'il soit, n'en est pas moins réel. Parce qu'on convoite les places dans la salle du haut et parce que les vaincus, "ceusses d'en bas", voire des non-villageois, viennent solliciter de participer au repas, les "malheureux" peuvent décider, choisir, exclure, poser des conditions : "Y en a quat'de Pont de l'Arche qu'est venu. Ah. què'que j'dis, six, des jeunes gens, pour manger avec nous. Alors... Eh. J'dis oui, mais les conditions : on s'est traîné tout l'après-midi, nous, pour gagner not'dîner ; alors on les a fait payer, c'est eux qui ont donné c'qu'y z'ont voulu. Mais vous parlez, l'ont donné què'que chose, y z'étaient contents d'manger avec nous."

Mais ce pouvoir, voyez comment ils le manient : dernier avatar du processus d'inversion des rôles c'est, dans cette société masculine,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

une femme qui dirige la cavalcade des "malheureux". Plus, elle refuse l'autocratisme ; elle ne veut être qu'une porte-parole ; elle met spontanément en oeuvre une sorte de démocratie semi-directe et, se posant dans son rôle, le définit d'une admirable formule : "On est tous là, j'cause pour personne et j'cause pour tout le monde ; on va d'mander aux quatre-vingt personnes..."

Certes l'antagonisme des deux groupes sociaux et l'issue de la compétition rituelle impliquent nécessairement l'exclusion des ci-devant "riches", qui le redeviendront d'ailleurs ci-après, dès le lendemain. En attendant, les "pauvres" noieraient leur victoire en les admettant au partage de ses fruits : "C'était naturel, y z'avaient plus d'argent (que nous), y z'avaient pas besoin qu'on leur donne rien." Cependant, en deçà et au-delà de cette rivalité et de ses implications structurales (conservation de l'inversion hiérarchique jusqu'à la fin de la fête) les "malheureux" montrent un extrême souci égalitariste.

En deçà, ce sont les achats en vue des ventes et ceux qu'ils font pour le repas. Dans les deux cas, ils prennent soin de se fournir chez *tous* les commerçants du village, pour ne pas faire de jaloux : "Les gâteaux, on les achetait aux *deux* boulangers (...) On était allé chercher de la charcuterie chez les *deux* charcutiers, chez tous les commerçants, dites, pour que tout l'monde soit content."

Au delà, après s'être comptés dans la salle, ils sont attentifs à ce que "le bénéfice" soit intégralement redistribué et que chacun ait sa part, par la satisfaction de la gourmandise correspondant à son âge : "Pis l'soir, quand j'ai vu qu'on avait beaucoup d'argent -- l'bal était plein, pourtant c'était grand -- et ben, on a acheté tous les bocaux de bonbons à madame M. C'est la cavalcade qui les a payés. Pis on a donné ça dans l'bal à tous les enfants, comprenez-vous. Alors tous les gosses ont mangé des bonbons à l'oeil. Oui mais on avait trop d'argent après. Savez-vous comment qu'on a fait : on a mis du vin blanc, du vin rouge sur toutes les tables. Alors moi, j'ai dit : Toutes personnes qui sont dans la salle, les tables sont mises (...) Buvez c'que vous voulez, c'est la cavalcade qui paye. Alors pensez bien qu'on allait pas prendre la cavalcade du bas ; y z'avaient pas travaillé."

Ce récit ne défie pas le commentaire : il est si explicite que l'ethnologue hésite à le gloser, au risque d'appauvrir le trésor

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

concret de son sens, ou bien d'y plaquer de vaines redondances. Relevons quand même, dans le passage qu'on vient de lire, comment l'informatrice, en évoquant du même souffle l'exclusion d'un groupe et le partage égalitaire au sein de l'autre, signale qu'une relation profonde relie les deux procédures. Pourtant -- et nous achèverons par là l'analyse de ce Carnaval -- il est un aspect de la fête que les informateurs, sans l'escamoter, maintiennent dans l'ombre des sous-entendus.

4. *Carnaval et politique.*

La rivalité d'un jour entre les deux cavalcades dans le rite carnavalesque, n'a de signification que prise dans le système permanent des rapports entre des fractions antagonistes de la collectivité villageoise. Les formes permanentes de cet antagonisme sont évoquées incidemment, au détour du récit ("à c't'époque-là, y avait deux clans...") ou sur le mode diminutif ("ça a commencé quand même à être un p'tit peu su'l'sens politique, cette chose-là"). Mais les convives esquissent à plusieurs reprises l'invite de l'ethnographe qui aimerait bien aller "un p'tit peu su'l'sens politique". Par bonheur, l'un d'eux occupait une position ambigue : bien qu'ouvrier, il a fait partie de la cavalcade des riches. Même rétrospectivement, l'aveu est inconfortable ; son épouse ironise, il est acculé aux justifications :

Lui. -- Moi je faisais pas d'politique à ce moment-là. On m'a dit : "tu vendras des gâteaux,", j'ai vendu des gâteaux. Mais les plus anciens venaient quand même sur un sens politique, tandis que nous, on était jeunes...

L'ethnographe. -- C'était quel sens les anciens ?

Lui. -- Moi j'me suis trouvé dans cette cavalcade-là, bon, laissons les opinions de côté, justement parce qu'à ce moment-là, j'faisais déjà partie d'la musique de Léry ; bon, alors l'orchestre qui jouait chez monsieur D., c'est-à-dire chez les riches... (son épouse rit aux éclats) Y avait M. D., G. M. qu'était batteur, l'ancien maire, y avait un orchestre qui faisait part de la musique de Léry et qui, justement, faisait part de la cavalcade des riches...

Elle. -- Ben écoute...

Lui. -- J'étais pas bien riche, parce que...

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Elle. -- Il avait pas un rotin...

Lui. -- ... J'avais pas un rotin ; mais enfin j'me suis trouvé parmi cette cavalcade, en camaraderie, avec les gars qui s'trouvaient dans la société de musique comprenez-vous ? (...) Y avait pas d'politique à ce moment-là, mais enfin, y avait quand même ça sur les deux cavalcades, un p'tit peu d'penchant aux idées ; pas moi parce que j'vous dis, j'étais jeune...

L'ethnographe. -- Quelles idées ?

Lui. -- Y avait un peu la gauche et la droite à c'moment-là. C'qu'on pouvait appeler la gauche. Et les cultivateurs, on les appelait la droite. Çui-là qu'était ch'minot, simple manoeuvre, y s'disait de gauche, quoi, enfin...

Elle. -- ... Un peu, mais c'était pas des choses fondées comme maintenant...

Lui. -- Y avait un p'tit què'que chose... Pas vraiment politisé, mais un peu quand même. Ceux qu'étaient en haut et en bas, c'était quand même des copains, mais enfin... un peu... comprenez-vous, dans un pays comme ici...

C'est donc par des protestations réitérées de neutralité que l'informateur justifie l'ambiguïté de sa position individuelle. Mais puisque celle-ci résulte d'une contradiction entre son groupe de référence et son groupe d'appartenance, ce qu'il énonce a forcément valeur générale. L'identité contradictoire d'un individu renvoie à l'identité de la collectivité villageoise, telle que le plan politique l'assume et l'exprime. Elle non plus n'échappe pas à la contradiction. En effet, si la rivalité des deux cavalcades est sous-tendue par un clivage permanent entre deux catégories socio-professionnelles, et si ce clivage s'exprime au plan politique dans la rivalité de deux clans étiquetés selon la forte et vieille opposition gauche *versus* droite, l'affirmation du clivage est constamment balancée par sa minimisation : "C'était pas des choses fondées comme maintenant..." Voire par sa négation : "Y avait un p'tit què'que chose, pas vraiment politisé, mais un peu quand même... Y avait pas d'politique, mais enfin, y avait quand même ça."

Incohérence ? Non pas. "Car comprenez-vous, dans un pays comme ici..." Pour que puisse s'affirmer l'identité -- idéalement unitaire -- du "pays", c'est-à-dire de la collectivité villageoise, ce qui la di-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

vise contre elle-même doit être surmonté. Nous verrons par ailleurs comment, à travers l'image que les villageois donnent de l'action et de la composition du conseil municipal, ils résolvent le problème de l'unité dans la diversité.

Dans le contexte qui nous occupe, c'est, avec les rites du partage de l'alcool évoqués plus haut, la qualité des relations interindividuelles entre des hommes qui se coudoient, participent à des activités communes, leur amitié éventuelle, qui permettent de transcender les oppositions : "J'étais là en camaraderie (...) Ceux qu'étaient en haut et en bas, c'était quand même des copains..." L'idéologie fait le reste, en particulier quand il s'agit d'opposer l'identité villageoise à l'extérieur (cf. p. 89).

A y regarder de près, et puisqu'il s'agit de politique, le problème n'est guère différent à l'échelle nationale. Un candidat à la présidence de la République se proclame "président de *tous* les Français" avec d'autant plus de force qu'il n'en représente approximativement que la moitié, moitié de droite ou moitié de gauche, et qu'il lui faut donner à croire, pendant la compétition, qu'une fois élu par la plus grosse des deux moitiés contre l'autre, il pourra paradoxalement symboliser le tout. La digression n'est qu'apparente. D'une part Léry se trouve dans un département où, élection après élection, le résultat local correspond de très près aux résultats nationaux. D'autre part, les informations présentées à l'instant ont été recueillies pendant la récente campagne électorale (2 mai 1974) : dès qu'il était question de politique, et de politique villageoise, ce qui, au même instant, mobilisait le pays était présent aux esprits et contribuait à orienter le sens des propos.

Terminons en relevant trois données d'importance :

1. La politique est, par excellence, l'affaire des "anciens". L'un des arguments-force de l'ouvrier-sans-un-rotin-qui-fait-partie-de-la-cavalcade-des-riches est d'exciper de sa jeunesse (il avait alors 19 ans) pour se dire neutre, hors-circuit.

2. Le système d'opposition dégagé exclut très explicitement une catégorie socio-professionnelle : celle des commerçants. Et les rivaux, par le soin qu'ils mettent, en fractionnant leurs achats, à ne pas impliquer subrepticement les commerçants dans la compétition ("on était

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

allé chez tous les commerçants, pour que tout l'monde soit content"), rejoignent l'ouvrier-chez-les-riches, qui se retranche derrière un rôle commercial afin de paraître plus neutre ("moi, j'faisais pas d'politique. On m'a dit : tu vendras des gâteaux, j'ai vendu des gâteaux."), pour souligner la neutralité essentielle de l'activité commerciale et du groupe qui l'exerce dans le champ des luttes politiques.

3. Le domaine du politique, tel que les villageois le conçoivent, est avant tout occupé par des *opinions* : "Y avait quand même sur les deux cavalcades un p'tit peu d'penchant aux idées." Définition à peine esquissée ici, mais que nous retrouverons ailleurs et qui ne manque pas d'intérêt puisqu'elle tend, à la limite, à faire du domaine la chasse gardée des manieurs d'idées, ces manieurs du verbe. "Qu'est-ce qu'y parle bien (...) Y sait causer" : telles étaient, pendant la campagne d'avril-mai 1974, devant le poste de télévision, les appréciations dont les villageois gratifiaient *tous* les candidats, quelle que soit leur étiquette.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre VI

LE TRIPTYQUE DE SAINT-OUEN

A l'instar de la plupart des communautés villageoises européennes, Léry s'identifie à une paroisse. Son éponyme est Ouen (Audoenus), clerc canonisé qui fut un compagnon de Saint-Eloi à la cour de Dagobert et succeda à Saint-Romain, en 641, à la tête de l'évêché de Rouen (Réau, pp. 1015-1016). Mais Saint-Ouen, à Léry, n'est pas seulement patron de la paroisse. Jusqu'à une date récente, il présidait également aux destinées d'une confrérie masculine importante, celle des frères de charité. De plus, sa représentation canonique, patronale, matérialisée par l'église qui occupe une position centrale dans l'espace habité et cultivé, se double d'un ensemble de représentations populaires dont le "petit Saint-Ouen", situé hors de cet espace, en forêt de Bord, figure le support. Triptyque en somme, dont nous examinerons les trois volets tour à tour.

1. *La paroisse.*

Une belle église trapue de pierre grise, un cimetière, quelques calvaires de carrefours qu'ombragent des tilleuls : pour l'observateur qui aborde le village et le parcourt pour la première fois, ces monuments y circonscrivent, à vue de pays, le domaine du religieux. Leur inscription spatiale, leur aspect, leur environnement, ne sont pas indifférents. Avant d'écouter les hommes, il convient de ne pas négliger ce que suggère la considération des choses.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Avec sa nef croisée d'un transept et son choeur orienté au levant, l'église paroissiale est-elle encore ce qu'elle fut pour ses bâtisseurs : la projection de la croix du Dieu fait homme sur le sol du village, dont elle ordonnait l'espace et consacrait l'organisation sociale hiérarchisée par l'usage que les rites faisaient de son plan : clercs devant à l'est, laïcs derrière ; confréries masculines à droite, confréries féminines à gauche et chaque famille à son banc réservé et clos, selon son rang ?

De la même façon, la forme et la position de la croix christique, son modèle, servaient à penser le monde : "Derrière le dos du Crucifié, c'étaient l'Orient et ses peuples sanguinaires, devant ses yeux s'étendait l'Occident, prêt à être inondé par la lumière de la foi ; et de même, ce fut sa droite toute puissante, tendue pour l'office du pardon, que reçut la Septentrion (...) alors que sa gauche était réservée au midi, bouillonnant de peuples barbares." (Raoul Glaber, cité par G. Duby, 1967, p. 210 ; cf. Hertz, 1928). Ou bien l'église n'est-elle plus que le fossile décharné de ce symbolisme social et cosmique ?

Même nuancée, la réponse ne fait guère de doute. L'église n'est plus ceinte de son cimetière. Faute de place -- à moins que ce ne soit par l'effet d'un obscur désir de rejet -- les morts reposent à l'extérieur du village. Une pelouse a pris la place des tombes. Face au monument, à côté du presbytère, les fenêtres d'un relais gastronomique réputé donnent sur la pelouse (fig. 11). Fin octobre 1973, deux arpètes du restaurant étaient occupées à soigner les géraniums garnissant les deux grandes vasques que le restaurateur a fait placer aux angles de la pelouse.

Dès la première visite, l'église nous est aussi apparue pour ce qu'elle est en partie devenue : un accessoire décoratif, élément du paysage que cadrent les fenêtres de l'hostellerie avec les rivages verdoyants de l'Eure, l'île du Roy et l'ancien moulin de Léry, spectacle choisi et entretenu pour contribuer au plaisir -- coûteux -- des dîneurs de passage, qui garent leurs DS ou leurs Mercedes sur le parvis de l'édifice.

A l'intérieur de celui-ci, le mobilier et sa disposition attestent la conservation d'une liturgie à l'ancienne mode et d'une religiosité pré-conciliaire. Le maître-autel est à sa place traditionnelle, le

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

prêtre y célèbre l'office dos aux fidèles ; en langue vulgaire, certes, mais quand la messe est chantée, c'est en latin. Un peuple de saints est adossé aux colonnes de la nef : Anne, Nicolas, Jacques, Barthélémy, Taurin, Philomène, Joseph, Barbe, etc. Thérèse de Lisieux, Antoine de Padoue et Jean-Baptiste Vianney, saints de plus fraîche date, occupent des positions marginales, dans le fond de l'église, cependant que les deux grands saints gallicans, Louis et Jeanne sont en évidence à l'entrée du choeur, côté droit. Dans les retranchements du transept sont disposées les bannières et les enseignes de procession des confréries, défraîchies sous la poussière : celles des "Dames", des jeunes filles et des enfants de Marie, à gauche, sont aux couleurs de la Vierge, bleu ciel et blanc ; celles des hommes, à droite (confrérie de Charité de Saint-Ouen) sont rouge rehaussé d'or.

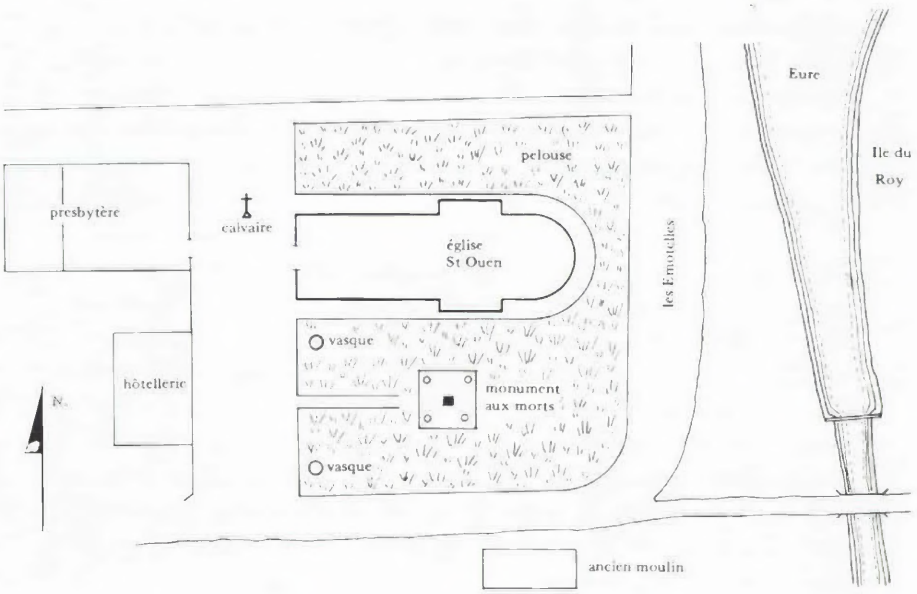

Fig. 11. *L'église Saint-Ouen et ses alentours.*

Sur les portillons des boxes qui occupent la nef et les bas-côtés, les porte-étiquettes où l'occupant inscrivait son nom, sont vides.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Comment en irait-il autrement ? A la grand'messe dominicale, la place ne manque pas aux vingt ou trente fidèles clairsemés dans la nef, enfants des écoles non compris. Ceux-ci s'entassent à l'intérieur de la clôture du choeur, garçons à droite, filles à gauche, de sorte que le prêtre se partage entre la célébration de l'office et le maintien de l'ordre dans leurs rangs.

La désertion des rites dominicaux n'est qu'un aspect parmi d'autres de la désagrégation de l'institution paroissiale. En quelques décennies, celle-ci a perdu la place centrale qui était la sienne quand elle s'identifiait à la communauté locale. Les confréries religieuses se sont éteintes les unes après les autres, les processions ont été supprimées ; celles des Rogations qui, trois jours de suite, dans la semaine précédant l'Ascension, parcouraient le pays pour la "bénédiction des fruits de la terre", comme les deux processions de la Fête-Dieu, dont chacune empruntait un itinéraire différent, ponctué de quatre reposoirs que les fidèles dressaient et décoraient. Y défilaient en uniforme de parade, outre les confréries, la fanfare et le corps des pompiers. Cette même fanfare avait le privilège de jouer dans l'église, à l'office du jour de la fête patronale (26 août) ; il lui fut retiré.

Faut-il imputer cette désaffection à la manière dont la paroisse a été conduite ou bien aux transformations profondes de la société ? Certains paroissiens qu'on dit "piliers de l'église" n'écartent pas la première hypothèse, quand ils regrettent qu'il n'y ait pas, à l'église "cette animation, ce dynamisme", qui font marcher les fêtes. Même eux désertent parfois la grand'messe à Léry pour aller à Pont de l'Arche, "où on chante des Sanctus, des Agnus en français", où un curé jeune et dynamique vient, l'office terminé, "serrer la main des gens sous le porche". Ici, disent les vieilles dames qui aident le curé à catéchiser "les gosses insupportables", "y a pas d'relais ; après nous, ça sera fini".

Ce sont évidemment les transformations sociales globales qui sont déterminantes. Pourtant, dans la mesure où l'attitude du curé, elle-même largement déterminée par son inscription sociale propre, se conjoint aux premières pour cumuler les effets, il paraît légitime de mettre cette relation en évidence.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Tous les villageois s'accordent à dire le curé "brave, vaillant, lucide" en dépit de son âge. Né vers 1890 dans le Vexin normand -- "je suis un étranger ici ; non pas au sens où vous l'entendez, non, mais on désigne ainsi les gens qui ne sont pas du pays" --, il se dit lui-même lié, socialement et idéologiquement, à deux groupes sociaux : les agriculteurs -- "des gens très religieux" -- et les notables, industriels, patrons évoqués avec révérence -- "... il y avait un tel, un monsieur très bien...". Cet attachement exclusif à certaines catégories de population, assez dans la manière d'une Église "vieille France" devait forcément précipiter le dépérissement de la paroisse à mesure que le nombre des agriculteurs décroissait. Car les ouvriers, dont le nombre croissait parallèlement, étaient et restent perçus comme trop *différents* pour compenser cette perte d'audience et d'influence.

La réciproque étant vraie, il apparaît qu'un trait important de l'histoire de Léry, depuis trois-quarts de siècle environ, est le déplacement continu du clivage qui partage la société villageoise, en "agriculteurs" *vs* "ouvriers" ; "calotins" *vs* "autres" ; "blancs" *vs* "rouges" ; "droite" *vs* "gauche" ; "riches" *vs* "malheureux", étant entendu que ces épithètes, reprises des propos de nos informateurs, ne s'appliquent pas toutes exactement aux mêmes catégories de personnes, même si elles forment, dans leur esprit, une série homogène de couples d'oppositions.

Mais tenons-nous, pour l'instant, au point de vue du curé et de ses ouailles, car l'occasion de préciser la perspective d'ensemble se présentera plus loin. Point de vue coloré s'il en est. Pendant la récente campagne présidentielle, un "pilier d'église" a reçu un numéro spécial d'*Humanité Dimanche* : "Je me demande, dit-il en riant, si X (un autre villageois syndicaliste F. O.), n'est pas là-dedans. Parce que lui, c'est ni bleu, ni blanc, c'est tout rouge. Je ne sais pas comment il a obtenu sa place à (...), avec les idées qu'il a. Il doit se tenir à carreau, sinon... Remarquez, c'que j'en dis : chacun ses idées. Des goûts et des couleurs..." Si, comme on voit, la palette ne s'embarrasse pas de nuances, celle du curé brouille les teintes, dès qu'une distinction plus fine apparaît, menaçant le manichéisme dominant. Pris dans leur ensemble, les "ouvriers" sont "areligieux", voire,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

ce qui paraît plus grave, "syndiqués C. G. T. ou C. F. D. T.", cette dernière confédération étant perçue "de teinte cégétiste".

En sorte que les relations entre la paroisse représentée par son curé et une large fraction de la population ont souvent été tendues. Dans les années 60, le curé prenait encore publiquement parti, en chaire, contre un candidat à la mairie étiqueté "communiste", et il était suivi. Le refus, déjà évoqué, d'admettre la fanfare municipale à jouer dans l'église pendant l'office de la Saint-Ouen, se situe dans ce contexte et une étude plus fouillée de l'histoire locale révèlerait sans doute d'autres épisodes analogues.

Si le climat est aujourd'hui détendu, c'est d'abord que le lieu conflictuel du pouvoir s'est déplacé ; religion et politique ne sont plus des vases communicants ; c'est aussi, si l'on veut, que, l'âge venant, le curé a pris le parti de "vivre en paix avec tout le monde, même ceux qui ne pensent pas comme (lui)" et, pour ce faire, de ne plus parler ni de religion -- "ce serait pourtant ma spécialité" -- ni de politique.

Que reste-t-il alors au village de la pratique religieuse patente, hormis celle du petit carré de fidèles qui vont à la messe une fois par semaine au moins ? Pas grand'chose, serait-on tenté de dire, si ce qui subsiste ne prenait, du fait même de sa permanence envers et contre toute "déchristianisation", un relief singulier. Car personne ne se soustrait ou ne soustrait l'un des siens à la consécration religieuse, sacramentelle, des grands rites de passage qui ponctuent le déroulement socialisé de la vie individuelle : baptême à la naissance, mariage aux noces, enterrement à la mort. A quoi il convient d'ajouter le rite initiatique à un ordre moins social que moral, constitué par la première communion solennelle, avec la première confession des péchés qui la précède. La règle ne souffre que de très rares exceptions. Encore ne concernent-elles que le baptême ou le mariage, jamais les rituels funéraires. Nous n'avons pas d'indications chiffrées pour le mariage. Quant au baptême, un homme seulement refuse de le laisser administrer à ses trois enfants, malgré la pression de ses proches parents. C'est un ouvrier et, explique le curé, "c'est à cause de la mauvaise influence des gars de l'usine où il travaille".

Tout se passe comme si le processus de désintégration des pratiques

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

et des croyances révélait la dimension véritable des rites qui y résistent et mettait à nu du même coup la profondeur et la puissance des liens qui les unissent à l'ordre surnaturel, dans le contexte chrétien. A tel point qu'une question fort générale se pose : ne pourrait-on tenter d'appliquer à l'étude des phénomènes religieux les observations inspirées à R. Jakobson par l'étude des phénomènes d'aphasie ? "La désintégration du système phonique, écrit Jakobson, présente un ordre temporel d'une grande régularité. La régression aphonique s'est révélée être un miroir de l'acquisition par l'enfant des sons du langage, elle nous montre le développement de l'enfant à l'envers." (1963, p. 45). Toutes réserves étant faites sur les problèmes que soulève une si vaste question, grossièrement formulée ici en passant, ce qui subsiste d'une religion quand elle se dissout ne serait-il pas comme le noyau dur sur lequel, dans le procès de sa constitution, elle a fondé ses développements ultérieurs, de même que les derniers phonèmes qui échappent à la dissolution aphasique sont ceux qui avaient été acquis les premiers dans l'apprentissage de la langue ?

Mais revenons à Léry. A côté du village et de la paroisse plusieurs fois centenaires, une ville va naître. Pour quelques mois encore, elle se réduit à une structure administrative, l'Établissement Public de la Ville Nouvelle du Vaudreuil. Pourtant les premières manifestations d'une vie sociale commencent à animer ce cadre institutionnel précontraint. Quelles manifestations ? L'Établissement compte déjà 430 habitants, détachés, avec le territoire qu'ils occupent, aux franges des communes voisines. Ils sont donc dispersés sur le pourtour du futur ensemble urbain "comme des grenouilles autour d'une mare", selon l'expression de leur maire. Fin octobre 1973, le secrétaire de mairie de la Ville Nouvelle, venu faire signer des papiers, en profite pour rappeler à monsieur le maire que "demain samedi il y a mariage". Le maire sort son agenda : "A 15 h 30 ? Diable. Je ne l'ai pas noté. Vous me préparerez l'écharpe. Qui est-ce donc ? Ah oui. Brignon." Et, se tournant vers nous : "Eh oui. Nous avons déjà trois mariages... et un pendu."

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

2. *La confrérie de Charité.*

Le centre de la Normandie compte de nombreuses confréries de Charité dont la fondation date, pour certaines, des épidémies médiévales. Placées sous la dépendance de l'Église catholique, leur fonction s'est toujours trouvée associée aux cérémonies religieuses et, en particulier, aux enterrements. La "Charité" est cependant une association laïque d'hommes appartenant au village où exerce la confrérie (Segalen, 1971).

Après une période d'arrêt durant les années de guerre, la Charité de Léry a repris son activité en 1944. Elle compte alors entre neuf et douze frères :

-- un échevin, maître de la confrérie, qui fait généralement office de tintenellier ;

-- un prévôt qui pourvoit aux comptes ;

-- deux clercs qui assistent l'échevin ;

-- cinq à huit frères servants.

"Le curé c'était not'chef ; ça rigolait pas... Moi, j'étais échevin pi y'avait l'provôt (sic) qui s'occupait de l'argent et dix hommes."

Le curé de l'église Saint-Ouen est président de droit de la Charité. L'échevin et le prévôt sont élus le jour de la Saint-Ouen, lors de la réunion annuelle de la confrérie, qui donnait lieu à un grand repas, le dernier dimanche d'août. "Y'avait des amateurs pour le gueuleton..."

Les frères s'engageaient pour un service minimal de deux années pleines qu'il était possible et même souhaitable de prolonger en raison des difficultés de recrutement que la confrérie a connues après la guerre.

Le service rendu par un frère lui donne droit à un enterrement de première classe. Cette contrepartie pèse sûrement dans l'engagement d'un frère, mais pas tant pour la gratuité de l'enterrement que pour la certitude d'être porté en terre par des hommes avec lesquels il a partagé sa vie.

La Charité de Léry possède une salle spéciale, attenante à la sacristie, à l'est de l'église Saint-Ouen. C'est dans cette salle que

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

les frères de Charité conservent le matériel de la confrérie et leurs costumes, qu'ils se réunissent et s'habillent. Les costumes sont entreposés dans une armoire murale, sur des supports à bras mobiles. Le matériel reste dans la chapelle latérale nord de l'église, sauf le char mortuaire qui trouve place dans un hangar proche du presbytère.

Les charitons, sous la direction de l'échevin et du prévôt, consignent dans le "livre de Charité" toutes décisions relatives au fonctionnement de la confrérie (élections des notables, statuts, amendes, etc.) et les comptes (coût des achats et réparations du matériel, recettes).

Les finances de la confrérie sont alimentées par plusieurs sources. "Le curé payait ses charitons parce que l'enterrement était payé au curé". Cette somme varie selon la classe de l'enterrement. De plus, jusqu'à sa suppression en 1955, les frères font une quête tous les dimanches qui doit légitimement grossir les finances de la Charité ; mais il semble qu'une partie seulement soit mise dans la caisse et "qu'le restant, ça passait à la buvaille".

La fonction principale des charitons est la complète prise en charge du service funéraire. Le matin de l'enterrement, les frères se réunissent dans la salle de confrérie, préparent le matériel et s'y habillent.

Tous les frères portent la soutanelle, "une espèce de grande blouse noire", surmontée d'un rabat blanc. Par-dessus, une ceinture de cuir à boucle de laiton martelé, ornée sur le côté gauche d'une bande de drap noir frangée d'argent. Les frères servants passent ensuite leur chaperon, longue étole de drap noir qui vient s'accrocher à la soutanelle par une patte sur l'épaule gauche. Un cordon placé à mi-hauteur permet de le maintenir près du corps. Le pan ventral présente une effigie de Saint-Ouen évêque, prise dans un cercle en relief surmonté d'un numéro d'ordre.

De forme similaire mais plus richement brodés, les chaperons du prévôt et des clercs portent leurs titres : Prévôt, Premier Clerc, Deuxième Clerc, à la place du numéro d'ordre. Tous les chaperons sont ornés de motifs floraux au fil d'or et d'argent, et présentent au bas du pan dorsal la mention : "Charité de Léry".

Tous les charitons mettent une barette noire, identique à celle

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

des ecclésiastiques, qui se plie pour en faciliter le rangement.

Peu avant l'office, ils vont ensemble à la maison du défunt chercher le corps, et reviennent en cortège jusqu'à l'église où le cercueil, recouvert du drap mortuaire, est posé sur deux trétaux à l'entrée du choeur.

Le drap mortuaire est une pièce de drap noir brodé de fil d'or dont les coins se terminent par quatre cordons à glands. Il est tout entier occupé par une grande croix et porte aussi les mots : "Charité de Léry".

La croix de Charité est placée au pied du cercueil et deux porte-cierges de part et d'autre.

Le service de messe est assuré par des enfants de choeur, mais les frères prennent part à l'office à divers moments : pour la consécration, ils placent les porte-cierges devant l'autel ; le maître de confrérie fait baiser la croix au prêtre, etc.

A la fin de l'office, les frères reforment cortège et le cercueil est porté à bras d'homme jusqu'au char mortuaire.

La formation du cortège est toujours la même : le tintenellier marche en tête, lançant alternativement, à bout de bras, sur un rythme monotone, ses lourdes clochettes de bronze, ou tintenelles. Il est le seul à porter la dalmatique. C'est une sorte de chasuble de drap noir, brodée de pampres et de fleurs stylisées, avec, sur chacune de ses faces, un motif central : devant, une effigie de Saint-Ouen peinte sur toile, identique à celle des chaperons, et incrustée au milieu des broderies ; derrière, l'ostensoir du Saint-Sacrement encadré de deux anges à genoux. Une date, sous l'ostensoir, marque le dernier renouvellement des vêtures de la confrérie : 1911.

Suivent le porte-croix au centre et les deux porte-torchère en retrait. (Durant les dernières années de son fonctionnement, la confrérie utilisait des porte-cierge à la place des torchères.)

Le prêtre et deux enfants de choeur, parfois un chantre, précèdent le char mortuaire.

C'est "un char de bois peint en noir et blanc". Il se présente comme une plate-forme à quatre roues surmontée d'un dais dont les colonnes sont terminées par des plumeaux sculptés. Les planches formant le pourtour du dais sont munies de crochets destinés à recevoir les

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

couronnes de fleurs lors des enterrements de première et seconde classes. Une croix de bois est fixée sur le dessus du char à l'avant. L'axe des roues avant se prolonge par une barre horizontale qui permet à deux frères de tirer et de diriger le char. Deux autres frères, placés à l'arrière, poussent sur deux poignées d'angle. La disposition ne manquait pas de poser des problèmes dans la montée du cimetière, car les deux frères de devant se laissaient plus facilement aller à leur seconde fonction qu'à la première... "Què'que fois i fallait même cinq, six frères pour le char, parce que des morts, y en avait d'fameux."

Le cercueil est posé sur la plate-forme du char, recouvert du drap mortuaire. "Des membres de la famille ou des amis proches tenaient les cordons."

Le prévôt et les autres frères viennent ensuite, suivis de la famille du mort, des gens ayant participé à la messe mortuaire et d'autres qui se sont joints à eux après l'office.

Arrivé au cimetière, le cortège reste formé et pénètre dans l'allée centrale. Quatre charitons descendent le cercueil devant la tombe où a lieu la bénédiction du corps. Un frère présente l'eau bénite à tous les assistants, puis, après l'inhumation, le prévôt, généralement, raccompagne la famille du mort à la sortie du cimetière pour les remerciements. Une pièce est donnée aux charitons. "En r'descendant, on buvait tout c'qu'on avait gagné : dix francs, vingt francs, et même cinquante francs des fois, pour les premières classes... A l'époque, c'était què'que chose."

Pour certaines fêtes religieuses et pour d'autres occasions, notamment les premières communions, la confrérie fait "des processions dans l'église", c'est-à-dire qu'elle précède le prêtre au début de l'office, de la sacristie jusqu'au choeur en passant par l'allée centrale de la nef. D'autre part, quelques frères forment cortège sur les bas-côtés, se dirigent vers le fond de l'église, suivis des personnes désirant communier, et reviennent processionnellement jusqu'au choeur par le centre de la nef.

Plus importante est la procession de la Fête-Dieu ou procession du Saint-Sacrement. Durant les deux dimanches consacrés à sa célébration, les frères de Charité accompagnent le prêtre de reposoir en

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

reposoir (cf. fête du Saint-Sacrement, p. 68). Le tintenellier mène encore le cortège mais le rythme de battement des tintenelles n'est plus le même : les clochettes ne sont plus lancées mais secouées. Le porte-enseigne suit, accompagné de deux porte-torchère. De couleur rouge et or, l'enseigne de procession consiste en une statuette de Saint-Ouen surmontée d'un dôme sur quatre colonnettes galbées, à l'extrémité d'une hampe. Viennent ensuite le porte-bannière précédant le prêtre, les enfants de choeur dont l'un porte le Saint-Sacrement, puis le ou les chantres.

Des trois bannières que possède encore l'église de Léry, deux sont datées respectivement de 1910 et 1881. Elles sont marquées "Charité de Léry" en lettres d'or sur fond de velours rouge et présentent l'effigie de Saint-Ouen évêque sur la face et, au revers, les initiales S. O. ou, pour la plus ancienne, une Vierge. La troisième bannière, non datée, porte la mention "Sancte Audoene P. P. N.", mais n'indique pas la marque de la confrérie. Elle est aussi de velours rouge brodé de fil d'or avec l'effigie de Saint-Ouen sur la face et son chiffre au revers.

La date brodée sur l'une des bannières indique que la confrérie de Charité de Léry fonctionne déjà en 1881, mais rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'agit là de sa date de création.

Le dernier frère vivant, qui a servi dans la confrérie jusqu'à sa suppression en 1960, pense que 1881 marque une date de renouvellement des vêtures et que l'existence de la Charité lui est donc antérieure. Aucune information plus précise n'a pu être trouvée, le presbytère de Léry ne disposant pas d'archives.

Il semble que la confrérie se soit "popularisée" au début de l'entre-deux-guerres, à cause des nombreuses pertes en hommes subies par la commune, mais également de la transformation socio-professionnelle : "Ce n'était plus des notables mais des bons gars", qui entraient à la confrérie.

Cette évolution historique n'est pas sans marquer un changement dans la mentalité des frères et dans la perception de la Charité par la communauté. On dit, généralement du côté des notables actuels du village, que la confrérie était un modèle de fraternité religieuse jusqu'à la première guerre et qu'elle participait à presque toutes les

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

messes avec une discipline et une rigueur dignes "des grandes cérémonies".

Et puis, parallèlement à la transformation sociale (cf. p.20 *sqq.*), les notables mais aussi les gros agriculteurs se désintéressent peu à peu de la confrérie. Le recrutement touche plutôt les commerçants et les artisans ou les hommes âgés, libérés de leur travail, notamment les anciens ouvriers. "Y en avait qu'étaient sourds, y en avait qui boitaient ; y z'étaient tous spécials."

La rigueur et l'assiduité aux offices se perdent un peu : "le curé avait què'que fois du mal à trouver son compte..." Cependant la fraternité que connaissait la Charité avant 1914 n'est plus limitée à l'ensemble des frères mais s'étend à la communauté catholique et même à la communauté rurale : même s'ils bousculaient un peu les couronnes et "semaient des fleurs sur le chemin du cimetière", "on aimait bien nos charitons".

Différent par le costume qui lui conférait pour un temps sa place d'intermédiaire entre la communauté et l'Église, le frère n'en demeurait pas moins produit et sujet de cette même communauté. "Y en a qu'avaient des gros godillots ; ça faisait toc, toc, toc dans l'église pendant les processions." "Un hiver, on n'avait pas pied par terre pour arriver à monter l'corps là-haut ; y avait du verglas partout ; alors les gens sont v'nus nous donner un coup d'main."

Dans les dernières années d'activité de la Charité de Léry, la présence des frères à l'office étant devenue quelque peu bruyante et gênante, le prêtre a même jugé bon de "leur donner à boire et à manger", pour qu'ils restent dans la salle de confrérie durant la messe : "Y avait la cantine en même temps." Alors les gens et principalement les enfants aimaient bien s'installer dans le choeur pour suivre la messe... et ce que pouvaient bien dire les charitons de l'autre côté du mur : "Tais-tâ tâ Gigot. -- Oh. Tu nous emm..." Le prêtre envoyait un enfant de choeur de temps à autre faire baisser le ton.

Le rôle social et rituel des charitons était-il affecté par les modifications touchant leurs astreintes et leur service matériel ? Nous ne le pensons pas. L'un de nos meilleurs informateurs s'était promis de faire "son service de chariton" après sa retraite ; "parce que c'est mieux quand même ; les Pompes funèbres, vous savez..." Mais

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

c'est fini depuis une quinzaine d'années."

Sous le couvert d'une dégénérescence apparente de la Charité, le prêtre desservant Léry a décidé en 1960 -- et selon ses propres termes -- de "faire cesser l'activité de la confrérie".

Pourtant, ce sont moins là des images de la dégénérescence de la confrérie que l'expression de l'affaiblissement général de la pratique religieuse et de la désagrégation des relations entre l'Église et la Charité, entre le prêtre et les frères.

Depuis la séparation de l'Église et de l'État, la présence de laïcs dans les affaires paroissiales est de moins en moins acceptée par les ecclésiastiques. La conséquence indirecte mais sensible de cette rupture s'est traduite localement au cours des dernières décennies par la suppression du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Ouen de Léry, la suppression des confréries, puis par une gestion "autocratique" du prêtre qui traite, à l'occasion, avec la municipalité ou les Beaux-Arts.

Les forces qui faisaient localement le pouvoir de l'Église ont disparu avec les évictions successives des laïcs et l'évolution globale de l'esprit de la communauté villageoise.

3. *Le petit Saint-Ouen.*

L'emblématique du Saint-Ouen de Léry comporte un troisième volet. En plus de l'église paroissiale dont il est le patron, en plus de la confrérie mortuaire des charitons, placée sous son égide, l'évêque de Rouen est vénéré sous les espèces d'une rustique statuette de bois parée des vêtements et des insignes épiscopaux. Installé dans un oratoire accroché au fût d'un hêtre, "la boite", auprès d'une mare d'eau stagnante, ce "petit Saint-Ouen" -- comme l'appellent les Lérysiens pour le distinguer du "grand", le Saint-Ouen de l'église -- occupe une sorte de sanctuaire végétal : celui que dessinent trente épicéas plantés en quadrilatère autour de lui, en forêt de Bord, sur l'échine du plateau qui ferme à l'ouest la "plaine de Léry", à trente ou quarante minutes de marche, selon l'âge, du village (fig. 12).

Quelques remarques sur ce site. Des cartes postales datant du début du siècle montrent l'arbre et l'oratoire entourés d'une grille.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

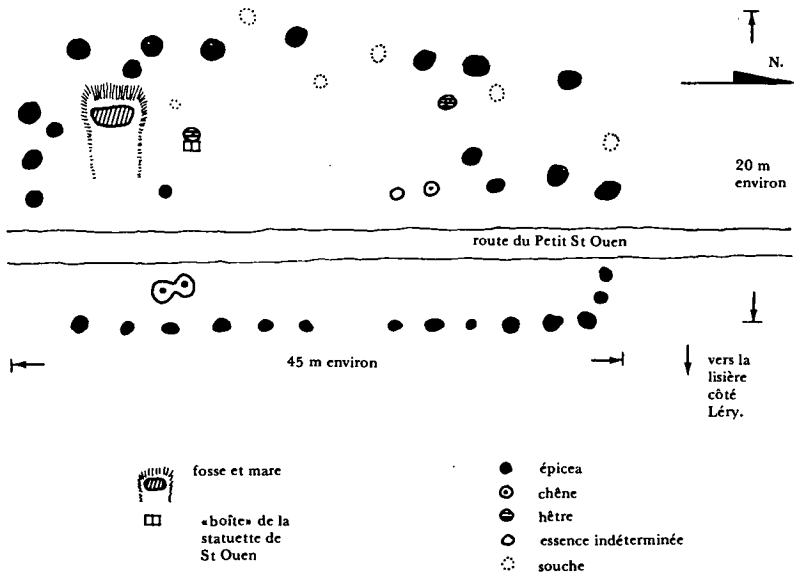

Fig. 12. *Site du petit Saint-Ouen en forêt de Bord.*

Elle a été arrachée, nous a-t-on dit, par l'occupant allemand. L'enceinte d'épicéas est une plantation récente : 30 ans au plus. Elle a été doublée, en 1972-1973, sur deux côtés, ouest et nord, d'une rangée de tuyas, en même temps que le site était quelque peu aplani par des travaux de terrassement auxquels l'entreprise de carrière O. prêta bénévolement la main. Quant à l'arbre qu'on dit sacré, celui qui supporte "la boite", il semble être d'essence variable : hêtre aujourd'hui, épicéa avant, chêne peut-être autrefois. L'oratoire enfin a été refait voici un an par un artisan local.

Fêté presque à l'égal du grand, le petit Saint-Ouen était en outre, et demeure jusqu'à un certain point, au centre d'une double série de croyances et de pratiques : il favorise les mariages et guérit certaines maladies. Nous examinerons ces trois aspects tour à tour.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

3. 1. La fête des Rameaux.

Jusqu'à la première guerre mondiale (date approximative), le curé et les fidèles de Léry montaient en procession, le matin du dimanche des Rameaux, au petit Saint-Ouen, en passant par le cimetière. La messe était célébrée dans la forêt, et une fête populaire occupait l'après-midi. Sans que nous puissions retracer dans le détail l'évolution de la cérémonie, il semble que les éléments folkloriques laïcs y aient peu à peu pris le pas sur les éléments folkloriques religieux. Nous décrirons ici son déroulement actuel, tel que nous l'avons observé le 4 avril 1974.

La veille, le journal *La Dépêche*, de Louviers, avait inséré, à la demande du comité de fêtes de Léry qui organise la célébration, l'annonce suivante :

"Fête du petit Saint-Ouen. Cette assemblée printanière aura lieu le jour des Rameaux, après-midi, autour des hêtres sacrés, en forêt de Bord. Nombreux y assisteront, comme toujours, les curieux du folklore normand. La fanfare de la Madeleine d'Evreux retentira sous les frondaisons naissantes, tandis que les majorettes Philips feront une démonstration de leurs gracieuses danses. Attractions, jeux, buvette, y accueilleront les visiteurs, qui pourront y déguster figues et raisins secs, ces derniers figurant le persistant symbole des vastes vignobles lérysiens. Le parcours sera fléché."

Vers 14 h, donc, de nombreuses personnes, âgées pour la plupart, quittent à pied le village et montent au cimetière. Elles ornent les tombes familiales d'une branche de buis bénit, mais ne rejoignent pas aussitôt le sanctuaire forestier. Soit qu'elles retournent au village, soit qu'elles aillent se promener en forêt, elles n'iront à Saint-Ouen qu'en fin d'après-midi, manière de négliger la kermesse pour honorer le saint selon des voies plus traditionnelles peut-être : "C'est pas pour la fête qu'on monte, c'est pour le petit Saint-Ouen."

Ceux qui montent "pour la fête" y vont le plus souvent en voiture, et directement. Mais ils ne négligent pas forcément le saint. Des adultes passent un brin de buis frais dans l'anneau qui cercle le tronc du hêtre "sacré", après que les brins desséchés de l'année précédente aient été enlevés. On hisse des enfants jusqu'à la hauteur de "la boite" pour qu'ils glissent une pièce d'argent dans le tronc

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

qu'elle contient. Les jeunes gens eux-mêmes, venus en bandes chahuteuses, ne se montrent pas insensibles à l'esprit du lieu, fût-ce en le traitant par la dérision : regroupés autour de la mare, ils y jettent des cailloux, tentent de s'y faire tomber, ou bien s'aspergent les uns les autres de l'eau qu'ils y puisent. Bravant la moquerie des copains, une toute jeune fille s'avance vers la boite : "Vous faîtes chier, après tout personne me connaît." Quel voeu souhaite-t-elle que le saint accomplisse, ou quelle dette lui paie-t-elle en glissant elle aussi une pièce dans le tronc avant de rejoindre le groupe, le visage empourpré ? On jugera de la vitalité de cette pratique à la somme que le garde-champêtre, au soir de la fête, a recueillie dans le tronc : quatre-vingt dix francs, destinés aux "anciens" de Léry.

Le Saint évêque quant à lui, bienveillant et impassible dans sa boite, le visage orné d'un bouc noir, la droite levée dans un geste bénissant, ne paraît pas rougir des exhibitions des majorettes qui lèvent haut la cuisse sous son nez, paradent et virevoltent dans l'enceinte des résineux, au rythme, non pas des flonflons retentissants que "la Madeleine" lance "dessous les frondaisons naissantes", mais d'une musique *ad hoc* et enregistrée.

Sur le remblais, en contrebas de la route, le comité a installé des bancs pour les "anciens", face au hêtre et à la mare. A côté, deux marchands ont dressé leur étalage : les friandises traditionnelles, figues et raisins secs y voisinent avec les jouets de plastique et les paquets de cacahuètes. Deux stands de jeux d'adresse (chamboule-tout et casse-bouteilles), une buvette bien sûr et un vendeur de pommes de terre frites complètent le tableau.

Tout l'après-midi, la fête mêle ainsi sans façons la kermesse foraine et les dévotions au petit Saint-Ouen. S'il est probable qu'il en a toujours été ainsi, il est certain que son contenu religieux s'est progressivement étiolé, singulièrement depuis que le curé du village ne conduit plus la procession en forêt ; parallèlement, la kermesse a pris le dessus. Telle qu'elle est, la fête conserve une fonction importante : celle de marquer d'un temps fort, d'un repère inscrit dans le calendrier liturgique aussi bien que dans le temps écologique, un tournant de l'année : "Saint-Ouen, dit un Lérysien de vieille souche, membre du comité des fêtes, c'est la première fête de l'année, passé

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

l'hiver ; (...) les Rameaux, c'est plus que l'été, c'est les premiers beaux jours." A cet égard, on peut penser que l'ensemble Rameaux-fête du petit Saint-Ouen s'articule, dans le système calendaire local, à la Toussaint d'une part, qui opère l'autre transition belle/mauvaise saison et où se manifeste, sous une forme pareillement collective, le rapport de la communauté à ses morts et, d'autre part, à la fête patronale du 26 août célébrée, elle, en l'honneur du "grand" Saint-Ouen.

3. 2. Saint-Ouen marieur.

La plus spectaculaire des pratiques auxquelles le petit saint de la forêt donne lieu consiste, pour une jeune fille célibataire mais qui souhaite ne pas le rester, à faire dérober secrètement la statuette quelques semaines avant le dimanche des Rameaux, à la dépouiller de ses vêtements et à remplacer ceux-ci par une parure neuve qu'elle fait ou fait faire, selon ses moyens, par une couturière locale ou par le "grand faiseur", c'est-à-dire le couturier patenté de messieurs les ecclésiastiques. L'évêque vêtu de neuf est alors replacé dans sa boite pendant la nuit qui précède la fête, aussi discrètement si possible qu'il en a été enlevé. L'opération doit assurer à l'habile habilleuse son mariage dans l'année.

Cette parure comporte une soutane violette, un surplis blanc à dentelles, un autre vêtement blanc, indéterminé et une cape à franges, brodée de fils d'or, violette elle aussi. Quant à la mitre et à la crosse, elles ne sont pas renouvelées, semble-t-il. Notons enfin que le saint a été "habillé",comme on dit, en 1974 et qu'à s'entourer de secrets, la coutume suscite la curiosité : chaque année le village cherche à savoir qui a changé la parure du saint.

La statuette porte en outre, noué à son poignet gauche, un ruban de coton blanc (25 x 1,5 cm), instrument d'un autre pouvoir prêté au saint forestier : celui de guérir certaines maladies.

3. 3. Saint-Ouen guérisseur.

Bien que la plupart des informateurs assurent que personne ne recoure plus "depuis quinze ans au moins" aux vertus thérapeutiques du saint ou, plus précisément, aux vertus de l'eau de la mare à la-

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

quelle le nom de Saint-Ouen est attaché, il n'y a pas lieu de penser que cette croyance soit éteinte. Plus vraisemblablement, en butte aux vexations du savoir officiel sur le corps et comme honteuse d'elle-même, elle hésite à s'afficher. Toujours est-il qu'on en parle au passé.

L'eau de la "mère" (mare) que nulle eau vive, rappelons-le, n'alimente, faisait tomber la fièvre, guérissait les maladies à forte fièvre, en particulier quand celles-ci frappaient des enfants. On y allait au petit matin, et on en rapportait de l'eau qu'on faisait boire au malade, ou bien le ruban de coton, qu'on trempait dans l'eau pour le nouer ensuite au cou du fiévreux. Sans être totalement inefficace pour traiter les maladies de la peau (on cite l'eczéma), cette source l'était moins, à cet égard, que celle de Saint-Vulfranc, située dans le même massif forestier, près de la Haye-Malherbe : sur de petits bâtons plantés tout autour de la source, on plaçait des pièces de tissu (des mouchoirs blancs le plus souvent), qui étaient ensuite appliqués sur les plaies. Un de nos informateurs qui y avait conduit un ouvrier agricole voici une quarantaine d'années l'a trouvé guéri en trois semaines.

Retenons enfin que la croyance en un Saint-Ouen souverain contre la surdité, fondée sur l'assonance ouïr/Ouen, n'a pas cours à Léry. Par contre, deux traits de son hagiographie évoquent les représentations locales. Selon Réau (pp. 1015-1016) Saint-Ouen avait obtenu qu'une pluie abondante féconde des champs stérilisés par sept années de sécheresse, alors qu'il évangélisait l'Espagne. D'autre part, il aurait prescrit une retraite de sept ans au pape Alexandre dont un péché lui avait été confessé par les démons et qu'il remplaça pendant cette période à la tête de l'Église, à l'insu de tous.

L'association du saint à la sécheresse du climat et la température du corps sont du même type : dans les deux cas l'évêque est conçu comme *rafraîchissant*. La récurrence du chiffre sept paraît également pertinente, bien qu'elle soit commune. A Léry, les couples (stériles ?) devaient faire sept fois le tour de l'arbre, à reculons.

Cependant, nous n'engagerons pas ici une interprétation. Elle sortirait du cadre de ce travail. Indiquons simplement qu'elle ne saurait se contenter de présenter l'ensemble des pratiques et des croyances

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

focalisées sur Saint-Ouen comme la survivance d'un culte, dit païen, de sources et d'arbres dits sacrés (c'est l'interprétation qui a cours dans le milieu cultivé local). Toute théorie de la survivance escamote son objet en adoptant le point de vue d'une institution officielle à l'action de laquelle ce que celle-ci rejette aurait survécu, justement, comme à un cataclysme. Procédure d'exclusion -- dans un lointain passé, dans la marginalité du "populaire", dans un folklore réputé insignifiant et inoffensif -- qui permet "à un ordre social, moral ou intellectuel accepté" de préserver son confort en refusant de penser ces croyances et ces pratiques pour ce qu'elles sont : présentes, vivantes, agissantes (cf. Lévi-Strauss, 1962, pp. 1-5). Car comment auraient-elles "survécu", sinon, à l'érosion séculaire des dogmes établis ?

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre VII

L'IDENTITÉ VILLAGEOISE

Tout ensemble unité territoriale (définie par l'appropriation et/ou l'exploitation d'un espace de production), groupe de résidence, groupe religieux et cérémoniel, unité politique enfin ; ou, si l'on préfère, terroir, village, paroisse et commune, la société villageoise tire de ces divers aspects les composantes multiples de son identité.

Le chapitre précédent a permis de dégager l'importance ancienne et le déclin récent de la composante religieuse. Relevons au passage que, en ce domaine non plus qu'en d'autres, l'ethnologue ne saurait considérer cette société isolément, détachée de la société complexe qui l'englobe et arbitrairement enfermée dans un illusoire quant à soi. Si les emblèmes et les rites d'une paroisse particulière lui permettent de se distinguer des paroisses voisines et permettent, à qui examine l'ensemble du dehors, de la distinguer d'un très grand nombre d'autres tout en l'assimilant à quelques-unes, bien que la liturgie, les croyances, les rites, etc. soient fondamentalement les mêmes pour toutes, c'est que l'Église catholique romaine fait tenir l'ensemble de sa part de chrétienté dans une organisation hiérarchisée montée sur un système classificatoire dont la puissance logique et la complexité n'ont rien à envier aux classifications totémiques familières à l'anthropologie sociale. Le système est d'ailleurs justiciable des procédures d'analyses appliquées à celles-ci (Lévi-Strauss, 1962, a et b) et on peut en esquisser grossièrement l'architecture.

La "classification totémique" occidentale repose sur un procédé de dénomination qui applique une série unique et finie de noms propres,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

idéalement composée de 365 termes, à quatre ordres de réalités :

1. Le panthéon des baptisés défunts et canonisés qui font l'objet d'un culte et qui sont eux-mêmes classés (apôtres fondateurs, vierges, confesseurs, martyrs, etc.). Par exemple : Sainte-Barbe, Saint-Pierre, Saint-Jacques, Sainte-Jeanne, etc.

2. Le cours cyclique du temps annuel, où chaque jour porte le nom d'un saint : Sainte-Barbe, Saint-Blaise, Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Sylvestre, etc.

3. L'organisation sociale et territoriale de la chrétienté, théoriquement coextensive à la planète, au sein de laquelle chaque paroisse se voit attribuer un saint éponyme et protecteur : Saint-Cyr, Saint-Ouen, Saint-Pierre, Saint-Sylvestre, Christ-Roi, etc.

4. L'ensemble, théoriquement coextensif à l'humanité, des baptisés passés, présents et à venir, c'est-à-dire des hommes et des femmes qu'un rite de passage congru à leur naissance et conçu comme un engendrement plus réel que l'autre, a transformé en chrétiens ; a transféré de l'ordre de la nature dans celui d'une société conçue comme seule légitime.en leur imposant simultanément un nom (Jacques, Christian, Claude, Eric, Martine, Ouen, etc.) et, *ipso facto*, une filiation plus vraie, selon l'idéologie, que la filiation charnelle. A l'origine de chacun de ces groupes de filiation, les baptisés canonisés (le martyr valant baptême) jouent le rôle d'ancêtres, tandis que, coiffant le tout, le premier des baptisés qui est en même temps le second des martyrs (1), Jésus, le Christ-Roi, homme fait Dieu par son baptême (Lc. 3. 21-22), recrée selon la culture un monde qui avait mal tourné selon la nature (Genèse 1-10) en fondant logiquement le système auquel une si belle réussite historique était promise. "Simon, tu es Pierre, et sur cette pierre..."

---

(1) Le premier des martyrs étant, selon une tradition que l'iconographie chrétienne a maintes fois illustrée, le second des baptisés : Jean-Baptiste, pseudo-jumeau de Jésus, décapité au fond d'un cachot pour les beaux yeux d'une danseuse (Mc. 6. 17-29), alors qu'à Jésus, crucifié en plein air, au sommet d'une éminence (Golgotha = lieu du Crâne), le bris des jambes fut épargné (Mc. 15. 22 et Jn. 19. 31-34).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Entre ces quatre ordres d'une part, entre les éléments individuels de chaque ensemble de l'autre, une série de pratiques et de représentations consolident dans le "concret" des relations de toutes natures tissées par les propriétés "abstraites" du système classificatoire : rites du baptême, on l'a dit, et son équivalent paroissial, la dédicace de l'église ; fêtes commémoratives (fêtes du saint, fêtes patronales et fêtes des individus, toutes célébrées le même jour pour un nom donné), etc.

Nous voici loin de Léry, dira-t-on. Mais on a tant daubé la monographie de communauté, "discours de bègue" selon Robert Jaulin (1970, p. 281), qu'il valait bien la peine, une fois pour faire coutume, de replacer, comme on dit, les faits qui font l'objet immédiat de ce travail dans leur contexte vrai, fût-ce à tire d'ailes. Il s'agissait surtout de faire sentir que la description longue, minutieuse, précise que nous avons donnée, à titre d'exemple, des activités, des parures, des emblèmes et des fonctions de la confrérie de Charité de Saint-Ouen de Léry (chapitre V, section 2.), que les pages consacrées à la permanence des rites de passage (pp. 70-71), bref que la somme des détails rapidement rassemblés au chapitre précédent n'avaient rien de gratuit. Car il n'est pas indifférent de savoir que la dalmatique, parure insigne du tintenellier de Léry, est "une chasuble de drap noir, brodée de pampres et de fleurs stylisées", portant "sur chacune de ses faces un motif central : effigie de Saint-Ouen peinte sur toile par devant, identique à celle des chaperons et incrustée au milieu de broderies ; ostensoir du Saint-Sacrement par derrière, encadré de deux anges à genoux" (p. 74) : foisonnement d'images patiemment ouvragées qui manifestent à l'égal du nom du village et de son surnom, du style de son église et de l'allure de ses processions, de la périodicité de ses fêtes propres et celle des fêtes communes, parallèlement à une foule d'autres symboles, son identité, c'est-à-dire la distinction d'avec les autres villages en même temps que leur rassemblement dans de plus vastes ensembles : diocèse, province, nation, civilisation.

Il s'agissait également de rendre sensible cette évidence : que si le contenu de ce système symbolique aujourd'hui s'effrite, la structure du système lui-même se maintient nécessairement, parce qu'il est consubstantiel à la vie sociale, et que, par conséquent, les

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Lérysiens ne tiennent pas moins fermement au contenu frais dont ils l'ont investi que leurs ancêtres ne tenaient aux autres.

Pas plus cependant que la structure du système ne se conserve intégralement, ces contenus ne sont tous neufs, ni les anciens tous périmés (cf. *infra* chapitre VIII, 4. 3. et fig. 15).

On comprend donc que l'initiative de construire une ville à la campagne, parce qu'elle porte atteinte à l'intégrité territoriale des villages établis depuis des siècles sur le site choisi, parce qu'elle les ampute d'une partie de leur population, ébranle les finances municipales, enlève à l'un d'eux son stade, substitut contemporain de l'église, comme on verra, et perturbe profondément leur vie quotidienne en attendant de bouleverser leur vie sociale, touche à ce qu'ils ont de plus fondamental : leur identité.

A l'inventaire des marques de cette identité que nous avons déjà décrites -- et avant d'aborder l'examen de celles qui sont liées à l'ordre du politique -- ajoutons quelques éléments.

En dépit du petit nombre d'agriculteurs tenant encore une exploitation au village(cf. chapitre premier et chapitre IV), la plupart des Lérysiens persistent à se dire "agricoles". C'est sans doute, pour une part, qu'ouvriers, employés et retraités possèdent presque tous un clos, où ils cultivent des légumes potagers ; un petit verger dont les pommes pressées donneront le cidre dont on honore l'hôte et, qui, coupé d'eau, fait "la boisson" indispensable à la table familiale ; à moins que, distillé, il ne donne "un calva dont vous me direz des nouvelles." Breuvages normands s'il en est. (Et qui, à Léry n'a pas vu son clos -- ou celui de son frère -- exproprié ; ses pommiers fauchés au bulldozer comme de vulgaires broussailles ?).

Mais "l'agriculture" est aussi un insigne, une marque différentielle, un attribut d'identité grâce à quoi Léry et les Lérysiens se distinguent des collectivités voisines : de Poses, à l'est où "c'étaient tous des *mariniers*. C'est bien simple, y avait *que six fermes*" ; de Pont de l'Arche, au nord, où "y'avait que des ouvriers. Y pensaient qu'aux chaussures et à pêcher (...). Y a jamais eu *qu'un seul jardin* à Pont de l'Arche". La spécificité du voisin -- fût-elle idéalisée -- allant de pair avec une certaine admiration ("capitaine de remorqueur, ça c'était un métier"), que nourrissait moins le prestige du long cours

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

que le système de la "gurge", du prélèvement dans les péniches, au passage de l'écluse de Poses, de marchandises pas toujours menues : "C'est comme ça que l'village a été construit." Les voisins en bénéficiaient ou, à tout le moins, les maçons et les charpentiers de Léry. Quant à Pont de l'Arche, "leur assemblée, c'était la Sainte-Anne. Ça valait l'jus. Avec eux quand on fêtait, on fêtait. Et alors i pompaient. Ça durait quatre ou cinq jours".

De l'autre côté, au sud, on sent les rapports plus tendus avec les deux villages du Vaudreuil, plus ou moins *agricoles* comme Léry.

Dialectique de la ressemblance et de la différence qui aimante aussi les relations *dans* le village. Parce que les deux personnalités principales, le curé et le maire, nous ont déclaré d'emblée : "Moi, je suis *horzain* ici...", les critères de quelques distinctions importantes sont vite apparus. Est *horzain* quiconque n'est pas *natif de Léry* (cf. Bernot et Blancard, 1953, pp. 348-349). Mais tous les horzains ne sont pas mis dans le même sac ; il y a ceux qui sont établis au village depuis longtemps et les arrivés de fraîche date d'une part ; il y a, d'autre part, les *horzains* venus de près, ceux dont on dit : "Il ou elle, n'est pas né(e) ici *mais* elle est de Pîtres, d'Igoville, du Manoir", bref de toute localité située à l'intérieur d'une zone dont les figures 6 et 7 tracent les contours approximatifs ; et les *horzains* venus de loin : "Eux viennent de Corse", de si "loin" parfois qu'on ne sait pas d'où : "Ils viennent de j'sais pas où."

Comment s'assimile-t-on ? Les restrictions posées à l'admission dans la société de chasse Saint-Hubert sont un bon révélateur.

Traditionnellement en effet, la chasse sur le territoire communal était le privilège des seuls agriculteurs "parce que c'est eux qui nourrissaient le gibier" et supportaient la charge des dommages causés aux récoltes par le gibier ou par les chasseurs. Peu tentés par les petites pièces, cailles ou perdreaux "qui ne donnent que deux bouchées de viande et ils ne brûlaient pas leur poudre aux moineaux", ils chassaient "pour la gamelle", le lièvre de préférence. Car quand on en avait levé un ou deux, ça faisait un bon plat pour nourrir les employés agricoles et c'était toujours ça d'arrivé." Sort caractéristique en économie paysanne des produits sauvages, ils réservaient de ci de là une pièce pour en faire cadeau ou bien "invitaient sur eux" des parents,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

des amis. Pour chasser sans être ni invité, ni propriétaire, ni "chicané", il fallait acheter un terrain, ce qu'a fait, après 1914, l'un des notables dont il sera question plus loin bien qu'il ait épousé une femme du village (cf. fig. 13, lignée IV). Mais la prolifération des fusils conduit "les propriétaires de la commune", en 1923, à réglementer la chasse.

Pour être admis dans la société de Saint-Hubert, et n'être donc plus considéré comme horzain, il faut, aujourd'hui encore, avoir sa résidence permanente au village depuis cinq ans au moins, être "assimilé à la vie d'ici" et payer impôt. Et notre informateur de conclure : "Tout ça forme un ensemble."

Autre manière d'exprimer la multiplicité et la cohérence interne des composantes de l'identité locale, qu'il convient maintenant d'examiner sous l'éclairage politique.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Chapitre VIII

LE POUVOIR LOCAL

Quel est le centre de gravité du pouvoir dont sont investis le maire et les membres du conseil municipal ? La composition de ce dernier reflète-t-elle celle de la population villageoise ? Les sources -- ou les voies -- du pouvoir sont-elles les mêmes lorsque le maire est un notable, un artisan ou un employé ? Quelle conception les élus se font-ils de la "politique", au niveau local ? Quel est le rapport entre l'institution municipale et l'identité de la collectivité villageoise, elle-même associée, dans le cours de l'histoire récente, à des insitutions, à des rites, à des groupes sociaux différents ? Enfin, puisque l'identité et le pouvoir locaux se trouvent depuis peu violemment mis en cause par ce cataclysme que représente la mise en chantier d'une ville aux portes du village, sur son ancien terroir, comment y réagissent-ils ? Autant de questions qui se sont imposées à nous dans le cours de l'enquête et auxquelles nous avons cherché réponse, quitte à n'en trouver que des éléments. Les voici.

1. *Le conseil municipal depuis un siècle.*

Le Second Empire nommait les conseillers municipaux ; les citoyens les élisent sous la IIIe République et les suivantes. Entre la première (1871) et la dernière en date (1971) des élections municipales, un siècle s'est donc écoulé, au cours duquel l'occasion de renouveler le conseil s'est présentée à dix-sept reprises. L'occasion seulement, car

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

le rythme du renouvellement n'est certes pas le même que celui des élections. Considérons le tableau 10.

	1874	1881	1888	1896	1902	1904	1908	1912	1920	1925	1929	1935	1945	1953	1959	1965	1971
cultivateurs	4	7	7	8	7	5	7	7	4	6	6	6	1	1	1		1
notables, patrons	1	2	2	2	2	1	1	2	1	2	2	2			1	1	2
commerçants		-	-		2	3	1	1	1	2	2	3		1	3		-
artisans		1	2	1	1	1	2	2	1	2	2	1	1		1	1	1
rentiers	1	2	1		-	2	1	-	-	-	-	-			-		-
ouvriers, employés		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	3	7	6	8	9
non déterminée	6	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	7	3	-	2	-
total	12	12	12	12	12	12	12	12	7	12	12	12	12	12	12	12	13

Tableau 10. *Composition du conseil municipal de Léry, 1874-1974 (le maire est encadré).*

Il appelle trois observations.

(*a*) Certaines catégories de population ne sont pas, ou n'ont jamais été, représentées au conseil. Les femmes d'abord, ce qui appuye d'un argument supplémentaire l'interprétation que nous avons donné du Carnaval de 1931 (cf. *supra* p. 58) ; le prolétariat agricole ensuite, bien qu'il constituât vers 1870 près de la moitié de la population active, le quart encore à la veille de la seconde guerre mondiale (cf. *supra* tableau 5). Jusqu'à cette date la fonction politique est, à Léry, l'apanage des possédants, fussent-ils modestes (cultivateurs propriétaires, notables, patrons artisans, propriétaires rentiers) et, jusqu'à ce jour, celui des hommes. Notons que les retraités (ils sont cinq dans le conseil actuel) ne sont pas comptés à part mais dans la catégorie professionnelle qui était la leur, parce qu'elle reste, la retraite venue, leur catégorie sociale d'appartenance.

(*b*) Sous cette réserve la représentation de la plupart des catégories sociales au conseil correspond, *grosso modo*, à leur importance numérique relative dans la population, quelle que soit la date considérée (c'est le cas des agriculteurs exploitants, pour autant qu'ils

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

"représentent" également leurs salariés). Il n'en est que plus frappant de voir des ouvriers, ou de petits employés entrer au conseil municipal en 1945 seulement, alors que depuis plusieurs décennies leur nombre allait croissant et que dès 1936, les ouvriers constituaient plus du quart de la population active. Si le prolétariat rural n'a jamais accédé au conseil, le prolétariat industriel y accède tardivement et, pour commencer, à la faveur de la Libération. Nul doute que ce décalage persistant entre, pour parler bref, part au travail et part au pouvoir, ait été source de tensions et de conflits ; on en presssent bon nombre à l'arrière-plan du Carnaval de 1931.
(*c*) L'appartenance sociale des conseillers est significative par le nombre. Celle du maire l'est à elle toute seule et elle l'est suffisamment pour qu'il soit permis de distinguer trois "époques" dans le siècle (tableau 10) : la mairie est tenue par des notables pendant cinquante ans ; quand ceux-ci passent la main, un artisan l'occupe ; la guerre passe, un autre artisan le remplace ; en 1953 enfin s'ouvre une ère d'abord indécise qui voit, en 1965, un employé gagner la mairie de haute lutte ; il la tient encore aujourd'hui.

2. *L'ère des notables.*

Aussi longtemps que l'accès aux charges et responsabilités municipales est le privilège des possédants, l'accès à la charge maîtresse est, *a fortiori*, le privilège éminent des plus gros d'entre eux. Un indice invite à penser que ce privilège est quasiment de droit divin : une fois élu maire, le notable le reste *jusqu'à sa mort*. Il semble aller de soi qu'après l'avoir investi une fois, ses concitoyens ne lui marchandent plus leur confiance, ne lui disputent plus son pouvoir sa vie durant. Ce n'est pas le fonctionnement régulier de la mécanique institutionnelle, le retour périodique des élections qui permettent de changer de maire. *Volens nolens*, celui-ci suspend l'heure de sa succession à un événement contingent, plus que tout autre marqué de l'arbitraire individuel : sa mort. Rien d'étonnant donc à ce que, de 1874 à 1934, deux maires seulement se succèdent à la tête du conseil ; ni qu'au décès du second son fils assure l'interim, bien qu'il n'ait pas été élu *avant* ce décès, jusqu'aux élections municipales de 1935, où

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

il l'est dans les formes. Le défunt lui-même avait repris, en 1896, le siège de conseiller laissé vacant par son père (voir fig. 13). La *vox populi* peut être un accessoire de la *notabilitas vox*. Sous une forme certes évoluée, le règne des notables a des allures dynastiques. La légalité formelle est bien entendu respectée, mais l'institution, démocratique dans son principe, est pour le moins réinterprétée dans un sens qui est différent. Précisons, car le petit nombre des individus évoqués pourrait prêter à confusion, que ceux-ci ne le sont pas à titre personnel. L'histoire les a mis là, d'autres auraient pu y être, il n'importe : c'est le système qui est intéressant.

Ces notables, qui sont-ils ? Nous ne savons rien du premier, que les documents d'archives donnent pour un "agent d'affaires". Était-il parent de cette lignée de maîtres maçons (I, fig. 13) qui, par le nombre des filles qu'elle donne à la génération -2 et par la qualité des unions que celles-ci contractent, fournit son armature principale au merveilleux ensemble de lignées dont la figure 13 déploie les articulations ? C'est possible. Dans cet ensemble, précisément, la lignée du second notable occupe une place de choix. En I et II on est, à des degrés divers, maçon ; en IIIa et VI, menuisier ; en IIIb (qui réalise avec IIIa un bel exemple de double affiliation professionnelle et sexuelle dans une même lignée) on est modiste ; en IV (descendance agnatique), cadre dans la finance publique ou privée ; en VII enfin, patron tourneur. Rien de comparable, on le voit, au négoce du chardon qui fonde la consolidation de 1, 2, 3 et 4 en lignée V, sauf peut-être les cadres financiers -- IV -- et ce n'est pas un hasard si le lien de consanguinité se double ici d'une relation d'alliance. Ou plutôt, entre ces lignées comparables à maints égards, la dimension du négoce fait la différence. Le terme négoce d'ailleurs est limitatif. Il s'agissait d'une activité liée à l'importante industrie drapière de cette partie de la Normandie et qui intégrait, sous une même raison sociale, la culture d'une Dipsacée, la cardère, la fabrication des cardes et leur négoce. Parallèlement, la même maison cultivait -- ou faisait cultiver par de petits paysans -- des plantes tinctoriales (indigotier, gaude et garance) dont elle extrayait des teintures qu'elle commercialisait également. Activité fortement intégrée donc, et sous tous les rapports : associant la production agricole, la transformation manufacturière et

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

la vente des cardes et extraits tinctoriaux sur le marché national et international, dans une entreprise que la structure familiale traversait de part en part ; parce qu'on était négociant en chardon de père en fils, de frère aîné en frère cadet, d'oncle en neveu ; parce que "la cueillette se faisait avec l'aide du négociant qui avait amené toutes ses filles" ; parce que le paternalisme imprégnait les rapports entre le patron et ceux qui travaillaient pour lui : "C'étaient de vieux employés de la maison qui faisaient partie de la famille, on les embrassait..." Il n'était pas jusqu'au voyage de noces du négociant, prétexte à visiter les grandes firmes de la branche à l'étranger, qui ne tînt par un bout au négoce.

Car si les relations extérieures de l'artisan étaient surtout d'envergure locale (cf. *supra* p. 35), celles du négociant en chardon atteignaient l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède, pays où les jeunes gens de la famille étaient "expédiés pour apprendre les langues". Cependant, pour ceux de nos informateurs dont la mémoire embrasse tout ou partie de la généalogie que la figure 13 reproduit, ces lignées que la parenté relie, d'autres choses encore les rapproche. Ce sont des "lignées d'artisans de très grande classe" où, en toutes matières, on manifeste "un goût extrêmement sûr et inné, transmis par hérédité". Ce qui est ainsi imparti à l'hérédité biologique, l'éducation n'a plus qu'à l'assurer. Les enfants ne vont pas à l'école publique et laïque mais à "l'école des soeurs", où ils acquièrent "un niveau d'instruction valable".

Toutes choses qui, si elles permettent d'assimiler d'un certain point de vue artisans et notables, distinguent implicitement ceux-ci des catégories sociales où ces valeurs et ces pratiques n'ont pas cours. Mais qui, du même coup, quand, en 1935, les notables abandonnent la mairie, à l'époque même où l'industrie des teintures et des cardes végétaux décline, attestent que celle-ci ne tombe pas trop loin en échoyant à un artisan, patron tourneur, catholique convaincu et pratiquant, héritier, lui aussi, d'une "lignée de très grande classe" (fig. 13, lignée VII).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

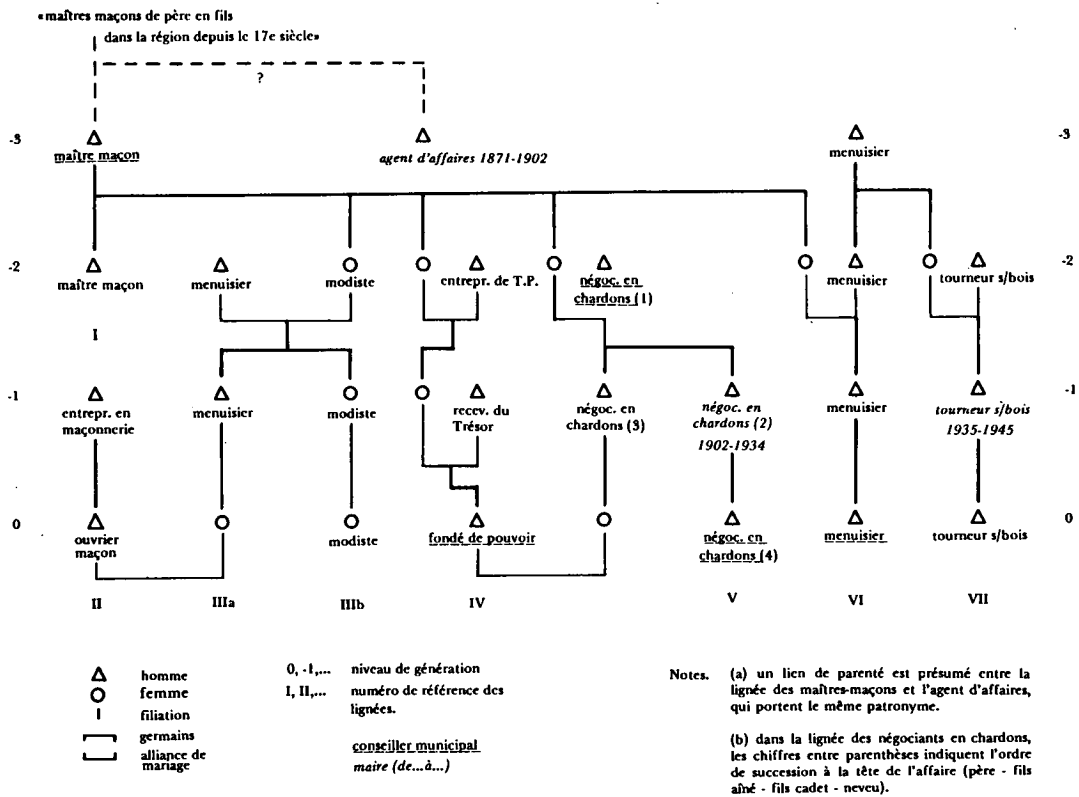

Fig. 13. *Généalogie simplifiée montrant les relations entre trois maires de Léry, cinq conseillers municipaux, cinq lignées d'artisans et deux lignées de notables.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

3. *Le maire de l'Occupation.*

Renvoyant, pour une présentation des artisans, au chapitre qui leur est consacré, nous nous contenterons d'indiquer ici que la période durant laquelle deux d'entre eux se succédèrent à la mairie (1935-1953) nous apparaît, dans l'état de notre information, avoir été essentiellement marquée par la guerre. Période où le "pouvoir local" vu de la mairie, était rien moins qu'exaltant. Les souvenirs en sont amers.

Pris entre l'occupant et ses compatriotes, sans cesse sollicité par le premier de procéder à des réquisitions d'hommes, de grains, de chevaux auxquelles les seconds opposent une résistance plus ou moins passive ; tenu jour après jour, de par sa fonction, de faire office de relais et de tampon entre les troupes allemandes et la population ; contraint par le préfet, auquel il offre sa démission, de rester en poste ; forcé d'un côté d'organiser la garde des voies ferrées que menace la "bataille du rail", de répondre de l'autre de certaines velléités de résistance (telle cette semaille de clous en équerre devant l'armée de Romel en déroute ; réveillé en pleine nuit, le maire se voit ordonner d'organiser le balayage de la route, tandis que six otages sont alignés contre un mur et menacés d'être passés par les armes au premier clou retrouvé sur le territoire communal) ; en butte d'une part aux exigences de l'occupant, de l'autre aux récriminations de ses administrés, le maire finit la guerre tout ensemble enfermé dans la prison allemande des Andelys et, avons-nous cru comprendre, soupçonné de collaboration par ses concitoyens.

La guerre cependant précipite la transformation de la société villageoise. Si l'on a présent à l'esprit le sort réservé aux ouvriers, en matière politique, avant qu'elle ne débutât (cf. chapitre V et p. 87), on admettra que l'entrée de trois d'entre eux au conseil municipal, à la Libération, atteste avec vigueur que, dans ces années où l'occupation verrouillait la fonction municipale dans les contradictions, le centre de gravité sociologique du pouvoir se déplaçait par dessous.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

4. *La période contemporaine.*

4. 1. De la communauté à la collectivité.

Si, en 1945, trois non-possédants entrent pour la première fois au conseil municipal, le maire est encore un patron tourneur et il faut attendre 1965 pour voir Léry se donner un maire qui n'est ni patron, ni propriétaire. Vingt années indécises, avons-nous dit. Aux élections de 1953, un employé S. N. C. F. est bien élu maire. Mais il se retire peu après pour raisons de santé. Alors, à deux reprises (1953 et 1959), la mairie échoit à qui n'en veut pas -- c'est un commerçant -- et qui en voudrait échoue à l'obtenir (cf. p. 69). Quarante ans d'une laborieuse maturation ont été nécessaires pour que la transformation économique et sociale de la communauté villageoise, qui est, pour une part sa métamorphose en une *collectivité* locale (cf. Mendras, 1972, pp. 130-131), pour que cette transformation donc, déjà fort avancée dès l'entre-deux-guerres (cf. *supra* chapitre I, section 4 et chapitre V *in extenso*) trouve à se parachever au niveau qu'il est convenu d'appeler superstructurel, celui des institutions politiques.

4. 2. Une carrière sans précédent.

Mais on mesurera le chemin qui était à parcourir depuis l'ère des notables quand on saura que l'homme qui devient maire de Léry en 1965 est tout ensemble un horzain, un étranger qui ne dispose pas par naissance d'une parentèle au village ; un employé d'une entreprise semi-étatique qui n'a ni biens hérités au soleil de Léry ni subordonnés dans son travail ; un ancien membre du parti communiste enfin que ni le curé ni ses ouailles ne comptent parmi les piliers de l'église.

Une question saute alors à l'esprit : sur quoi donc s'appuye cette carrière sans précédent à laquelle tous les étais traditionnels de la réussite politique au village -- une implantation ancienne, des relations de parenté étendues, un statut socio-professionnel au-dessus du prolétariat ou du salariat, un catholicisme pratiquant -- faisaient défaut ; à laquelle a manqué cette conjonction d'assises sociales et de références idéologiques qui, pour parler bref, a fait tous les maires de Léry pendant trois-quarts de siècle ? La question bien sûr comporte

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

en elle-même un élément de sa réponse : la vieille société paysanne ne pouvait certes soutenir plus longtemps à son niveau coutumier, le cours d'étais, d'assises et de références dont la base socio-économique s'était considérablement rétrécie, puisque, on l'a vu, ce cours était surestimé dans la pratique du jeu politique dès les années 30 au moins. En ce sens, l'élection de 1965 rend officiel ce que, sous un ciel breton, Edgard Morin appelle "le nouveau cours" (1967, chap. IV). Mais encore ? La carrière elle-même ? Comment l'évolution d'une société s'est-elle trouvée assumée par une destinée individuelle ? La réponse est sans doute complexe. Nous nous contenterons ici d'élaborer un point seulement, le plus important peut-être, le plus voyant en tout cas : cette réussite d'un type nouveau prend son plus ferme appui sur une activité, sur une institution que la société traditionnelle ne connaissait pas non plus : la pratique d'un sport collectif et populaire dans le cadre d'une société créée à cet effet, bref, sur le football.

4. 3. Le stade, l'église, la mairie.

En 1942, sous l'occupation, une poignée de sportifs fonde le Racing Club de Léry, "une équipe de copains" qui se propose d'offrir "de saines distractions pour les jeunes" (Femel, s. d.). Le futur maire, établi à Léry depuis quelques années et qui devait jusque là satisfaire sa passion du football en allant jouer dans un club extérieur, est l'un des membres fondateurs de celui-ci.

En 1944, pour alimenter sa caisse, le Racing organise une kermesse. Les sportifs, tous de condition modeste, collectent des avances de fonds auprès des villageois compréhensifs et créent eux-mêmes le spectacle qui rapporte, toutes dépenses payées et toutes avances remboursées, 450 francs. De quoi acheter les premiers maillots aux couleurs du club, les premiers équipements. Le futur maire s'y taille un franc succès grâce à une démonstration de boxe qui rapporte, à elle toute seule, 80 francs.

Dès avant, on avait obtenu, non sans peine, un terrain. Les footballeurs sacrifient leur dimanche matin -- car l'après-midi ils jouent la balle au pied -- et leurs trois semaines de congés payés à aménager la pelouse, à planter des buts, à édifier un vestiaire. Le futur maire

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

construit là son premier vestiaire. Plus tard il en construira un second, un troisième encore, tout en planches et parpaings.

En 1956, l'équipe fanion est championne de Haute-Normandie, promotion d'honneur, 3ème série ; elle accède en 2ème série (Femel, *op. cit.*). Profitons-en pour relever au passage que, sur ce plan également, Léry est tourné vers le nord (cf. *supra* pp. 15 et 27). Une ligne de partage en deux zones de jeu coupe en effet la plaine du Vaudreuil. Léry est d'un côté et ne joue jamais "contre le Vaudreuil", situé de l'autre, mais, par exemple, "contre Poses". Trois ans avant ce succès, le futur maire, devenu président du Racing, était entré au conseil communal. On pourrait multiplier les exemples. Mais à mettre ainsi en parallèle la carrière d'un club et celle d'un homme, ne risque-t-on pas, même si toutes deux se rapprochent en fait au point de se confondre, de masquer la forêt, le fait social total : vaste processus d'identification dont ces carrières jumelles ne sont qu'un maillon, fût-il exemplaire ? Cessons de regarder l'arbre de trop près.

La bonne marche du petit club aux finances courtes dépend au premier chef du dévouement de ses joueurs, de ses dirigeants -- et ce sont parfois les mêmes. Mais il bénéficie aussi d'appuis qu'on hésite à dire extérieurs, tant ils manifestent l'étendue, la diversité et la profondeur des liens qui, en l'espace d'une génération (1942-1974), se sont progressivement tissés entre Léry, sa population, sa vie sociale et cérémonielle, ses institutions et *son* club de football.

Le club compte aujourd'hui trois équipes, dont une de cadets : 40 à 50 licenciés en tout. Il a une section de pétanque (20 personnes environ) que n'animent pas les seuls retraités et quand celle-ci organise un tournoi, le président du Racing, monsieur le maire, vient en personne proclamer les résultats, distribuer les prix et porter le toast du vin d'honneur. Outre ses membres, il compte au village des sympathisants, des supporters, des membres honoraires et un "mécène", le terme n'est pas de nous. Les sympathisants achètent, chaque décembre, de 250 à 300 "calendriers de foot". Les supporters, une bonne centaine à la belle saison, participent aux matches de la voix et du geste, sur la ligne de touche et certains accompagnent l'équipe première dans ses déplacements. Les membres honoraires payent les calendriers un peu plus cher que les autres. Quant au mécène, qui "aime

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

bien monsieur le maire", il reçoit gratuitement le calendrier du foot. Le comité du club dont il est président d'honneur vient lui apporter chaque Nouvel An, avec ses voeux et un gros bouquet pour madame. Il est fort sensible à l'attention et, certes, le football lérysien lui doit bien ça. Self-made-man à l'instar du maire, patron d'une entreprise de bonne taille, il n'a jamais ménagé ses largesses au club -- "chaque année il fait un geste" -- ni refusé la gracieuse mise à disposition de matériaux et de machines. En 1959, par exemple, le conseil communal discute une demande de subvention du Racing Club de Léry pour la construction d'un vestiaire. L'entreprise propose la fourniture gratuite de ciment et de parpaings (valeur : 10 000 anciens francs), le conseil accorde le solde (30 000 anciens francs). Et aujourd'hui que le R. C. L. dispose d'un stade flambant neuf, l'ancien tombant sous l'emprise de la Ville Nouvelle, on se montre assuré que "monsieur O. va participer à la construction des tribunes".

Cette générosité que tous nos informateurs s'accordent à dire désintéressée, dépourvue "d'arrière-pensées d'industriels bienfaiteurs" que mouvrait "l'espoir de faire què'que chose, d'obtenir què'que chose", le club de football n'a pas l'apanage de ses bienfaits. Elle touche d'autres sociétés locales et, à vrai dire, la commune toute entière à travers sa municipalité, qui lui doit en partie l'aménagement du vaste jardin public qui fait face à la mairie et un très actif soutien au comité des fêtes (en particulier prêt de locaux, don d'un chapiteau et d'une piste de danse ; voir aussi *supra* p. 80).

L'enquêteur en vient à se dire que, le jour du Nouvel An, le conseil municipal aurait au moins autant de titres que le comité des fêtes à venir offrir ses voeux fleuris à monsieur et madame O. ; puis à se demander jusqu'à quel point ces dirigeants forment bien deux groupes distincts.

La réponse passe par une analyse formelle simple (1) :

---

(1) Le matériau s'y prête fort bien ; les données sont incomplètes en ce qui concerne les anciens membres du comité du R. C. L. Les résultats quantitatifs de l'analyse sont donc provisoires mais non sa forme ni ses résultats qualitatifs : le complément d'information peut confirmer les conclusions dégagées ou les laisser en l'état. Il ne peut les infirmer.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

1. Application de l'ensemble "conseil municipal" (A) sur l'ensemble "comité du club de football" (B).

2. Mesure, à l'intersection de A et B, de l'importance numérique du sous-ensemble C, où la relation entre éléments des parties A' de A incluse dans B et B' de B incluse dans A, se définit comme injection (Barbut, I, pp. 12-23). Relation que, dans un autre langage, nous avons dite tantôt d'identification. La figure 14 consigne le résultat.

Conseil municipal		Racing-Club	
titres	monsieur	monsieur	titres
maire	L	L	président et membre fondateur
conseiller en fonction	D	D	membre du comité
ancien conseiller	T	T	membre du comité
conseiller en fonction	X	X	secrétaire
ancien conseiller	Z	Z	bienfaiteur de la 1ère h et membre honoraire
ancien conseiller	R	R	id.
conseiller en fonction	02 fils de 01	01	président d'honneur et mécène

Fig. 14. *Appartenance au conseil municipal et appartenance conjointe au groupe dirigeant du Racing-Club de Léry.*

A s'en tenir aux conseillers actuellement en fonction, il apparaît qu'un tiers à peu près des membres de la municipalité (4/13) sont également membres du comité du Racing-Club. En pondérant pour tenir compte à la fois de la prééminence du maire et de sa qualité de président du club (1maire = 3 conseillers), la proportion dépasse la moitié (7/13) : majorité de fait.

Dans un registre voisin, celui de la vie cérémonielle publique, on relèvera que le club de football envoie une délégation portant drapeau aux commémorations du 11 novembre et aux célébrations officielles du 14 juillet ; qu'il a son stand, un jeu de casse-bouteilles, à la

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

kermesse foraine qui marque encore la fête patronale de Saint-Ouen (26 août). Pour le reste l'équipe des joueurs défend, comme on dit, ses couleurs et, par voie de conséquence, une fraction du renom du village, dans le cadre de compétitions dont le calendrier, rythmé par la séquence :

année de travail / fin de "saison" / congés payés
compétition / banquet du club / relâche,

est différent du calendrier religieux et agraire de la société traditionnelle ; et qui marque le dimanche au moyen, non plus de rites matinaux, mais de jeux vespéraux.

Les processus d'identification sont donc multiples et, pour ainsi dire, montés en série. Voici ceux que l'enquête a attestés :

du club au village	et	du village au club
du président au club	et	?
du maire au président	et	du président au maire
du maire au village	et	du village au maire
("mon Léry")		("not'maire")

Signalons enfin que, dans le nouveau cours qui l'habille d'un déguisement frais, l'organisation familiale n'a rien perdu de sa force traditionnelle (cf. fig. 13) : trois fils du maire-président du Racing tiennent un poste dans l'équipe fanion de Léry.

Pour emprunter une image facile au langage des mathématiciens, l'identité et le pouvoir locaux, qui furent pendant des siècles et jusqu'il y a peu, largement *fonction* d'avoirs, de savoirs et de réseaux de rapports sociaux *hérités* selon la parenté, en même temps que de l'église, sont devenus, dans une large mesure, fonction de positions *conquises*, de savoirs enseignés hors de la famille et de réseaux de rapports sociaux créés par l'individu, en même temps que du football.

Mais si radicales qu'aient été, à cet égard, les transformations effectuées et subies par la société lérysienne depuis le début du XXe siècle et si mouvantes qu'elles soient par nature, la prise en considération du caractère structural des faits sociaux permet de mettre à nu un ensemble de relations profondes. On s'aperçoit alors que celles-ci ordonnent le flux en apparence contingent des événements, le remplacement, à première vue arbitraire, d'une institution

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

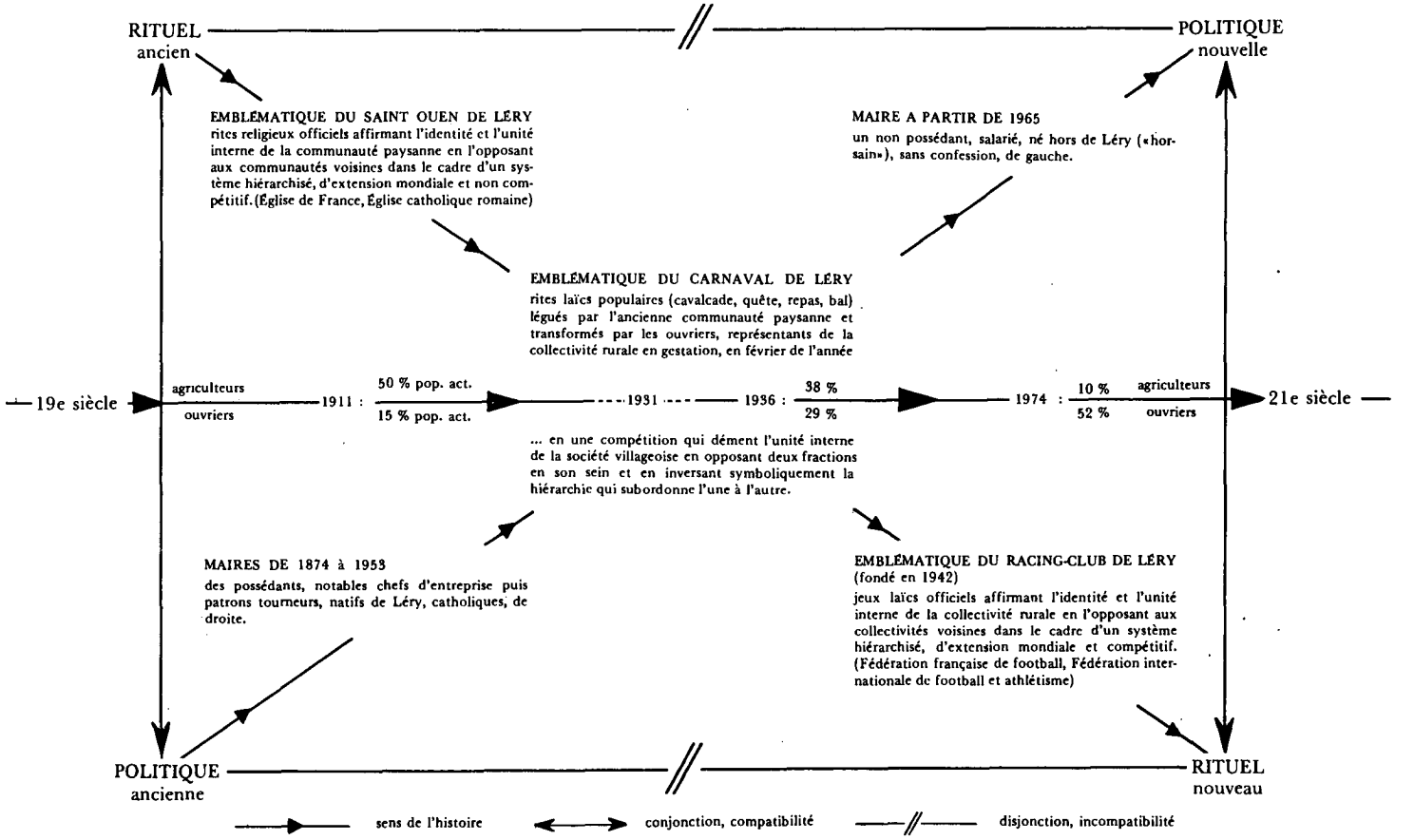
RITUEL
ancien
POLITIQUE
nouvelle
EMBLÉMATIQUE DU SAINT OUEN DE LÉRY
rites religieux officiels affirmant l'identité et l'unité interne de la communauté paysanne en l'opposant aux communautés voisines dans le cadre d'un système hiérarchisé, d'extension mondiale et non compétitif. (Église de France, Église catholique romaine)
MAIRE A PARTIR DE 1965
un non possédant, salarié, né hors de Léry («horsain»), sans confession, de gauche.
EMBLÉMATIQUE DU CARNAVAL DE LÉRY
rites laïcs populaires (cavalcade, quête, repas, bal) légués par l'ancienne communauté paysanne et transformés par les ouvriers, représentants de la collectivité rurale en gestation, en février de l'année
19e siècle
agriculteurs
ouvriers
1911 :
50 % pop. act.
15 % pop. act.
1931
1936 :
38 %
29 %
1974 :
10 %
52 %
agriculteurs
ouvriers
21e siècle
... en une compétition qui dément l'unité interne de la société villageoise en opposant deux fractions en son sein et en inversant symboliquement la hiérarchie qui subordonne l'une à l'autre.
MAIRES DE 1874 à 1953
des possédants, notables chefs d'entreprise puis patrons tourneurs, natifs de Léry, catholiques, de droite.
EMBLÉMATIQUE DU RACING-CLUB DE LÉRY
(fondé en 1942)
jeux laïcs officiels affirmant l'identité et l'unité interne de la collectivité rurale en l'opposant aux collectivités voisines dans le cadre d'un système hiérarchisé, d'extension mondiale et compétitif. (Fédération française de football, Fédération internationale de football et athlétisme)
POLITIQUE
ancienne
RITUEL
nouveau
sens de l'histoire
conjonction, compatibilité
disjonction, incompatibilité

Fig. 15. *Histoire et structure, politique et rituel, symbolisme et organisation sociale à Léry au milieu du XXe siècle.*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

d'un certain type (la paroisse) par une institution d'un autre type (le club de football) d'un groupe social par un autre groupe et d'un système d'actions et de représentations symboliques par un système à la fois semblable et différent, bref révèlent la forme et le sens de ces trois-quarts de siècle d'histoire villageoise.

La figure 15 traduit graphiquement cette structure diachronique. De ce fait, elle focalise l'attention sur les principales articulations entre les analyses partielles qui composent ce travail et offre une réduction synthétique de ce survol ethnologique d'un village normand, la plus dense que nous puissions opérer dans l'état de notre information. Voici une liste de renvois aux développements qu'elle condense et ordonne :

-- *l'axe central* renvoie à toutes les données datées dans le cours du texte, au chapitre premier et en particulier à la donnée la plus significative dégagée par le parag. 4 et la fig. 5 ; cf. aussi chapitre V, p. 51.

-- *l'axe "rituel"* renvoie, en *temps* t_1 (angle supérieur gauche) au chapitre VI et en particulier, aux parag. 1, pp.65-68 et parag. 2, pour la période ancienne ; au parag. 1, pp. 68-70 pour la période récente ; en temps t_3 (angle inférieur droit) au chapitre VIII, 4. 1. à 4. 3. ; voir également appendice, pp. 112-113.

-- *l'axe politique* renvoie en *temps* t_1 (angle inférieur gauche) au chapitre VIII, sections 1 à 3 ; voir aussi chapitre III, section 3, pp. 35-37 ; en *temps* t_3 au chapitre VIII, sections 4. 1. à 4. 3. ; voir aussi appendice, p. 111.

-- *les relations verticales* entre les axes obliques (conjonction, compatibilité) renvoient, à *gauche* au chapitre VI, section 1 en particulier pp. 68-70 ; à *droite* au chapitre VIII, sections 4. 2. et 4. 3. (en particulier fig. 13). Les mêmes références valent également pour les *relations horizontales*, symétriques et inverses des précédentes ; voir aussi *infra* p. 106.

Ceci ne concerne évidemment que les relations principales. On pourrait, en intégrant une quantité supérieure de données ethnographiques, en donnant au texte une construction plus ferme et en multipliant les références spécifiques, fournir un plan de l'étude qui, tel une carte de géographie, inviterait à une lecture non linéaire de l'analyse,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

seule adéquate à la nature même des systèmes symboliques. Mais ce n'est pas l'objet immédiat de ce rapport de recherche.

Dans le schéma de la figure 15, le Carnaval de 1931, analysé au chapitre V, occupe, en *temps* t_2, une position stratégique. Laissant au lecteur le soin et, s'il se peut, le plaisir d'en découvrir lui-même les raisons, nous terminerons en concentrant l'attention sur deux événements, deux incidents en apparence aussi mineurs qu'étrangers l'un à l'autre.

Le Carnaval est, en général, un rite de passage saisonnier. De ce rite à périodicité annuelle, les Lérysiens ont fait, en 1931, un événement à l'échelle de l'histoire de leur village. Fantastique rite de passage par lequel, en une seule journée de février, une société entière, sous l'impulsion de la fraction ouvrière de sa population réalisa, sur le mode symbolique, la transformation sociale qui allait constituer la tâche de toute une génération (1931-1965), en préfigurant l'inversion du rapport de forces que l'élection municipale de 1965 était destinée à parachever. Cet événement culmine dans un incident qui en est comme la clef de voûte : les "riches", les agriculteurs, catholiques de droite, qui occupent alors la majorité des sièges au conseil municipal ont, en dépit de leur parade chevauchante, perdu la compétition entre les deux cavalcades ; délaissant la salle de bal du bas, ils viennent frapper à la porte de la salle du haut où les "malheureux", les ouvriers de gauche exclus du conseil, *réalisent* le produit de ce qu'ils appellent leur *travail* dans un gueuleton collectif. Mais ils réalisent aussi cette sorte de *plus-value* de leur succès qu'est la prise momentanée du pouvoir, en refusant aux "riches" l'entrée de la salle, le passage du seuil qui leur donnerait accès à la plus belle des deux fêtes (cf. sur ce point chapitre V, section 3, pp. 57-58).

L'ère des transformations intensives est ouverte. Elle s'achève quand le village, un dimanche de mars 1965, se donne pour maire l'homme dont nous avons rapidement retracé la carrière. Les élections sont, comme le Carnaval, un rite périodique. Celles de 1965, à l'instar du Carnaval de 1931, ont relief d'événement à l'échelle de l'histoire de Léry. Alors voici :

Le samedi 27 mars 1965, le président du Racing-Club de Léry marie

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

sa fille. On est à la veille des élections et le président est candidat à la mairie pour la seconde fois. Sur le chemin de l'église, au bras de sa fille en robe blanche, il se souvient que, six ans plus tôt, le curé qui, dans quelques instants, va consacrer l'union, lui avait "volé (son) élection", pour s'être déclaré hostile à sa candidature, à mots couverts certes, mais en chaire. Il traverse le parvis, s'arrête sur le seuil de l'église Saint-Ouen, sous le portail roman à triple voussure et laisse sa fille s'avancer seule jusqu'à l'autel, conscient que son refus d'entrer dans le lieu saint "va (lui) coûter des voix". Le lendemain pourtant de ce refus de franchir le seuil d'une enceinte symbolique -- refus symétrique et inverse du refus d'entrée où culmine le Carnaval de 1931 -- il est élu. Le pouvoir et ses allées avaient définitivement cessé de traverser l'église. Ils étaient, pour un temps, au bout du ballon rond.

Sans doute. Mais encore ? Des faits de cet ordre incitent à se demander jusqu'à quel point la nécessité d'opposer structure et événement, ethnologie et histoire, demeure aussi légitime qu'elle le fût ; et si l'ethnologie ne gagnerait pas à multiplier des expériences qui intègrent dans son champ la compétence symbolique des acteurs sociaux et les performances grâce auxquelles, *volens nolens* ils articulent leur devenir propre sur celui de leur société.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

Appendice

LE MATCH LÉRY-"MISSION NOUVELLE"

Bruyant carrousel de camions et de machines, jaillissement de poussière et ruissellement de boue, étalement inquiétant, sur la face du paysage éventré, de la terre bouleversée par le monstrueux accouchement de son *germe*, la Ville Nouvelle du Vaudreuil commence à dépasser le ras du sol à l'horizon de Léry (1). Elle a progressivement pénétré de toutes parts la vie du village, entrant par les petites portes et forçant le passage au besoin. Elle avait engendré le scepticisme des villageois, avant de provoquer leur révolte ; aujourd'hui qu'irréversible elle prend corps, une expectative à demi résignée a pris la place de l'incrédulité : "Ah. Not'Léry. C'était un petit pays prospère et tranquille. Y fallait voir comme ça poussait, y a dix ans, les pommes, les salades..."

Nous reviendrons brièvement, en guise de conclusion, sur le rapport entre le village et les promoteurs de la ville. Auparavant, rapportons en vrac quelques réactions spontanées, quelques jugements, quelques opinions sur la Ville Nouvelle glanées au hasard, au détour de l'enquête et saisies sur le vif. Nous n'en avons suscité aucune, car l'objet

---

(1) "(La notion) de "germe de ville" résume l'essentiel de la méthode (d'urbanisme) proposée (pour le Vaudreuil), le germe de ville est à la ville future ce que l'enfant est à l'adulte (...) C'est l'embryon qui, quoique réduit, n'en est pas moins aussi complexe que la ville elle-même à son niveau de maturité." (Cahiers de l'I.A.U.R.P., 1973, XXX, p. 23).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

immédiat de notre travail n'était pas là. Mais il se peut que, puisque les villageois nous percevaient comme des citadins *étudiant* quelque chose, ils étaient tentés de ce fait de nous assimiler aux personnels de la mission d'*étude* de la Ville Nouvelle ; dès lors ceci nous mettait en position de recevoir leurs appréciations et leurs doléances *ex officio*.

(a) *Dépité et résigné.*

"La mission", en effet, cristallise sur elle, à tort ou à raison, tout ce qui touche de près ou de loin à la Ville Nouvelle. "Allez dire à la mission, nous demandait une Lérysienne, que depuis quatre ans toutes les ruelles qui mènent à la forêt sont bouchées. C'est plus possible d'y aller avec la cariole." La collecte du bois mort, dont on se chauffe, est interdite alors que "ça s'est toujours fait". On a vu le garde forestier contraindre les ramasseurs à rejeter le produit de leur collecte : "Y préfèrent le brûler sur place."

(b) *Indigné et généralisateur.*

"Un monsieur qui rentre, i's'met sur la table là et i faut signer. I'prendrait même toute la maison ; i'paieront... ça, pour payer... mais i'te disent pas : vous n'habitez plus là. Non. I'payent et débrouille-toi. Ces salauds du Vaudreuil, tous des salauds. Ah on vot'ra plus pour Pompidou cette fois, ah non, tous des salauds au gouvernement."

(c) *Informé et prévoyant.*

"Entre hommes, là, je ne vous attaque pas puisque vous n'êtes pas d'la mission mais au départ, y'a plusieurs erreurs. D'abord la terre d'ici a un très bon rendement à l'hectare et c'est dommage de choisir d'y construire une ville ; et puis le système d'héritage fait que les parcelles sont petites et nombreuses, c'est plus difficile à acheter et les prix sont plus élevés (...) Et la ville est limitée au point de vue de l'extension par la forêt et le fleuve, puis y a des risques d'inondations. Moi, si je vends ça (sa maison) pour m'installer en ville, c'est pas pour vivre dans un immeuble mais pour m'installer dans un petit pavillon près de la forêt."

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

(d) *Pollué.*

"L'aut'jour, i'avait des spécialistes là, sous le pont, y doivent travailler pour la mission. Ils ont fait des mesures. Et ben on le croirait pas mais l'Eure est polluée à 60%. C'est rien à côté de la Seine. En amont de la S.I.C.A. (2) le poisson est mangeable, mais dessous en aval il est dégueulasse. Et encore i sont v'nus un jour où l'eau était claire parce que, des fois, elle est rouge, verte..."

(e) *Écoeuré.*

L'homme prend une feuille de papier blanc : "Si on vous dit un jour que le territoire de la commune sera grand comme ça et que le lendemain on vous annonce qu'il sera comme ça (il plie la feuille en deux) ; s'il faut douze réunions pour régler le problème ; si à chacune on chipote pour enlever encore un morceau, ce n'est pas honnête."

(f) *Subodorant et théatral.*

Rejoignant celui qui, dans l'idiome sportif dominant, parle des "champions du pèzodrome", un autre villageois s'exclame : "Ah, vous venez de l'Environnement ? Eh bien, vous pouvez aller demander des comptes à ces argousins de la mission, Z. et les autres." Et, lançant son revers de main dans la direction des bâtiments de la M.E.V.N.V. : "Ils ont trouvé le moyen de faire une grosse facture et (raflant l'air, il ramène ses mains en louche vers ses poches) il y a toujours des épluchures à ramasser. Ils voulaient tout prendre, tout. Même ça (il désigne le vaste jardin public qui fait face à la mairie, fierté de la municipalité). Alors le maire a posé son écharpe, ses papiers sur la table et y leur a dit : -- Allez-y. Prenez. Prenez tout."

(g) *Prospectif.*

"Y faut que les carriers s'dépêchent, s'dépêchent, s'dépêchent d'exploiter, parce qu'y faut qu'dans 15 ans, dans 12 ans, tout soit fini complètement, étant donné qu'y veulent installer là, autour des

---

(2) Une usine de papeterie.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

plans d'eau, des motels, des plages, etc. Y'a l'eau, et puis les bordures, on le vend ; ou les sociétés immobilières construisent pour faire des pavillons particuliers, motels, bistrots, toutes les réjouissances possibles, hein ? Y compris la Seine pour un port de yachts. On me parlait d'un casino... On extrapole beaucoup. Ces garçons -- j'critique pas spécialement un garçon qu'a un diplôme, mais j'veux dire... vous ? des grands architectes, grand patron polytechnicien... -- enfin y a des tas d'gens, pas toujours des gens qu'ont beaucoup les pieds sur terre, qu'extrapolent toujours un p'tit peu, voyez-vous. Légère critique, j'veux pas dire que... hein, mais c'est un p'tit peu le fait du technocrate, hein... ? Qui a la tête dans les nuages ? Oui. J'dis ça très amicalement d'ailleurs."

L'histoire reste à faire de la rencontre, du match, au sens figuré, Léry - "mission nouvelle", condensation de l'appelation contrôlée "mission d'étude de la Ville Nouvelle du Vaudreuil", qui n'est pas moins significative, dans la bouche de certains villageois, que les parties de football véritable qu'ont déjà disputées le Racing-Club de Léry et l'équipe de la mission. Dans l'un et l'autre cas, d'ailleurs, on n'en est qu'aux premières rondes.

Aux promoteurs de la ville, qui ont pris l'initiative de la rencontre, un scrupule et un doute pourraient, nous semble-t-il, venir à l'esprit : est-il nécessaire que celle-ci prenne pour modèle les jeux de compétition qui prospèrent dans nos sociétés industrielles et aboutisse inévitablement à la hiérarchie vainqueur / vaincu, gagnant / perdant ? Quelle que soit, au départ, l'inégalité des équipes en présence et en raison même de cette assymétrie, on peut aisément concevoir des joutes qui se joueraient plutôt sur le modèle du rite, tel que Lévi-Strauss le définit dans son rapport au jeu (1962, b, pp. 44-47) : car le rituel, à l'opposé du jeu *disjonctif*, est *conjonctif*. "Il institue une union (...) ou, en tout cas, une relation organique entre deux groupes (...) qui étaient dissociés au départ (...) Et le"jeu" (du rituel) consiste à faire passer tous les participants du côté de la partie gagnante."

En choisissant ce parti, les deux "équipes" sur le terrain se comporteraient à nos yeux plus sagement, comme ces colons anglais,

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

observés par l'un d'entre nous, qui ont introduit le football aux Bermudes et y jouent avec les indigènes, ou encore à la manière des Gahuku-Gama de Nouvelle-Guinée, décrits par Read (1959, p. 42, cité par Lévi-Strauss, *ibid.*), "qui ont appris le football mais qui jouent, plusieurs jours de suite, autant de parties qu'il est nécessaire pour que s'équilibrent exactement celles perdues et gagnées par chaque camp, ce qui est traiter un jeu comme un rite".

L'assurance conquérante des bâtisseurs, alliée à une profonde méconnaissance -- confinant parfois au mépris -- de ce qu'est une société villageoise, a jusqu'ici conduit technocrates et planificateurs à jouer leur partie sur le modèle compétitif. Une certaine humilité -- celle-là même dont procède le passage de Jean de Léry mis en exergue à ce travail -- fondée sur une meilleure connaissance de l'authenticité et de la réalité de cette société (à laquelle nous espérons avoir un peu contribué -- l'exergue vaut d'abord pour nous) ; fondée aussi sur une conscience plus vive de l'importance cruciale qu'elle attache à l'affirmation et au *maintien* de son identité, devraient les engager à prendre en considération d'autres formules de jeu, où la structure du rapport entre les équipes ménage sa place à l'indispensable respect du partenaire. Faute de quoi, seule la maquette sous-verre de la ville, et non point la forme de vie sociale nouvelle que son édification inévitablement institue dans la région du Vaudreuil, pourra se voir parée du beau nom de modèle.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

OUVRAGES CITÉS

BARBUT M. (1967), *Mathématiques des sciences humaines* (Paris, Presses Universitaires de France), 2 vol.

BERNOT L. et BLANCART R. (1953), *Nouville, un village français*, travaux et mémoires de l'institut d'ethnologie (Paris), n° 57.

Anonyme (1973), Le Vaudreuil, une méthode d'étude et de réalisation, *Cahiers de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne*, XXX, 108 pp.

DUBY G. (1967), *L'an mil* (Paris, Julliard, collection Archives, n° 30).

FARAUT F. et MACHEREL C. (1972), Étude des zones à faible peuplement, *in* La transformation du monde rural, *La Documentation Française*, Travaux et recherches de prospective (Paris), n° 26.

FEMEL R. (s. d.), Le Racing Club de Léry. Une équipe de copains, *La Dépêche* (Louviers).

FIRTH R. (1959), *Social change in Tikopia* (New York, Macmillan).

GENNEP A. van (1909), *Les rites de passage* , réimpression (Paris/La Haye, Mouton & Maison des sciences de l'homme, 1969).

GENNEP A. van (1947), *Manuel du folklore français contemporain*, I (Paris, Picard), 3ème partie.

GIRARD A. (1964), Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique, *I.N.E.D., Travaux et documents*, cahier n° 44 (Paris, Presses Universitaires de France).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

HERTZ R. (1928), La prééminence de la main droite. Étude sur la polarité religieuse, *in Mélanges de sociologie religieuse et de folklore* (Paris, Librairie Felix Alcan).

JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale* (Paris, Editions de Minuit, collection Arguments, n° 14).

JAULIN R. (1970), *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide* (Paris, Seûil, collection Combats).

LACHIVER M. (1971), *La vie rurale dans le Mantois et le Vexin au XIXe siècle* (d'après les papiers d'Eugène Bougeâtre) (Meulan, éd. par l'auteur).

LEACH E. R. (1961), *Rethinking anthropology*, London school of economics, monographs on social anthropology, 22 (London, The Athlone Press).

LÉVI-STRAUSS C. (1962a), *Le totémisme aujourd'hui* (Paris, Presses Universitaires de France, collection Mythes et religions, n° 42).

LÉVI-STRAUSS (1962b), *La Pensée sauvage* (Paris, Plon).

LE ROY LADURIE E. (1969), *Paysans du Languedoc* (Paris, Flammarion, collection Science de l'histoire).

MENDRAS H. (s. d.), *L'exode rural en France*, état des travaux (Paris).

MENDRAS H. (1972), Un schéma d'analyse de la paysannerie occidentale, *Peasant studies newsletter*, I (University of Pittsburgh), n° 3 et 4.

M.E.V.N.V. (1971), *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Louviers-le-Vaudreuil*, Ministère de l'Équipement, région de Haute-Normandie, s. l.

MOLS R. P. (1963), L'accroissement de la population de la France selon les régions et l'importance des agglomérations, *Population*, 2.

MORIN E. (1967), *Commune en France. La métamorphose de Plodémet* (Paris, Fayard).

REAU L. (1958), *Iconographie de l'art chrétien* (Paris, Presses Universitaires de France), 2 vol.

SAUVY A. (1966), *La population, sa mesure, ses mouvements, ses lois*

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

(Paris, Presses Universitaires de France).

SEGALEN M. (1971), La confrérie de Charité de Daubeuf la Campagne, *Ethnologie française*, 2 (Paris), pp. 65-88.

SEGALEN M. (1972), *Nuptialité et alliance. Le choix du conjoint dans une commune de l'Eure*, Mémoires d'anthropologie française, 1 (Paris, Maisonneuve et Larose).

VIAN B. (1962), *L'arrache-coeur* (Paris, Jean-Jacques Pauvert).

WYLIE L. (1964), *Village in the Vaucluse* (New York, Harper & Row).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURES

1. Évolution de la population de Léry et de quatre agglomérations voisines de 1808 à 1968 (p. 13).
2. La pyramide des âges à Léry en 1861 (p. 18).
3. La pyramide des âges à Léry en 1968 (p. 18).
4. Actifs, par sexe, et inactifs à Léry de 1861 à 1974 (p. 23).
5. Courbe d'évolution des catégories socio-professionnelles à Léry de 1861 à 1974 (p. 23).
6. L'aire matrimoniale proche en 1906 (p.28).
7. L'aire matrimoniale proche en 1936 (p. 29).
8. Une lignée de menuisiers (p. 33).
9. Une lignée et une famille de tourneurs sur bois (p. 36).
10. Éclatement du groupe domestique d'un cultivateur propriétaire (p. 47).
11. L'église Saint-Ouen et ses alentours (p. 67).
12. Le site du petit Saint-Ouen en forêt de Bord (p. 79).
13. Généalogie simplifiée montrant les relations entre trois maires de Léry, cinq conseillers municipaux, cinq lignées d'artisans et deux lignées de notables (p. 96).
14. Appartenance au conseil municipal et appartenance conjointe au groupe dirigeant du Racing-Club de Léry (p. 102).
15. Histoire et structure, politique et rituel, symbolisme et organisation sociale à Léry au milieu du XXe siècle (p. 104).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

TABLEAUX

1. Population de Léry, Notre-Dame et Saint-Cyr du Vaudreuil, Poses et Pont de l'Arche de 1808 à 1968 (p.14).
2. Variations de la population totale à Léry et dans quatre agglomérations voisines de 1808 à 1968 (p. 15).
3. Évolution de la répartition par sexe de la population de Léry (p. 17).
4. Les classes d'âge par sexe à Léry en 1861 et en 1968 (p. 20).
5. Répartition de la population totale de Léry par catégorie socio-professionnelle et par sexe (p. 21).
6. Répartition des couples à Léry selon le lieu de naissance des conjoints (p. 26).
7. Profession de l'époux et profession de l'épouse en 1936 (p. 30).
8. Répartition approximative des cultures d'un cultivateur propriétaire (1930), de son père (1910, et de son gendre (1970) à Léry (p. 49).
9. L'assolement entre les deux guerres (p. 50).
10. Composition du conseil municipal de Léry (1874-1974) (p. 92).

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 7

CHAPITRE PREMIER. -- *Survol démographique*. 11

1. Les données. 11
2. Evolution globale de la population (1808-1968) 12
3. Composition de la population par sexe et par âge 17
4. Evolution par catégorie socio-professionnelle. 20

CHAPITRE II. -- *Données matrimoniales*. 25

1. Les aires de relation. 25
2. Mariage et catégories socio-professionnelles 30

CHAPITRE III. -- *Artisans : de l'authentique au toc*. 31

1. Le maréchal-ferrant. 31
2. Le menuisier 32
3. Les tourneurs. 34
4. Le tournage aujourd'hui. 36
4. 1. La contradiction. 37
4. 2. Compensations symboliques 38
4. 3. Le toc et le rêve fusillé 39
4. 4. Les oiseaux 40

CHAPITRE IV. -- *Avoir été dans l'agriculture à Léry*. 43

cultivateurs propriétaires, fermiers et ouvriers agricoles, 43-règles successorales, 44 -- héritage et alliance, 45 -- le groupe domestique, 46 -- morcellement et assolement, 48.

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

CHAPITRE V. -- *"Riches" et "malheureux" en Carnaval : l'expression rituelle d'un antagonisme* 51

1. Les deux cavalcades 53
2. L'inversion symbolique. 55
3. L'apothéose du repas. 57
4. Carnaval et politique 60

CHAPITRE VI. -- *Le triptyque de Saint-Ouen*. 65

1. La paroisse 65
2. La confrérie de Charité 72
3. Le petit Saint-Ouen 78
3. 1. La fête des Rameaux. 80
3. 2. Saint-Ouen marieur 82
3. 3. Saint-Ouen guérisseur. 82

CHAPITRE VII. -- *L'identité villageoise* 85

CHAPITRE VIII. -- *Le pouvoir local*. 91

1. Le conseil municipal depuis un siècle 91
2. L'ère des notables. 93
3. Le maire de l'Occupation. 97
4. La période contemporaine. 98
4. 1. De la communauté à la collectivité 98
4. 2. Une carrière sans précédent. 98
4. 3. Le stade, l'église, la mairie. 99

APPENDICE. -- *Le match Léry - "mission nouvelle"*. 109

OUVRAGES CITÉS. 115

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX 119

TABLE DES MATIÈRES. 121

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 18 DÉCEMBRE 1974
PAR L'IMPRIMERIE DE
LA MANUTENTION
A MAYENNE
N° 5202

Exemplaire
d'auteurs
n° 45/70

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur

PUBLICATIONS DU
LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE
ET DE SOCIOLOGIE COMPARATIVE
UNIVERSITÉ DE PARIS X

RECHERCHES SUR LA HAUTE ASIE

A. W. MACDONALD, *Matériaux pour l'étude de la littérature populaire tibétaine (II)* [7201].

V. A. BOGOSLOVSKIJ, *Essai sur l'histoire du peuple tibétain* [7204].

M. GABORIEAU, *Récit d'un voyageur musulman au Tibet* [7301].

Etudes mongoles

1. (1970) [7003].
2. (1971) [7101].
3. (1972) [7202].
4. (1973) [7302].
5. (1974) [7402].

RECHERCHES OUBANGUIENNES

1. Pierre VIDAL, *La civilisation mégalithique de Bouar*, prospection et fouilles 1962-1966 [6901].
2. Gabriel GOSSELIN, *Travail et changement social en pays gbeya* (*R.C.A.*) [7203].
3. Roger de BAYLE des HERMENS, *Recherches préhistoriques en République centrafricaine* [sous presse].
4. Pierre VIDAL, *Garçons et filles*, le passage à l'âge d'homme chez les Gbaya Kara [à paraître].

RECHERCHES AMÉRICAINES

Danièle DEHOUVE, *Corvée des saints et luttes de marchands* [7403].

Ahmed BÂBA MISKÉ, *Al Wasît*, tableau de la Mauritanie au début du XX^e siècle [7002].

Alfâ IBRAHÎM SOW, *Inventaire du fonds Amadou-Hampâté Bâ* [7001].

Alain DÉLIVRÉ, *L'histoire des rois d'Imérina*, interprétation d'une tradition orale [7401].

Claude MACHEREL et Jacques LE QUERREC, *Léry, village normand*, un croquis ethnologique [7404].

Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 140

halshs-00374833
avec l'aimable auorisation de l'éditeur